

## tourisme



### Paris à l'amiable

Les Parisiens sont en passe de perdre leur réputation d'être détestables, en particulier pour les étrangers, et ce changement, avec la hausse du dollar par rapport au franc, les éternelles richesses de la Ville Lumière et quelques bonnes adresses, en refont une destination où l'on voudra retourner. Guy Deshaies rentre de Paris. **Page 6.**

## AU SOMMAIRE



### Dawson est millionnaire

Andre Dawson, un joueur que le directeur général John McHale a décrit hier comme étant un modèle à suivre, a signé un contrat de cinq ans évalué à environ \$4 millions avec les Expos. **Page 15.**

## Éditorial

Les universités, pour se conformer aux directives budgétaires de M. Parizeau, peuvent-elles consentir aux compressions draconiennes qui leur sont demandées? En éditorial, Jean-Pierre Proulx analyse la question. **Page 16.**



### Claude Jasmin, prix Duvernay

C'est l'écrivain Claude Jasmin qui reçoit cette année le prix Duvernay de la SSJB pour l'ensemble de son oeuvre. Romancier, dramaturge, essayiste et chroniqueur, l'écrivain est aussi un auteur de télévision très populaire avec la série de *La Petite Patrie*. **Page 12.**



**Restaurant Butch Bouchard**  
Grillades et fruits de mer de grande réputation

Table d'Hôte  
Tous les soirs jusqu'à 23h.30  
(compteur de salades) à partir de **\$8.50**  
Rôti de boeuf au jus **\$10.95**  
Salle de réception  
Maintenant ouvert les dimanches et les jours  
fériés de 16h. à 23h.30  
881 De Maisonneuve Est  
Réservations: 527-1221

## Sinon, l'Amérique court à la «catastrophe»

# Reagan veut réduire chômage et inflation

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a déclaré hier soir que les États-Unis connaissent aujourd'hui «le plus grand désordre économique» depuis 1930, sont menacés d'une «calamité économique de grande envergure», et qu'il est grand temps de «changer le cours des choses».

Dans un discours télévisé à la Maison-Blanche, il a annoncé que pour sortir de cette situation, il présentera au congrès le

18 février prochain un programme économique détaillé, prévoyant notamment une réduction de dépenses «de pratiquement tous les ministères» et une réduction de 10 pour cent de l'impôt sur le revenu «au cours de chacune des trois prochaines années».

Le président Reagan a souligné que les réductions budgétaires affecteront pratiquement toutes les agences gouvernementales, bien que les réductions en

question ne doivent porter que sur la croissance des dépenses, et pas nécessairement sur leur niveau actuel.

M. Reagan s'est engagé à ce que ces réductions ne se fassent pas au détriment des plus défavorisés.

«Nous pouvons continuer à assumer nos responsabilités envers ceux qui ont besoin de notre aide... mais nous ne pouvons continuer sur la voie du gaspillage», ajoute le président des États-Unis.

Le président a utilisé des tableaux et des courbes pour expliquer ses plans, tout en soulignant un passage un billet de 1 dollar et quelques pièces de monnaie pour illustrer la diminution du pouvoir d'achat.

Le président a passé la première partie de son exposé à dresser un sombre tableau de l'économie américaine. «On a perdu le contrôle du budget fédéral», a-t-il dit, en soulignant que depuis 1960 «la population américaine n'a augmenté que

de 23,3 pour cent» cependant que le budget fédéral «a progressé de 528 pour cent».

Nous venons d'avoir, deux années de suite, une inflation à deux chiffres, a déclaré M. Reagan. C'est la première fois depuis la première Guerre mondiale. Sept millions d'Américains souffrent de la tragédie du chômage, a-t-il ajouté. Si on les alignait, ils formeraient une co-

Voir page 16: Reagan

## Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures enquête

# Broadbent accuse le délégué de Grande-Bretagne d'ingérence

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a fait part hier de sa décision d'enquêter sur les allégations du chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, selon lesquelles le haut commissaire de Grande-Bretagne au Canada aurait tenté d'influencer des députés dans leur façon de voter sur le projet de résolution constitutionnelle du gouvernement.

M. Broadbent, qui le matin même avait confirmé avec fermeté son appui à l'initiative unilatérale du gouvernement de M. Pierre Trudeau, a accusé Sir John Archibald Ford, qui représente à Ottawa le gouvernement britannique depuis deux ans et demi, d'avoir «tenté d'influencer des membres du Parlement», une activité qu'il juge tout à fait «inappropriée» et qu'il appelle «une ingérence intolérable».

Le ministre, qui avait été informé par M. Broadbent d'une conversation entre deux députés et le haut commissaire lors d'une réception la semaine dernière à la résidence du gouverneur général, a déclaré: «Si ces faits étaient vrais, je dirais qu'une telle conduite serait naturellement un très mauvais service à rendre au gouvernement du Royaume-Uni. Et ce serait complètement inacceptable à notre gouvernement».

À M. Broadbent qui lui demandait une enquête et un rapport, M. MacGuigan a précisé qu'il faudra «probablement quelques jours pour enquêter et décider de la meilleure façon d'agir». Toutefois, en fin de journée, des informateurs au ministère de M. MacGuigan laissent entendre qu'il y avait peut-être beaucoup d'émotivité dans cet incident et que le climat normal pourrait sans doute être rétabli à la suite de quelques explications calmes et bien réfléchies.

Sir John Archibald Ford n'a pas tardé à réagir. Quelques minutes après l'échange aux Communes, il a déclaré en conférence de presse: «Je ne fais que mon travail, a-t-il dit; j'expose les faits au plus grand nombre de personnes possible et spécialement à ceux qui prennent les décisions, députés, ministres, représentants des provinces».

À ceux qui comme M. Broadbent lui reprochent de faire du lobbying, il a répondu que c'est le rôle d'un ambassadeur d'exposer le point de vue de son pays, comme l'avait fait à Londres M. Paul Martin pour la place revendiquée par le Canada au plus important aéroport de Londres.

Il a mentionné sa crainte que le Parlement canadien soit sur «la voie de la collision» avec le Parlement britannique, en espérant toutefois être dans l'erreur. Mais il a affirmé avec clarté que le projet Trudeau ne passera pas comme une lettre à la poste au Parlement de Westminster. Il a rappelé que deux mesures de Mme Margaret Thatcher ont été défaites à la Chambre des Lords au cours de la présente session.

Il a souligné en outre que le Parti travailliste connaît certaines difficultés et que l'on ne peut pas prendre pour acquis que le chef de cette formation pourra contrôler le vote de tous ses députés. Il a noté enfin que les parlementaires de son pays prennent leur travail très au sérieux.

Pure coïncidence, Lord Morris, dont le grand-père fut premier ministre de Terre-Neuve au début du siècle, déclarait à Londres hier que le projet canadien n'avait aucune chance de passer à la Chambre des Lords.

Mais à Ottawa un ancien premier ministre de l'Australie, M. Gough Whitlam, a soutenu que les Canadiens ne devraient pas tolérer une seule intervention britannique dans les affaires constitutionnelles de leur pays.

D'autre part, M. Ed Broadbent, qui avait le choix entre un allié libéral fédéral et un allié néo-démocrate provincial, a résolument pris parti pour M. Trudeau en laissant de côté M. Allan Blakeney.

Le NPD fédéral a pris l'engagement ferme de demeurer solidaire du projet gouvernemental à la condition qu'il y ait un débat suffisant aux Communes et qu'aucune mesure nouvelle inacceptable ne soit ajoutée à la résolution. M. Broadbent s'est dit «contre la guillotine et contre le filibuster», refusant ainsi complètement de donner une indication sur ce qui à son avis constitue un débat suffisant.

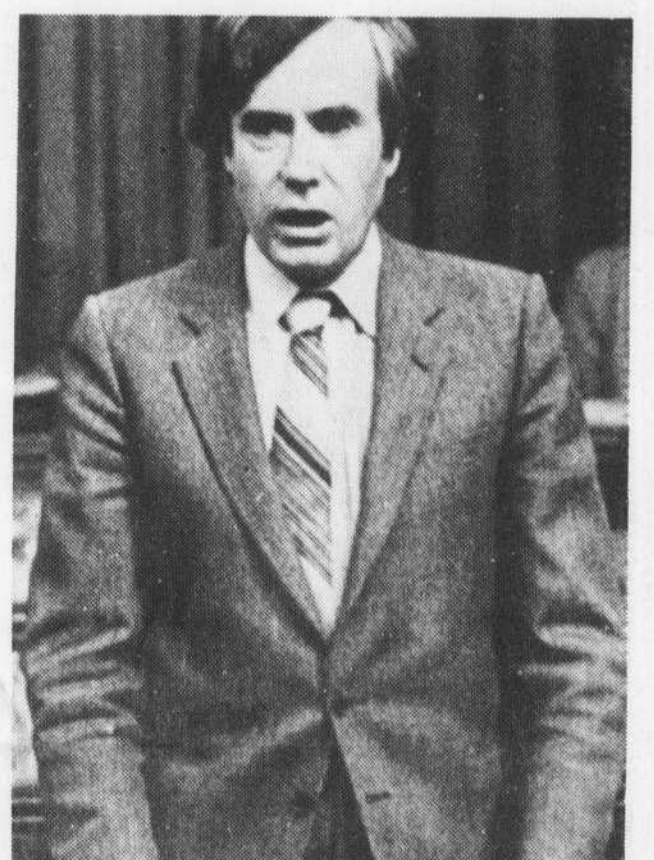
M. Broadbent considère que le projet de résolution a été sensiblement amélioré par le comité mixte. Il a même soutenu que la charte des droits ébauchée serait «la meilleure en Occident». Il s'est dit satisfait des amendements apportés pour les droits des femmes, des autochtones, de la formule d'amendement, sans oublier les handicapés et les groupes ethniques.

La décision d'appuyer le projet de résolution fut entérinée par le caucus de manière «très majoritaire», mais M. Broadbent n'a pas voulu donner l'assurance que tous ses députés voteront comme lui.

Voir page 18: Broadbent



Le haut commissaire de la Grande-Bretagne au Canada, Sir John Ford, s'est volontiers prêté aux questions des journalistes après qu'aux Communes le leader du NPD, M. Ed Broadbent, eut appris de la bouche du ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, qu'une enquête serait faite sur la prétendue ingérence du haut commissaire britannique dans les affaires canadiennes.



(Photolaser CP)

# Trudeau avoue qu'il ménage Davis par crainte de perdre son appui

TORONTO (PC) — M. Pierre Elliot Trudeau a affirmé hier qu'il n'était pas encore prêt à croiser le fer avec M. William Davis sur la question des droits linguistiques en Ontario parce qu'un tel geste pourrait compromettre le passage de sa résolution constitutionnelle au Parlement de Londres.

S'adressant à quelque 500 étudiants entassés dans un amphithéâtre de l'école de droit Osgoode Hall, à Toronto, le premier

ministre canadien, pressé de questions par deux étudiants francophones, a expliqué qu'il insistait auprès de M. Davis il risquerait de perdre l'appui du dirigeant ontarien dans le débat constitutionnel.

La perte de cet appui pourrait réduire nos chances de voir «le Parlement britannique faire ce que nous pensons qu'il doit faire», a ajouté M. Trudeau.

Ce fut son allusion la plus claire aux difficultés qui attendraient la résolution

constitutionnelle en Grande-Bretagne.

Le premier ministre a toutefois esquivé la question d'un étudiant à propos des documents faisant état d'un malaise chez les Britanniques qui ont fait l'objet d'une fuite dans un quotidien de la Ville-Reine.

M. Trudeau a simplement répondu qu'il se trouvait mercredi à Brandon, au Manitoba, et qu'il n'était pas au courant de l'affaire.

D'après ces documents, qui sont le

procès-verbal d'une rencontre entre MM. Mark MacGuigan et Francis Pym, respectivement ministre canadien des Affaires extérieures et leader du gouvernement tory aux Communes de Londres, les Britanniques ne sont pas certains que la résolution franchisse les étapes des Communes et de la Chambre des lords à cause de l'ampleur de l'opposition des provinces.

Voir page 18: Trudeau



Mme Lise Payette

## En ne sollicitant pas un nouveau mandat

# Lise Payette veut redevenir une «militante de l'option»

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Mme Lise Payette, l'un des ministres influents du gouvernement de M. René Lévesque, a annoncé hier qu'elle ne sollicitera pas un nouveau mandat, voulant retrouver sa liberté de parole et de militante de la souveraineté.

Député de Dorion et ministre d'État à la Condition féminine et au Développement social, Mme Payette a fait part hier de sa décision qui a été prise et com-

muniquée au premier ministre dès le mois d'août dernier.

Mme Payette, qui est le troisième ministre à abandonner la politique active depuis l'été dernier, les deux autres étant MM. Jacques Couture et Guy Joron, a toutefois l'intention de continuer après le prochain scrutin à militer activement au sein du Parti québécois qui demeure, selon elle, le meilleur véhicule pour réaliser l'objectif fondamental de ce parti, la souveraineté du Québec.

Entrée en politique en 1976, Mme Payette a rappelé qu'elle avait eu à ce moment-là deux grandes causes qu'elle voulait défendre et promouvoir: la souveraineté du Québec et l'amélioration de la condition de vie des femmes. Aujourd'hui, ce sont ces deux mêmes causes qui incitent Mme Payette à vouloir redevenir simple militante et retrouver sa liberté de parole.

«Si je choisis de ne pas être candidate à la prochaine élection, c'est par besoin personnel. Besoin de redevenir une militante de la souveraineté comme seule voie de la dignité du peuple québécois.

Voir page 18: Lise Payette

# Pierre Nadeau abandonne la direction de Pétrofina

par Michel Nadeau

Ayant exprimé publiquement son désaccord avec la politique fédérale dans le domaine de l'énergie et estimant être avant tout un «homme d'entreprise privée», le président du conseil et président de Pétrofina Canada Inc., M. Pierre Nadeau, a annoncé hier son intention de quitter la direction de cette nouvelle filiale de Pétro-Canada.

Hier, lors d'une conférence de

presse, M. Nadeau a affirmé que cette acquisition ne résoudrait en rien le problème d'autosuffisance pour le Canada. Il a précisé qu'il n'avait pas participé directement aux négociations qui se sont déroulées à Bruxelles à partir de vendredi dernier.

M. Nadeau était le seul francophone du Québec à occuper un poste de cadre supérieur à la compagnie pétrolière de la Place Ville-Marie. L'homme d'affaires montréalais n'a pas voulu mentionner dans quel sec-

teur il pourrait éventuellement poursuivre sa carrière.

M. Nadeau a débuté dans le domaine financier à la compagnie IAC où il a travaillé de 1950 à 1969. Quelques temps après son départ, cette entreprise déménagea à Toronto. En 1971, il est nommé par le premier ministre, M. Robert Bourassa, à la présidence de la Société de développement de la Baie James (SDBJ). Il y restera exactement un an.

Voir page 18: Nadeau

## chez VITO

Cuisine Italienne authentique  
La meilleure cave à Montréal

ATMOSPHÈRE, TRADITION, EXCELLENCE

5412 Côte des Neiges  
Montréal

735-3623



# Le projet Trudeau menace les travailleurs du bâtiment (la FTQ)

QUÉBEC (d'après PC) — Le projet fédéral de rapatriement unilatéral de la constitution, s'il est appliqué, mettra en chômage bon nombre de travailleurs québécois de la construction, a déclaré hier M. Fernand Daoust, secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

M. Daoust témoignait devant la commission de l'Assemblée nationale chargée d'étudier le projet fédéral, et qui a également entendu hier la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'Association des professeurs de français, le Mouvement national des Québécois (MNQ), la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ainsi que le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier.

Tous dénoncent le projet Trudeau. De fait, celui-ci n'a

reçu aucun appui des quelque 20 organismes venus se faire entendre depuis le début des travaux de la commission, si ce n'est un groupe anglophone de l'Estrie qui a néanmoins réclamé plusieurs changements majeurs dans le projet.

Hier, le secrétaire de la FTQ a expliqué que l'article 6 du projet fédéral aurait pour effet de permettre «la libre circulation des travailleurs à travers le Canada». Selon M. Daoust, cette libre circulation, «valable en soi», aurait des conséquences désastreuses pour le Québec.

Il croit en effet que des milliers de travailleurs de la construction en provenance d'autres provinces pourraient venir au Québec aux dépens des travailleurs québécois. Ces derniers sont actuellement protégés par un régime

protectionniste du gouvernement provincial que le projet fédéral rendrait caduc.

«Ce règlement en vigueur depuis 1978 est venu mettre fin au marasme qui empoisonnait les relations de travail de la construction depuis 10 ans», a dit M. Daoust.

C'est un peu le même type d'intervention qu'a faite l'Association québécoise des professeurs de français.

Selon le porte-parole de l'Association, Mme Irène Bellet, la charte fédérale aurait pour effet au plan scolaire de «gonfler indûment le secteur anglophone au Québec» en y permettant l'accès à plusieurs types d'immigrants que la loi 101 oblige actuellement à fréquenter l'école française. En conséquence, le nombre de professeurs francophones di-

minuerait au profit des enseignants anglophones.

Le principal regroupement syndical de professeurs au Québec, la CEQ, soutient de son côté que «le projet Trudeau veut donner au gouvernement central un leadership tel qu'il puisse rapatrier unilatéralement la constitution canadienne et la faire amender dans le sens de ses intérêts sans que le peuple québécois et les autres peuples du Canada n'aient la garantie de pouvoir intervenir».

A cet égard, la CEQ soutient que les peuples autochtones constituent «des alliés naturels du peuple québécois dans notre lutte contre le projet fédéral».

Le projet fédéral ferait perdre aux communautés autochtones «leur spécificité culturelle et les pouvoirs politiques qu'ils estiment nécessaires pour se maintenir comme sociétés distinctes et présider elles-mêmes à leur propre développement».

Plusieurs mouvements nationalistes ont aussi témoigné

leur opposition au plan Trudeau.

Pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et son président, M. Marcel Henry, l'Assemblée nationale devrait affirmer qu'elle «tiendra pour nulle et non avenue toute modification constitutionnelle imposée au Québec contre son gré».

Pour le Mouvement national des Québécois, «le gouvernement québécois doit faire le choix qu'on attend de lui: il doit faire le choix du Québec seulement».

Quant au maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, il se définit comme un Québécois «bafoué et trahi» par le projet fédéral.

Il a rappelé qu'à titre de président d'organismes pancanadiens, il a vécu l'expérience d'être toujours obligé de travailler en anglais, même lors de réunions tenues au Québec.

«Ce fut mon dernier bout de route à titre de Canadien. Je sais maintenant que mon pays s'arrête à Hull et à Cabano», a conclu M. Trépanier.



La semaine dernière, le procureur général de la Saskatchewan, M. Roy Romanow, s'est précipitamment rendu à Hawaï pour y rencontrer son premier ministre, M. Allan Blakeney, en vacances. Responsable du dossier constitutionnel de sa province, M. Romanow rencontrait hier la presse parlementaire de Regina, qui lui avait apporté quelques petits cadeaux évoquant son voyage secret. (Photolaser CP)

## La criminalité est en hausse, l'efficacité de la SQ également

par François Barbeau

La criminalité est en hausse au Québec, ce dont témoignent des chiffres rendus publics hier par le directeur général de la Sûreté du Québec, M. Jacques Beaudoin, qui n'a pas manqué de souligner que les membres de la SQ avaient par contre éclairci un nombre record de ces crimes.

Au cours de l'année 1980, la SQ a été saisie de 48.126 plaintes, ce qui représente une augmentation de 21,6% par rapport à l'année précédente.

Les membres de la SQ ont mené à bien 45,3% de leurs enquêtes. «Ce taux de solution», a fait remarquer M. Beaudoin, est un précédent dans les annales de la Sûreté du Québec, alors qu'en 1979 nous avions atteint un taux de 40,6%.

Le directeur général de la SQ est d'avis que ce taux de solution des crimes est l'un des meilleurs parmi les corps policiers nord-américains.

Dans son compte rendu, M. Beaudoin a attaché une importance toute particulière au grand nombre d'accidents de la route survenus au Québec en 1980. Des mesures préventives et répressives sévères ont permis de diminuer de 1,1% le nombre des accidents, qui se chiffre toutefois par 60.031 pour l'année dernière.

De ce nombre, la SQ déplore 856 accidents mortels, une diminution de 9,8% par rapport à l'année précédente.

Les mesures répressives dont a parlé M. Beaudoin prennent le nom de contraven-

tions pour le commun des mortels. En 1980, les agents de la SQ ont distribué plus de 408.000 «avis de 48 heures», invitant les automobilistes à faire réparer, par exemple, leurs freins ou leurs phares défectueux dans ce délai.

Les patrouilles de la Sûreté du Québec ont en plus rédigé 529.331 contraventions, une hausse de 17,9% par rapport à l'année précédente.

Ils ont en plus arrêté 15.827 automobilistes qui conduisaient en état d'ébriété. Ces statistiques indiquent que chaque jour de l'année 43 automobilistes sont invités à passer le test de l'ivresse.

Le nombre des accidents de la route a diminué en 1980 dans à peu près tous les districts de la SQ, exception faite de ceux de l'Outaouais et de la Côte-Nord, où la proportion de ces accidents a augmenté respectivement de 4,3% et de 5% par rapport à 1979.

Ce sont les vols par effraction qui occupent le plus les policiers de la SQ. Pour 1980, ils ont enregistré 16.814 plaintes de tels vols, une hausse de 32,4% par rapport à l'année précédente, et n'ont pu tirer au clair que 38% de ces vols.

Les vols de véhicules automobiles ont augmenté de 7,6%, les vols simples de 16,5%, les crimes économiques de 16,5% également. La SQ a été saisie de 1.425 plaintes relatives à des affaires de drogue, une hausse de 26,9% par rapport à 1979. Plus de 93% de ces affaires ont été éclaircies.

## Les journalistes de R.-C. réitèrent leurs demandes

par Angèle Dagenais

Les journalistes de la salle des nouvelles de Radio-Canada réitèrent leur demande d'un médiateur extérieur au ministère du Travail et qui pourrait prendre ses distances par rapport à l'appareil gouvernemental, pour les aider à dénouer l'impasse dans lequel se trouvent les négociations de leur contrat de travail.

Le syndicat des journalistes doit conclure lui aussi, après la partie patronale, à l'échec complet de la seconde tentative de médiation de M. Guy de Merlis, qui n'a pas réussi à faire avancer le dossier à la satisfaction des parties. Les ou-

vertures annoncées par Radio-Canada sur les congés de maternité et le problème des numéraires qui effectuent pratiquement 20% du travail de la salle des nouvelles, ne se sont pas concrétisées.

Les principaux points restant en litige sont la semaine de 32 heures, les salaires, les vacances, les congés de maternité, les numéraires et certaines clauses professionnelles, comme celle visant à garantir le droit du public à l'information, etc.

Quant aux numéraires, qui sont une trentaine en permanence dans la salle des nouvelles en plus d'un effectif de 205 journalistes et peuvent être, dans les périodes d'activités politiques intenses, jusqu'à 50, ils n'ont aucune sécurité d'emploi, prétendent les journalistes, peuvent rester plusieurs années au service de la Société sans être remerciés sans préavis et sont habituellement rémunérés au bas de l'échelle des salaires, c'est-à-dire sur une base de salaire annuel de \$15.900. Ils sont engagés, précise le président du syndicat, M. Bernard Larin, à la semaine, au mois ou à la

pièce, selon les cas. Le syndicat des journalistes demande que les numéraires aient la sécurité d'emploi après avoir travaillé une certaine période de temps à Radio-Canada, qu'ils aient droit à des avantages sociaux et que la Société adopte des critères de sélection et d'évaluation à leur endroit. Le syndicat estime qu'une trentaine de numéraires à temps plein de la salle des nouvelles ne sont que des journalistes réguliers déguisés: en effet, ils sont appelés dans certains cas à assumer des responsabilités de chefs de pupitre ou d'affectateurs, postes qui ne sont pas dévolus à des numéraires de passage.

Le syndicat affirme qu'il s'agit une fois de plus d'une preuve flagrante de la mauvaise gestion de Radio-Canada qui ne parvient pas à équilibrer ses ressources humaines et qui n'hésite pas, de surcroît, à affecter 30% de la masse salariale des journalistes à la rémunération de temps supplémentaire. Citant le directeur de l'Information de Radio-Canada, M. Marc Thibault, M. Larin a déclaré que pour effacer le temps supplémentaire qui se fait à la salle des nouvelles il faudrait engager 40 nouveaux journalistes.

Après trois mois de grève et l'échec des deux tentatives du médiateur spécial, les journalistes rejettent entièrement le blâme sur la direction de Radio-Canada qui se montre intransigeante, d'affirmer le syndicat, et se refuse à toute concession.

**guérin**

l'éditeur qui édite

**Chantons/ Dansons 2**

poèmes, rondes, comptines et chansons pour les 4-5 ans.

Hélène Poirier  
Carmen Ste-Marie Borduas  
Michelle Vandal Sudrau  
96 pages  
\$3,95



Ce recueil de poèmes, rondes, comptines et chansons se veut empreint de simplicité et constitue un mode

d'expression de la spontanéité des jeunes. Il est particulièrement dédié aux personnes oeuvrant dans les maternelles et les garderies; il s'adresse aux parents et aux professeurs ayant le goût de répondre à un besoin naturel des enfants: l'expression par le chant. Les paroles et les sujets sont empruntés à la vie

**guérin** éditeur limitée  
4574 rue SAINT-DENIS  
MONTREAL H2J 2L3  
TEL. (514) 842-3481



quotidienne des tout jeunes. Offrez-le aux vôtres afin que leur vie devienne empreinte de joie.

En vente dans toutes bonnes librairies et aux librairies Guérin:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112  
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525  
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647  
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

## Les garderies sans but lucratif dénoncent l'inertie et les vœux pieux de Québec

par Denis Lessard

QUÉBEC (PC) — Depuis l'adoption de la loi 77 sur les services de garde, en décembre 1979, rien n'a été fait par le gouvernement pour régler les problèmes de financement, de logement et de personnel posés par les garderies. Et malgré les affirmations du ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, le

développement du réseau de garderies de la province continue d'être désespérément lent puisque, sans politique financière conséquente, ce développement ne demeure qu'un vœux pieux.

C'est du moins ce qu'a soutenu, hier en conférence de presse, le Regroupement des garderies sans but lucratif du Québec, fort de l'appui de la CSN, de la CEQ ainsi que

d'une dizaine de groupes impliqués dans les services de garde à travers la province. L'essentiel de ces recriminations devait être repris aujourd'hui en conférence de presse à Montréal par le Regroupement qui représente quelque 80 garderies de la province.

Le ministère avait demandé aux garderies, à la mi-janvier, de consulter leurs membres

sur le projet de réglementation de façon à faire connaître leurs recommandations d'ici deux semaines. Selon M. Denis Munger, porte-parole du regroupement, le délai accordé aux garderies en fait une consultation factice, destinée à voter ces règlements à toute vapeur avant les prochaines élections.

Pour le Regroupement, la principale lacune du projet de

règlement demeure l'omission complète qu'on y fait d'une politique destinée à fournir aux garderies des locaux abordables financièrement.

«Nous sommes restés estomaqués de lire dans la presse les récentes déclarations de Mme Lisette Gervais, présidente de l'Office des services de garde du Québec», a lancé M. Munger.

Mme Gervais disait souhaiter que l'on repense la garderie dans une «perspective écologique» ou trouverait place «des constructions nouvelles et éclairées solaires».

«Loin d'envisager la possibilité de construire, les garderies ne réussissent souvent même pas à pouvoir s'offrir un local dans une école de quartier désaffectée», dénonce le Regroupement.

Ainsi, neuf garderies de la région de Montréal et une à Lévis ne paient plus leurs loyers afin de dénoncer la perte de ce droit à des locaux gratuits. Selon M. Munger, tout ce que l'Office a jusqu'ici trouvé en réponse à ces «grèves de loyers», c'est de couper les subventions tant que ces garderies n'auront pas accepté les bails proposés par les commissions scolaires. Le Regroupement proteste contre cette «complicité» de l'Office avec des commissions scolaires qui profitent financièrement des services de garde.

En outre, selon le Regroupement, la situation qui prévaut empêche de nouvelles garderies de démarrer et, dans les premiers six mois de l'année 1980, seulement trois projets de garderies sur 28 sont parvenus à signer un bail.

Or, la nouvelle réglementation proposée n'aidera en rien les garderies aux prises avec d'évidentes difficultés de financement. Le gouvernement accorde présentement, directement aux garderies, une subvention de \$2 par jour, par enfant, qui vient s'ajouter aux \$10 payés par les parents. En 1978, l'Ontario finançait directement ses garderies, accordant \$15,34 par jour et par enfant.

Un dossier de «Vie Ouvrière»

## Le «travail au noir» exploite d'abord ceux qui s'y livrent

par Louis-Gilles Francoeur

À l'occasion de ses 30 ans de publication, la revue *Vie Ouvrière* vient de lancer un dossier sur la prolifération du travail à domicile, communément appelé le «travail au noir», qui maintient autant ceux et celles qui le pratiquent dans un véritable état d'exploitation qu'il remet en question la sécurité de revenu des travailleurs syndiqués en usine et le niveau de vie de leurs dépendants.

*Vie Ouvrière* est une revue assez peu connue dans les milieux syndicaux en dépit de la vitalité de cette publication, qui sort huit fois par an, année sur année, sous le nom de *Vie Ouvrière* est une revue de l'Action catholique ouvrière.

Dans son dossier sur le travail au noir, qui touche tout particulièrement les immigrants et les milieux les plus défavorisés du Québec, on affirme que cette pratique connaît actuellement un regain de vie parce que, d'une part, les entreprises y trouvent une main-d'œuvre à des prix souvent trois à quatre fois inférieurs aux prescriptions du salaire minimum, et d'autre part, parce que ce système leur sert souvent d'échappatoire au fisc dans la mesure où cette production illégale est difficile à recenser.

Truffé de témoignages individuels, le dossier cite aussi des exemples, comme celui des sacs de Shake and Bake, mis en boîte à domicile. «La travailleuse reçoit un dollar du 1.000 sacs: il y a plusieurs opérations: plier le sac, le mettre dans sa boîte, la boîte dans un cabaret et le cabaret dans une caisse».

Dans d'autres cas, les travailleuses découvrent en retard leurs véritables conditions de travail, comme ce sont des jeunes filles qui avaient fabriqué des sacs à ordures pour Totem Converters, en 1972, au taux de \$9 du mille sacs. Après six jours de travail, elles ont découvert que leurs 61.000 sacs seraient payés \$9 pour 10.000 de ces mêmes sacs.

Cela équivalait à 13 cents l'heure et un tribunal leur a finalement accordé 50 cents l'heure pour leur labeur.

*Vie Ouvrière* analyse aussi le dossier des Doigts de fée, cette entreprise de Saint-Flavien qui a été fermée parce que le propriétaire a préféré transférer sa production à des sous-traitants plutôt que d'avoir à négocier un contrat de travail avec ses employés. Un «syndicat tué par la sous-traitance», titre la revue.

Les organismes touchés par les effets du travail au noir ne voient pas de solution miracle à ce problème.

L'Association «Au bas de l'échelle», qui a travaillé conjointement avec *Vie Ouvrière* à l'élaboration du dossier, impute au gouvernement une part de responsabilité car il a fait très peu de publicité pour dire au public que la loi 126, sur les normes minimales de travail, couvre le travail à domicile depuis son entrée en vigueur, en avril 1980. Aucune plainte n'a été

reçue par la Commission des normes du travail sur cette question depuis lors, ce qui indique un réel problème d'information.

Au Bas de l'échelle reconnaît que le travail à domicile met en cause très souvent la sécurité d'emploi des travailleurs de l'usine, syndiqués ou non. D'un autre côté, «les syndicats ont démontré jusqu'à date une indifférence assez généralisée au sort des travailleurs à domicile», et ils devraient s'attaquer à l'affaiblissement du rapport de force des deux groupes menacés par cette pratique, écrit le porte-parole de l'association.

Au Bas de l'échelle préconise enfin une action syndicale ferme parce que ce sont les syndicats qui «ont le pouvoir de négocier l'abolition des sous-traitants et du travail au rendement à domicile».

Mme Suzanne Olson, chargée de l'information dans le secteur vêtement de la FTQ, préconise elle aussi un renforcement de l'action syndicale dans un domaine où le travail à domicile tend à proliférer. Mme Monique Simard, du comité de la Condition féminine de la CSN développe sensiblement la même logique mais elle ajoute que les syndicats doivent trouver le moyen

d'entrer en contact avec les femmes aux prises avec le travail au noir, ce qui n'est pas facile dans la mesure où ces femmes craignent de se priver du maigre revenu ainsi obtenu. Elle propose enfin aux syndicats d'œuvrer plus fermement contre les changements technologiques, à l'origine de la disparition de plusieurs emplois.

Le comité pour l'Égalité des chances de la CSN estime de son côté que la disparition du décret du gant n'a pas aidé à juguler le phénomène de ce côté. Il préconise la promulgation d'un décret efficace, qui permettrait le travail à la maison «mais aux mêmes conditions qu'à l'usine».

«Il faudrait que chaque cave soit considérée comme une usine syndiquée», notait le comité dans une enquête sur cette question. Ce même comité exprime d'autre part l'avis que l'abolition du travail au noir ne pourra se faire sans l'existence d'un bon réseau de garderies pour que les femmes qui veulent s'en sortir puissent en même temps assumer leurs responsabilités familiales.

**BOUQUINEZ À L'AISE**

À

**L'agence du livre français inc.**

1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —  
Tél.: 844-6896 844-6438

**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

**ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS**  
Fondée en 1982  
Brevets d'invention  
Marques de commerce  
Dessins industriels • Droits d'auteur  
1514, Docteur Penfield  
Montréal H3G 1K5. Tél.: (514) 934-0272  
Télex 05-268656. Cable MARION  
Télécopier international Xerox 400

**MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET**  
DÉCORATEURS-ENSEMBLERS  
DESIGNERS D'INTÉRIEURS  
878-3846  
286 est. St-Paul, Vieux Montréal

**DAVID, BOULVA CLEVE**  
ARCHITECTES  
1253 ave McGill College  
Suite 800  
MONTREAL - 866-8621

**les architectes LONGPRÉ MARCHAND**  
Montréal - 842-1401

**TEKDES LIMITÉE**  
TECHNICIENS ET DESSINATEURS DE PROJETS INDUSTRIEL ET COMMERCIAL  
Spécialités: Mécanique Industrielle, Tuyauterie et Isométrie  
1819 AVE. VICTORIA, LONGUEUIL, P.Q. J4J 3C6  
874-0780

**VERMETTE, DUNTON, CIACCIA, RUSKO, De WEVER & SAINTONGE**  
Arçades  
Suite 2104, Tour de la Bourse  
800, Square Victoria  
Montréal, Canada H4Z 1H1  
Téléphone: (514) 858-6743  
Clermont Vermette, c.r. Jaime W. Dunton  
John Ciaccia, M.A.N. M.P.J. Rusko, c.r.  
Marc De Wever Jean-Pierre Saintonge  
Michel Caron Marc Charbonneau  
Emilien Brail, c.r. — conseil

**LOTO-SÉLECT**

Date 4-2-81

NUMÉRO GAGNANT 6525

Ventes \$127,408.50

Mises de 50c gagnantes

Lot par mise de 50c

dans l'ordre

13

\$2,510.90

dans n'importe quel ordre

118

\$209.20



## en bref...

### ■ Datsun perd en Cour suprême

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a maintenu le droit des consommateurs de poursuivre les fabricants d'automobiles en Cour des petites créances au Québec. Dans une décision unanime, les neuf juges ont rejeté la prétention des fabricants de Datsun voulant que la Cour des petites créances soit inconstitutionnelle. Datsun avait soutenu que les parties ne pouvaient pas être représentées par un avocat en Cour des petites créances. Cette cause était pendante depuis plus de huit ans devant les tribunaux du Québec. Le jugement signifie, a fait remarquer l'Association de protection des automobilistes, que le manufacturier japonais va devoir régler des centaines de réclamations de propriétaires de Datsun depuis 1970, soit environ \$200,000.

### ■ Retour de M. Bellemare sur la scène politique

CAP-DE-LA-MADELEINE (PC) — L'ex-chef intérimaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, songe à se représenter contre son ancien chef et actuel député péquiste, M. Rodrigue Biron, dans le comté de Lotbinière, lors du prochain scrutin général au Québec. M. Bellemare a déclaré au cours d'une entrevue hier qu'il se proposait de «laver son adversaire». Il a ajouté qu'il rencontrera la semaine prochaine Me Jérôme Choquette, ex-chef du Parti national populaire, et Me Lionel Aymard, inscrit au dossier contre le ministre de l'Éducation du Québec dans la question de l'enseignement sexuel dans les écoles. M. Bellemare a déclaré que son attitude à l'égard de l'Union nationale aurait été toute autre si le maire Drapeau ou M. Mario Beaulieu avaient accepté d'en prendre la direction.

### ■ Le procès de Cantin reprendra le 19 mars

QUÉBEC (PC) — C'est jeudi le 19 mars au Palais de Justice de Chibougamau que reprendra le procès de Florent Cantin, 22 ans, accusé d'avoir causé la mort de M. Robin Desjardins en mettant le feu au club Opémiska de Chabais dans la nuit du premier de l'an 1980. L'incendie avait causé la mort de 48 personnes, toutes de Chabais, petite ville minière de 4,000 âmes située à environ 300 km au nord-ouest du Lac Saint-Jean. Le procès de Florent Cantin avait été ajourné le 29 janvier après que la défense en eut appelé de la décision du juge qui lui refusait un délai de 15 jours pour assigner un nouveau témoin. Cette appel présenté en Cour supérieure sous la forme d'un bref en certiorari par l'avocat de Cantin, Me Claude Gagnon, a eu pour effet d'interrompre les procédures. Ayant toutefois réussi à joindre son témoin éventuel entre-temps, Me Gagnon se désista de son appel en Cour supérieure mardi dernier.

### ■ La maladie menace les élevages de porc

QUÉBEC (PC) — Une maladie pulmonaire qui frappe les troupeaux de porcs depuis quelque temps au Québec pourrait entraîner des pertes de l'ordre de \$1 million pour cette industrie. C'est du moins ce que révèle une évaluation sommaire effectuée par une source proche des milieux agricoles. Une recrudescence de cette maladie, appelée «Haemophilus porcine» et contre laquelle il n'existe pas de vaccin, a été enregistrée au cours des derniers mois. Des troupeaux ont notamment été touchés dans les régions de la Beauce et de Saint-Hyacinthe. Selon les Services vétérinaires du ministère québécois de l'Agriculture, de Pêcheries et de l'Alimentation, il est cependant difficile d'évaluer l'importance de la pénétration de la maladie parce que peu d'éleveurs en avisent ses laboratoires de pathologie. Un communiqué gouvernemental émis en consultation avec des représentants d'éleveurs de porcs affirme que «cette maladie peut causer des pertes économiques énormes, car le nombre d'animaux atteints dans un engraissement peut atteindre 50 pour cent, avec une mortalité moyenne de 5 à 10 pour cent qui peut s'élever à plus de 40 pour cent lorsque la bactérie atteint un troupeau pour la première fois».

### ■ Le Canada aldera les réfugiés du Cambodge

OTTAWA (AFP) — Le Canada accordera une subvention de \$3,75 millions pour appuyer les opérations de secours aux réfugiés du Cambodge au cours de 1981, a annoncé hier M. Mark MacGuigan, ministre canadien des Affaires extérieures. Cette contribution a été annoncée à l'UNICEF lors d'une séance spéciale du conseil d'administration à New York, les 22 et 23 janvier dernier, précise-t-on à Ottawa. La subvention permettra de venir en aide aux réfugiés kampuchéens qui se trouvent à l'heure actuelle dans des camps en Thaïlande, dans des camps le long de la frontière thaïlandaise bordant le Kampuchea et à ceux qui se trouvent encore dans leur pays. Elle permettra également de soulager les villages thaïlandais qui ressentent les effets de l'afflux de réfugiés.

### ■ Ottawa ferme son bureau des pêcheries à Québec

QUÉBEC (PC) — Le ministère fédéral des Pêches et des Océans a décidé de fermer sa direction régionale de Québec. Ainsi, toute l'administration fédérale des pêcheries sur le fleuve, son estuaire et la partie québécoise du golfe, sera désormais assurée par la Direction de la région de Moncton. C'est ce que révèle un document d'information interne dont le quotidien Le Soleil a obtenu copie, et qui était destiné «exclusivement aux personnes que touche la décision ministérielle de créer et d'établir la région du Golfe». Selon le journal, les fonctionnaires qui ne seront pas invités ou refuseront de déménager pourraient ainsi être rétrogradés puisque les postes de direction se trouveront désormais à Moncton.

### ■ Les Apôtres de l'Amour Infini manifestent

OTTAWA (PC) — Un groupe de membres de la secte des Apôtres de l'Amour infini ont manifesté hier sur la colline parlementaire à Ottawa pour demander la libération du père Jean-Grégoire, qui purge actuellement une peine de deux ans d'emprisonnement. Une quinzaine de membres de la secte ont paisiblement déambulé par un froid mordant en face du Parlement, en arborant des pancartes et en s'offrant à prendre la place du père Jean-Grégoire en prison. Ce dernier a été reconnu coupable d'une accusation de séquestration des enfants Cuerrier, qui étaient gardés au monastère des Apôtres de l'Amour infini, à Saint-Jovite. C'est le 9 octobre dernier que le père Jean-Grégoire s'est constitué prisonnier, après avoir épuisé tous les recours légaux.

### ■ Les syndiqués albertains veulent un Canada uni

EDMONTON (PC) — La Fédération des travailleurs de l'Alberta a «condamné sans réserve le séparatisme de l'Ouest» hier et s'est engagée à lutter avec tous les moyens et ressources pour garder le Canada fort et uni d'un océan à l'autre. Dans une résolution adoptée à l'unanimité, au cours du congrès annuel de la FTA, les délégués ont soutenu que «les divers mouvements séparatistes de l'Ouest ne sont que des organisations de façade pour les intérêts des multinationales pétrolières» et que, s'ils réussissaient, ce serait «aux dépens des petits cultivateurs et des hommes d'affaires, des travailleurs et des retraités». Les congressistes, dans une autre résolution, ont qualifié l'affrontement fédéral-provincial de «conflit entre les manufactures et les banques de l'Est, représentées par le Parti libéral fédéral, et les monopoles pétroliers de l'Ouest, représentés par le Parti conservateur de l'Alberta».

# Pour la banlieue, l'accord sur le transport représente un acte de foi dans la CUM

par Alain Duhamel

En donnant son appui à l'accord intervenu entre la Communauté urbaine de Montréal et le ministère des Transports du Québec pour la réalisation du plan de transport intégré, la Conférence des maires de banlieue fait avant tout un acte de foi à l'égard d'une structure qu'elle ne contrôle pas.

«Nous faisons de nouveau confiance à la CUM en acceptant ce qui nous est proposé», a dit le maire d'Anjou, M. Jean Corbeil, président de la Conférence des maires de banlieue, en commentant la situation nouvelle dans laquelle se trouve tout le développement du transport en commun sur l'île de Montréal. L'accord confie à la CUM la maîtrise d'œuvre du plan de transport intégré. Aussi longtemps qu'une réforme des structures de la CUM ne vient modifier les rapports du pouvoir entre la ville de Montréal et les villes de banlieue, l'administration montréalaise garde le contrôle de la Communauté et de ses œuvres. La délégation montréalaise détient une majorité au Conseil de la CUM et au comité exécutif et n'a pas hésité à jeter tout son poids dans la balance lorsqu'elle a voulu s'op-

poser aux démarches des banlieues en faveur de l'intégration des trains.

«Il est encore possible de bloquer la réalisation de ce plan-là. Il ne faudrait pas que l'on se retrouve dans un cul-de-sac lorsqu'il y aura des décisions à prendre», déclare M. Corbeil. Nous aurions été plus en sécurité si le ministère des Transports avait été le maître d'œuvre du plan.

Dans des projets de protocole discutés l'an dernier, un groupe de travail, composé de représentants d'organismes administratifs auxquels les élus n'avaient aucun accès direct, se chargeait de la mise en œuvre du plan. L'accord, et M. Corbeil s'en réjouit volontiers, renforce l'autonomie des élus locaux en leur confiant la maîtrise d'œuvre d'un plan évalué à près de \$1 milliard.

L'entêtement de Montréal dans la promotion des autobus en lieu et place d'une exploitation des infrastructures ferroviaires l'avait conduit, selon M. Corbeil, dans une position intenable dès lors que diverses études concluaient toutes à l'avantage de l'intégration des trains de banlieue. «Montréal avait une attitude émotive. La décision de la ville de

Montréal est due bien plus à l'impossibilité de continuer dans cette attitude qu'à des tractations», ajoute le maire d'Anjou.

Montréal a fait volte-face mais a obtenu des garanties sur le financement des déficits d'exploitation des trains de banlieue et des aménagements prioritaires sur son territoire. M. Corbeil ignore si les concessions de la ville de Montréal ont un prix plus élevé. «Le prix que nous payons, nous, c'est de se faire ridiculiser si on utilisait les structures actuelles pour bloquer le plan. L'histoire dira alors que nous avons été naïfs mais elle ne pourra dire que nous avons été de mauvaise foi.»

La conclusion de l'accord représente pour la Conférence des maires de banlieue une importante victoire puisque, il y a trois ans, elle se trouvait seule dans la promotion des trains de banlieue. Les compagnies de chemin de fer avaient annoncé des plans de désengagement, le gouvernement fédéral refusait de prendre les trains de banlieue à son compte, le gouvernement du Québec n'avait encore aucune politique précise à cet égard, la CUM ne parvenait pas à faire consensus sur le développement du transport en commun. Il aura fallu les études

du Bureau de transport métropolitain, du Conseil des transports de la région de Montréal, un plan de transport intégré, une nouvelle politique d'aide au transport en commun du gouvernement québécois et une réforme de la fiscalité municipale et plusieurs débats orageux à l'intérieur de la CUM pour en arriver à un accord général entre toutes les parties en cause.

Le public ressentira les premiers effets de l'accord lorsque la CUM et les compagnies de chemin de fer auront conclu une intégration de services et de tarifs. Depuis trois ans, les chiffres relatifs au coût de l'exploitation des trains de banlieue ont varié entre une dizaine de millions et \$20 millions. La Commission de transport de la CUM (CTCUM) a dans son budget de 1981 des crédits de \$12,5 millions pour les trains de banlieue qui paraissent déjà insuffisants. D'autres hypothèses, notamment au CTREM, établissent les frais d'exploitation à \$14 millions. Les négociations avec les compagnies de chemin de fer, officieuses jusqu'à ce jour, officielles désormais, permettront de vérifier la justesse des hypothèses de financement.



Un camion-remorque est venu au secours des usagers d'une autoroute de la Caroline du Nord après qu'un appareil privé eut été forcé de faire un atterrissage au beau milieu de la circulation. Les deux passagers, dont un apprenti pilote, s'en sont tirés indemnes. Le camion a tout simplement ramené l'avion à sa base de départ. (Photolaser AP)

## Les policiers n'ont pu présenter des preuves convaincantes

# Donald Côté acquitté de possession de cocaïne

par Bernard Morrier

Le bijoutier montréalais Donald Côté, âgé de 48 ans, a pu respirer hier l'air de la liberté, pour une première fois après plus d'un an d'incarcération, en apprenant du juge Jean-Paul Dansereau, de la Cour des sessions, qu'il était acquitté de la double accusation de conspiration et de possession d'une livre de cocaïne dans le but d'en faire le trafic. Côté, dont le procès avait commencé en juillet dernier pour connaître certaines interruptions, avait été appréhendé le 28 janvier 1980, avec sa compagne Marie-Louise Nolan, aux abords de l'hôtel Bonaventure, à la suite d'une filature exercée par la Sûreté du Québec.

Mlle Nolan avait commencé à subir son procès avec Côté mais, dès le 20 novembre, les procédures avaient été suspendues contre elle après qu'elle eut demandé un procès séparé. Une demande à cet effet avait d'abord été rejetée par la Cour supérieure, mais la co-accusée avait décidé de soumettre le tout à la Cour d'appel. Le verdict étant maintenant rendu à l'endroit de son prétendu complice, elle subira un procès séparé. En acquittant Côté hier, le juge Dansereau a déclaré que si la Cour a cité de larges extraits des témoignages de chaque témoin pour en faire ressortir des contradictions flagrantes de chacun et si la Cour a reproduit dans son ju-

gement certaines de ses propres citations, alors que le tribunal manifestait spontanément sa vive réaction à ce qu'il entendait, c'est parce que la Cour n'a qu'à décider quelle valeur probante elle doit accorder aux témoignages des témoins de la poursuite.

«Le tout, poursuit le juge Dansereau, après la volte-face inexplicable de ces témoins sur leur récit des événements comme étant survenus au dixième étage du garage de la Place Bonaventure, après avoir raconté auparavant, dans d'autres témoignages, qu'ils s'étaient passés au neuvième étage. La Cour répète qu'il est inconcevable que tous les policiers dans une même cause se contredisent d'une telle manière. «M'étant instruit en matière

de droit et étant maître des faits, conclut le juge Dansereau, j'arrive à la conclusion que tous ces démentis, ces blancs de mémoire, ces changements de témoignage, ces contradictions de la part de tous les témoins me convainquent que la poursuite n'a pas établi la culpabilité de l'accusé hors de tout doute raisonnable et j'acquitte l'accusé sous les deux chefs d'accusation.»

Lors de sa plaidoirie, Me Léo-René Maranda, qui défendait Côté, après avoir parlé d'une «monstrueuse fabrication de preuves» dans ce dossier, avait dit que quand des témoins viennent dire la vérité, il est impossible de les confondre. Ce soit un policier ou un autre témoin, pour celui qui dit la vérité, la vérité

n'a qu'une face, la vérité ne change pas, les faits ne changent pas d'un témoignage à l'autre, a soutenu le procureur.

«Je n'ai jamais vu dans toute ma carrière une cause où j'ai été aussi scandalisé par l'attitude des policiers, qui venaient vous dire sans vergogne, en disant exactement le contraire de ce qu'ils avaient dit, qu'ils disaient la même chose. Je n'ai jamais vu autant de contradictions dans une seule cause, et je ne parle pas de contradictions mineures, je parle de contradictions importantes, a déclaré Me Maranda.

En fin d'après-midi, le procureur de la Couronne, Me Michel Vien, n'avait toujours pas fait savoir s'il porterait la cause en appel.

Quant à Côté, il a pu quitter sa cellule au milieu de l'après-midi, tout en déclarant sa foi inébranlable dans la justice. «Ce fut très long, ce fut dur pour ma santé et mes enfants, mais je crois que cette justice n'a pas de prix.» Côté attend maintenant de

savoir ce qu'il arrivera de deux autres causes où il avait été reconnu coupable mais qui font actuellement l'objet d'appel. Dans le premier cas, il était accusé de possession d'armes et, dans l'autre, de possession d'obligations volées.

F.B.

Un choix judicieux quand on ne dispose pas d'argent liquide..., mais d'obligations

## Le régime enregistré Obligations d'épargne

Avec le régime enregistré d'épargne-retraite Obligations d'épargne de la Fiducie du Québec, vous pouvez, même si vous ne disposez pas d'argent liquide, vous constituer un régime d'épargne-retraite ou encore continuer de contribuer à l'épargne-retraite en utilisant vos obligations d'épargne du Québec ou du Canada.

Le régime Obligations d'épargne vous permet de joindre les avantages de vos obligations à ceux d'un régime enregistré d'épargne-retraite: économie d'impôt, rendement garanti, sécurité.

**Rendement accru de vos obligations**  
Incluses dans un régime enregistré d'épargne-retraite, vos obligations d'épargne sont déduites

de votre revenu imposable au plein montant de leur valeur nominale et des coupons non encore encaissés, l'année où vous les déposez dans votre régime. Le rendement de vos obligations s'en trouve considérablement accru.

### Encaissables en tout temps

Vos obligations restent encaissables en tout temps. Si vous les encaissez, leur valeur totale s'ajoute toutefois à votre revenu imposable de l'année en cours, et le régime est alors désenregistré.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations sur nos régimes d'épargne-retraite.

Venez ou téléphonez.



**MONTREAL**  
Complexe Desjardins  
(514) 281-8840  
1-800-361-6840,  
poste 8840

**LAVAL**  
Place Val des Arbres  
(514) 668-5223  
1-800-361-3803

**QUEBEC**  
Complexe Centre-Ville,  
Ste-Foy (418) 653-6811  
1-800-463-4792

**SHERBROOKE**  
Place Jacques-Cartier  
(819) 566-5667  
1-800-567-6920

**CHICOUTIMI**  
Place du Royaume  
(418) 549-5746  
1-800-463-9657

**Fiducie du Québec**

desjardins

| Régie des permis d'alcool du Québec                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                              |                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| AVIS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                              |                                            |
| DEMANDES DE PERMIS D'ALCOOL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                              |                                            |
| Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis. Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 1 <sup>er</sup> est, rue Notre-Dame, suite 9,200, Montréal, Québec, H2Y 1B6 |                                                                                              |                                            |
| Nom du requérant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Nature de la demande                                                                         | Endroit d'exploitation                     |
| RUCCOLO, Donato                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | (1) épicerie                                                                                 | 1675, Villieray Montréal (cité)            |
| SARACINO, Giovanni                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | (1) restaurant/<br>(1) bar                                                                   | 6442, Papineau Montréal (cité)             |
| LE TANGO VERT INC.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 1 bar avec danse<br>spectacles                                                               | 4935, Jarry est St-Léonard (cité)          |
| LE ROI DU SOUS-MARIN GEORGES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | (1) restaurant                                                                               | 12915, Sherbrooke est Pointe-aux-Trembles  |
| 93233 CANADA LTÉE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | (1) restaurant avec<br>danse/<br>(1) bar avec danse/<br>(1) bar avec danse/<br>et spectacles | 730, 90e avenue Lasalle (cité)             |
| 95457 CANADA LTÉE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Autorisation film<br>dans brasserie<br>spectacles                                            | 5801, Boul. St-Laurent Montréal (cité)     |
| BOULANGERIE & PATISserie BANVILLE (VILLE MONT-ROYAL) INC.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 1 épicerie                                                                                   | 2368, Chemin Lucerne Mont-Royal (ville)    |
| 100423 CANADA INC.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 1 restaurant avec<br>danse et spectacles<br>1 bar avec danse<br>et spectacles                | 5334, Avenue du Parc Montréal (cité)       |
| SANSALONE Giovambattista                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | (1) épicerie                                                                                 | 5699, boul. Monk Montréal (cité)           |
| 100320 CANADA LIMITÉE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | (1) bar                                                                                      | 2, Le Royer est Montréal (cité)            |
| PSAROTAVERA DU SYMPOSIUM LTÉE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | (1) restaurant                                                                               | 4293, St-Denis Montréal (cité)             |
| RESTAURANT LA VIEILLE LISBONNE INC.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Demande corrigée/<br>Changement de capacité et autorisation dans bar                         | 3702, boul. St-Laurent Montréal (cité)     |
| LA BRASSERIE LE GOLFEUR INC.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Autorisation danse dans 1 brasserie                                                          | 10131, boul. Pie IX Montréal Nord (cité)   |
| BROECK ENTERPRISES LTD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Autorisation de spectacles dans 1 restaurant/ 1 restaurant additionnel                       | 5160, rue Sherbrooke ouest Montréal (cité) |
| LE PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL GHISLAIN K. LAFLAMME, avocat                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                              |                                            |



# «Solidarité» lance un appel à la grève générale dans une province

**VARSOVIE** (d'après Reuter et AFP) — Les dirigeants des syndicats polonais ont décidé hier un mot d'ordre de grève générale pour lundi prochain dans la province méridionale de Jelenia Gora, en réaction contre les mesures annoncées à Varsovie en matière de paiement des jours de grève.

Par ailleurs, l'arrêt du travail décidé voici dix jours dans la province de Bielsko-Biala se prolongeait ce même jeudi, à la suite de la rupture des négociations entre les syndicats et le gouvernement. Dans la région de Przemyśl, les ouvriers ont également manifesté contre la réglementation des jours de grève.

Les autorités polonaises, qui n'ont pas donné de suite

concrète aux accusations qu'elles ont portées ces derniers jours contre Solidarité, semblent se refuser à toute initiative avant la réunion du comité central du POUF prévue lundi prochain, la veille du jour où la cour suprême doit se prononcer sur la légalité du syndicat indépendant des agriculteurs.

La nouvelle vague de manifestations, grèves et menaces de grève qu'affronte la Pologne survient moins d'une semaine après l'accord conclu au sujet de l'accès des nouveaux syndicats aux moyens d'information.

M. Lech Walesa, chef national de Solidarité, a demandé mercredi soir aux ouvriers de Bielsko-Biala de se préparer à une occupation de toutes les

usines de la province au cas où les autorités tenteraient de recourir à la force. Les dirigeants syndicaux de la région ont estimé hier une telle possibilité encore éloignée, mais aucune reprise des négociations n'est en vue pour le moment.

Dans la province de Jelenia Gora, l'appel à la grève générale a été lancé par un comité de grève qui a en même temps donné jusqu'à lundi au gouvernement pour satisfaire aux exigences des ouvriers. La réaction des responsables de «Solidarité» au barème fixé par Varsovie pour le paiement des jours de grève (50 pour cent des salaires à condition que les statuts syndicaux soient respectés) laisse prévoir une extension du mouvement de débrayage.

Selon les grévistes de Jelenia Gora, la nouvelle réglementation vise essentiellement à restreindre le droit de grève. Or, soulignent-ils dans un communiqué, «ce droit est notre seul moyen d'atteindre nos objectifs».

Par ailleurs, l'Allemagne de l'Est a réitéré hier ses accusations contre «Solidarité», que l'agence ADN accuse d'avoir transformé la province de Bielsko-Biala en foyer antirévolutionnaire. La région est à présent un centre d'attaques dirigées contre le parti et l'État, affirme ADN. — Les divers syndicats d'agriculteurs qui se sont formés dans la campagne polonaise sur le modèle de «Solidarité» ont fusionné pour former une organisation commune, a-t-on appris hier au siège du «comité de grève» de «Solidarité rurale», à Rzeszow (sud-est de la Pologne).

Cette décision, indique-t-on, a été prise mercredi à la suite d'une réunion à laquelle ont participé les membres fondateurs des trois plus importantes organisations paysannes: «Solidarité Rurale», «Solidarité Paysanne» et le «Syndicat des Producteurs Agricoles Solidaires».

Le nouveau syndicat, qui a adopté provisoirement le nom de sa principale composante, «Solidarité Rurale», revendique désormais 1,5 million d'adhérents dans les quelque 3,5 millions de fermes privées que compte la Pologne. Il recrute également des adhérents parmi les ouvriers des fermes d'État.

«Solidarité Rurale» avait sollicité son enregistrement auprès du tribunal administratif le 24 septembre dernier, sous le nom de «Comité provisoire du syndicat indépendant des agriculteurs». Après deux rejets successifs, le syndicat s'était pourvu en appel auprès de la cour Suprême. Celle-ci doit rendre son avis le 10 février.

A diverses reprises toutefois, les responsables du parti et du gouvernement se sont prononcés contre la création de la campagne d'un syndicat qui se substituerait aux «cercles agricoles» traditionnellement contrôlés par le pouvoir.

Un groupe de quelque 300 militants de «Solidarité Rurale» occupe depuis plus d'un mois le siège des anciens syndicats officiels de Rzeszow. Des négociations s'y sont engagées dimanche dernier, avec le vice-ministre de l'Agriculture Andrzej Kacala. Elles portent sur l'ensemble des revendications du «comité» de grève, à l'exception de la question de l'enregistrement du syndicat. M. Kacala les a qualifiées de «dures» hier soir à la télévision.

M. Piotr Jaszewicz, ancien président du conseil polonais, a été expulsé du Parti ouvrier unifié polonais, a annoncé hier soir la radio d'État. M. Jaszewicz, qui avait été limogé il y a un an, a reconnu les fautes dont l'avait accusé le comité central du POUF l'automne dernier. Selon la radio, on lui reprochait des erreurs de gestion économique, un style de gouvernement arbitraire et le refus d'admettre des critiques justifiées.

«Maintenant de 69 ans, l'ancien président du gouvernement était arrivé au pouvoir en 1970. Bras droit de l'ancien chef du Parti, Edward Gierek, il a eu la charge du programme de développement économique de la Pologne pendant presque toute la décennie.

# Non-alignés: priorité au conflit Irak-Iran

**NEW DELHI** (AFP) — La guerre entre l'Irak et l'Iran est l'une des plus délicates questions que devront aborder les ministres des Affaires étrangères du mouvement des pays non alignés, lors de leur conférence à New Delhi, du 9 au 12 février.

Au cours des travaux préparatoires, les délégations se sont notamment préoccupées des conséquences que cette guerre entre Téhéran et Bagdad, tous deux représentés à la conférence, peut avoir sur l'unité de leur mouvement qui fête son vingtième anniversaire.

Créé il y a vingt ans par des pays qui voulaient poursuivre, dans les relations internationales, une politique indépendante des grandes puissances, le mouvement des non-alignés est anxieux de trouver, sans interférence extérieure, une solution au conflit qui déchire, depuis six mois, deux états membres.

Une première tentative avait été entreprise avec la création d'une Commission de Bons Offices, à l'initiative de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), membre à part entière du mouvement des non-alignés. Cette commission s'est réunie à Belgrade en novembre, sans parvenir à un résultat.

En attendant qu'un développement positif survienne avant la conférence de New Delhi, l'Inde avait proposé un premier projet de déclaration finale dans lequel, sans que soient mentionnés nommément l'Irak et l'Iran, il était souhaité qu'une «solution pacifique» soit trouvée.

En prenant acte de l'absence de solution, l'Inde a proposé mercredi un nouveau projet comprenant un paragraphe plus détaillé où les ministres expriment leur «profond regret» face à la poursuite du conflit entre l'Irak et l'Iran et à ses «graves conséquences, non seulement pour les peuples des deux pays, mais aussi pour le mouvement (des non-alignés) dans son ensemble». Il appelle les deux pays à régler leur différend «au nom de la solidarité entre non-alignés».

Selon certaines informations non confirmées, la conférence de New Delhi pourrait décider la création d'un nouveau comité de paix pour tenter de trouver une solution. En outre, l'Inde espère que la conférence ministérielle offrira la possibilité d'établir des contacts utiles entre l'Irak et l'Iran.

Le projet de déclaration finale porte également sur la situation dans l'océan Indien et «souligne la grave préoccupation qui résulte du renforcement croissant de la présence militaire des grandes puissances».

Cependant, certains pays ont observé que ce paragraphe paraît viser particulièrement Washington car, bien que ni l'URSS ni les États-Unis ne soient mentionnés, le texte fait état «de l'agrandissement de la base de Diego Garcia», aménagée par l'armée américaine sur un îlot britannique.

Par ailleurs, l'expulsion de l'Égypte de ce mouvement dont Nasser fut l'un des trois fondateurs, apparaît de plus en plus improbable.

La Syrie a présenté hier deux amendements concernant le conflit israélo-arabe devant la commission politique qui travaille sur le projet de déclaration finale. Mais, selon le porte-parole de la conférence, ces amendements ne demandent pas l'expulsion de l'Égypte à laquelle l'Inde et la plupart des pays africains, qui représentent plus de la moitié des 96 non-alignés, sont fermement opposés.

Autres problèmes sur lesquels un compromis n'a pas encore été trouvé: le Cambodge et l'Afghanistan.

A propos du Cambodge, la condamnation de l'intervention du Vietnam a été demandée jeudi par Singapour, la Malaisie et l'Indonésie.

En revanche, une condamnation directe de l'intervention soviétique en Afghanistan n'est pas prévue dans le projet de résolution finale, révisé hier par l'Inde. Le projet indien condamne en termes généraux «l'usage de la force» dans des pays tiers et demande le retour de l'Afghanistan à un statut indépendant, neutre et souverain.

# Des otages auraient souhaité être tués

**ARLINGTON** (Reuter) — Certains des 52 Américains retenus en otages en Iran pendant 444 jours étaient tellement déprimés qu'ils auraient voulu qu'on les abatte, a déclaré hier l'un de ces anciens captifs.

M. Robert Ode a raconté au cours d'une conférence de presse que certains des otages disaient: «J'aurais préféré qu'ils nous abattent et que tout soit fini. J'aurais eu la paix.»

«Parfois, je jouais le rôle de docteur ou de prêtre,» a-t-il ajouté.

Âgé de soixante-cinq ans, M. Ode, alors à la retraite, s'était vu confier une mission temporaire au service des visas à l'ambassade américaine de Téhéran, il est ainsi devenu le doyen d'âge des otages, lorsque les étudiants islamiques s'en sont emparés, le 4 novembre 1979.

Il a indiqué que ses géoliers

étaient particulièrement cruels et qu'il avait été traité brutalement mais n'avait jamais été battu, bien qu'il soit sûr que d'autres otages l'aient été.

M. Ode a accordé à l'ancien président Carter le mérite de la libération des otages, critiquant implicitement le président Reagan en ces termes: «Je ne pense pas que le président Reagan ou quiconque dans son administration ait le droit de critiquer ce qui a été fait pour nous tirer de là. Il ne nous a pas tirés de là. Le président Carter l'a fait.»

étaient particulièrement cruels et qu'il avait été traité brutalement mais n'avait jamais été battu, bien qu'il soit sûr que d'autres otages l'aient été.

M. Ode a accordé à l'ancien président Carter le mérite de la libération des otages, critiquant implicitement le président Reagan en ces termes: «Je ne pense pas que le président Reagan ou quiconque dans son administration ait le droit de critiquer ce qui a été fait pour nous tirer de là. Il ne nous a pas tirés de là. Le président Carter l'a fait.»

étaient particulièrement cruels et qu'il avait été traité brutalement mais n'avait jamais été battu, bien qu'il soit sûr que d'autres otages l'aient été.

M. Ode a accordé à l'ancien président Carter le mérite de la libération des otages, critiquant implicitement le président Reagan en ces termes: «Je ne pense pas que le président Reagan ou quiconque dans son administration ait le droit de critiquer ce qui a été fait pour nous tirer de là. Il ne nous a pas tirés de là. Le président Carter l'a fait.»

étaient particulièrement cruels et qu'il avait été traité brutalement mais n'avait jamais été battu, bien qu'il soit sûr que d'autres otages l'aient été.

M. Ode a accordé à l'ancien président Carter le mérite de la libération des otages, critiquant implicitement le président Reagan en ces termes: «Je ne pense pas que le président Reagan ou quiconque dans son administration ait le droit de critiquer ce qui a été fait pour nous tirer de là. Il ne nous a pas tirés de là. Le président Carter l'a fait.»



**Père Alfred Lavallée, c.s.c.**

Le père Alfred Lavallée, religieux de la Congrégation de Sainte-Croix, est décédé à l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance, St-Laurent, le mercredi, 4 février 1981, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Né de Charles Eugène Lavallée et de Marie Eugénie Sylvestre, le 18 janvier 1902, Alfred fait ses études primaires à Bordeaux, Montréal, classiques au collège de St-Laurent, théologiques et canoniques au séminaire de Québec et à l'Angelicum, Rome.

Il entre au noviciat le 2 septembre 1920, prononce ses vœux perpétuels le 14 septembre 1924, reçoit l'ordination sacerdotale à Rome le 3 avril 1926.

Dès 1928, on le trouve au collège de St-Laurent où durant 16 ans il est professeur dans plusieurs disciplines tant au secondaire qu'au collégial, tout en assumant les fonctions de préfet de religion, vice-supérieur et supérieur (1941-1944); en 1945, il est assistant et économiste provincial; il est supérieur de l'Externat classique Sainte-Croix (Collège Ste-Croix) de 1949 à 1955; il revient au Collège de St-Laurent comme vice-supérieur, et est de nouveau conseiller provincial en 1962.

Le père Lavallée a été vice-président de la Fédération des collèges classiques durant deux ans; fondateur et premier président (6 ans) de l'Association d'Éducation du Québec; vice-doyen de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal (22 ans); président (13 ans) et membre (19 ans) du Conseil d'administration de Boserville.

Il exerça son ministère sacerdotal dans les paroisses de l'Est de Montréal; il a été aumônier (3 ans) des Frères de Sainte-Croix, au Grand St-Joseph, et des Soeurs de Sainte-Croix, Côte-des-Neiges, durant 2 ans.

Depuis 1973, le père Lavallée était à la Résidence Côte-des-Neiges, assumant un ministère occasionnel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses confrères et de nombreux amis, un frère, Robert (Yvette Laurendeau), trois soeurs Cécile (Mme Alfred Taylor), Germaine (Mme Jack Edmunds) et Alice (Mme Maurice Martineau), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle sera exposée au 4994, Ch. Côte-des-Neiges, le jeudi, 5 février à 14 h 30.

La messe des funérailles sera célébrée à l'Oratoire St-Joseph, le samedi, 7 février, à 10 h.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**AVIS**  
PRENEZ AVIS que Louise Laviolette va déposer une requête au Ministère de la Justice pour changer son prénom en celui de «LOUISE».  
Montréal, le 26 janvier 1981.  
Pierre Barriat, avocat  
Procureur de la requérante

**AVIS LEGAL**  
AVIS est par les présentes donné, selon l'article 31 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R. 1977, Chapitre P-16), que la garantie, créée par un acte de fiducie passé devant Me Jean Moussau, notaire, entre TAPIS PIERREFONDS INC., et TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, à titre de fiduciaire, portant la date officielle du 30 avril 1980 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3072116, est devenue exécutoire à la suite du défaut de ladite Corporation en vertu dudit acte de fiducie.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA  
Es-qualité de fiduciaire

Pour les détenteurs d'obligations de TAPIS PIERREFONDS INC.,

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)**  
NO 500-12-102580-812

MARJORIE MADELINE POULIN, Requérante  
-VS-  
GALISTON PIERRE SKETE, de lieux inconnus, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR  
L'intimé, CALISTON PIERRE SKETE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 10 jours à compter de la publication de la présente ordonnance, à l'effet de contester ou de confirmer l'adoption de la présente ordonnance, sous peine de voir son consentement, à défaut par lui de le faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

Le Greffier-adjoint  
Lucille Rouiller

**Hydro-Québec**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
WPC.11006.F  
7<sup>e</sup> ÉTAGE  
75, BOUL.  
DORCHESTER OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2Z 1A4

Les conditions de l'appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30, à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC**  
DIRECTION ACHATS  
7<sup>e</sup> ÉTAGE  
75, BOUL.  
DORCHESTER OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2Z 1A4

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h 30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Pour être admissibles à soumissionner, il faut obtenir le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec la direction Achat à (514) 289-2525.

Le Directeur général  
Approvisionnement  
ROGER A. LABRIE

**AVIS**  
AVIS est par les présentes donné, selon l'article 31 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R. 1977, Chapitre P-16), que la garantie, créée par un acte de fiducie passé devant Me Jean Moussau, notaire, entre TAPIS PIERREFONDS INC., et TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, à titre de fiduciaire, portant la date officielle du 30 avril 1980 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3072116, est devenue exécutoire à la suite du défaut de ladite Corporation en vertu dudit acte de fiducie.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA  
Es-qualité de fiduciaire

Pour les détenteurs d'obligations de TAPIS PIERREFONDS INC.,

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)**  
NO 500-12-102580-812

MARJORIE MADELINE POULIN, Requérante  
-VS-  
GALISTON PIERRE SKETE, de lieux inconnus, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR  
L'intimé, CALISTON PIERRE SKETE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 10 jours à compter de la publication de la présente ordonnance, à l'effet de contester ou de confirmer l'adoption de la présente ordonnance, sous peine de voir son consentement, à défaut par lui de le faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

Le Greffier-adjoint  
Lucille Rouiller

**AVIS**  
PRENEZ AVIS que Louise Laviolette va déposer une requête au Ministère de la Justice pour changer son prénom en celui de «LOUISE».  
Montréal, le 26 janvier 1981.  
Pierre Barriat, avocat  
Procureur de la requérante

**Hydro-Québec**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
WPC.11006.F  
7<sup>e</sup> ÉTAGE  
75, BOUL.  
DORCHESTER OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2Z 1A4

Les conditions de l'appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30, à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC**  
DIRECTION ACHATS  
7<sup>e</sup> ÉTAGE  
75, BOUL.  
DORCHESTER OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2Z 1A4

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h 30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Pour être admissibles à soumissionner, il faut obtenir le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec la direction Achat à (514) 289-2525.

Le Directeur général  
Approvisionnement  
ROGER A. LABRIE

**AVIS**  
PRENEZ AVIS que Louise Laviolette va déposer une requête au Ministère de la Justice pour changer son prénom en celui de «LOUISE».  
Montréal, le 26 janvier 1981.  
Pierre Barriat, avocat  
Procureur de la requérante

**AVIS**  
PRENEZ AVIS que Louise Laviolette va déposer une requête au Ministère de la Justice pour changer son prénom en celui de «LOUISE».  
Montréal, le 26 janvier 1981.  
Pierre Barriat, avocat  
Procureur de la requérante

**Hydro-Québec**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
WPC.11006.F  
7<sup>e</sup> ÉTAGE  
75, BOUL.  
DORCHESTER OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2Z 1A4

Les conditions de l'appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30, à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC**  
DIRECTION ACHATS  
7<sup>e</sup> ÉTAGE  
75, BOUL.  
DORCHESTER OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2Z 1A4

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h 30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Pour être admissibles à soumissionner, il faut obtenir le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec la direction Achat à (514) 289-2525.

Le Directeur général  
Approvisionnement  
ROGER A. LABRIE

**AVIS**  
PRENEZ AVIS que Louise Laviolette va déposer une requête au Ministère de la Justice pour changer son prénom en celui de «LOUISE».  
Montréal, le 26 janvier 1981.  
Pierre Barriat, avocat  
Procureur de la requérante

**AVIS**  
PRENEZ AVIS que Louise Laviolette va déposer une requête au Ministère de la Justice pour changer son prénom en celui de «LOUISE».  
Montréal, le 26 janvier 1981.  
Pierre Barriat, avocat  
Procureur de la requérante

**Hydro-Québec**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
WPC.11006.F  
7<sup>e</sup> ÉTAGE  
75, BOUL.  
DORCHESTER OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2Z 1A4

Les conditions de l'appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30, à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC**  
DIRECTION ACHATS  
7<sup>e</sup> ÉTAGE  
75, BOUL.  
DORCHESTER OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2Z 1A4

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h 30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Pour être admissibles à soumissionner, il faut obtenir le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec la direction Achat à (514) 289-2525.

Le Directeur général  
Approvisionnement  
ROGER A. LABRIE

**AVIS**  
PRENEZ AVIS que Louise Laviolette va déposer une requête au Ministère de la Justice pour changer son prénom en celui de «LOUISE».  
Montréal, le 26 janvier 1981.  
Pierre Barriat, avocat  
Procureur de la requérante

**AVIS**  
PRENEZ AVIS que Louise Laviolette va déposer une requête au Ministère de la Justice pour changer son prénom en celui de «LOUISE».  
Montréal, le 26 janvier 1981.  
Pierre Barriat, avocat  
Procureur de la requérante

**Hydro-Québec**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
WPC.11006.F  
7<sup>e</sup> ÉTAGE  
75, BOUL.  
DORCHESTER OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2Z 1A4

Les conditions de l'appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30, à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC**  
DIRECTION ACHATS  
7<sup>e</sup> ÉTAGE  
75, BOUL.  
DORCHESTER OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2Z 1A4

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h 30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Pour être admissibles à soumissionner, il faut obtenir le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec la direction Achat à (514) 289-2525.

Le Directeur général  
Approvisionnement  
ROGER A. LABRIE

**AVIS**  
PRENEZ AVIS que Louise Laviolette va déposer une requête au Ministère de la Justice pour changer son prénom en celui de «LOUISE».  
Montréal, le 26 janvier 1981.  
Pierre Barriat, avocat  
Procureur de la requérante

**AVIS**  
PRENEZ AVIS que Louise Laviolette va déposer une requête au Ministère de la Justice pour changer son prénom en celui de «LOUISE».  
Montréal, le 26 janvier 1981.  
Pierre Barriat, avocat  
Procureur de la requérante

**Hydro-Québec**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
WPC.11006.F  
7<sup>e</sup> ÉTAGE  
75, BOUL.  
DORCHESTER OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2Z 1A4

Les conditions de l'appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30, à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC**  
DIRECTION ACHATS  
7<sup>e</sup> ÉTAGE  
75, BOUL.  
DORCHESTER OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2Z 1A4

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h 30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Pour être admissibles à soumissionner, il faut obtenir le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec la direction Achat à (514) 289-2525.

Le Directeur général  
Approvisionnement  
ROGER A. LABRIE

**Appel d'offres**  
Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

**Ministère des Communications du Québec**

**PROJET: Réimpression et distribution commerciale des quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT.**

Le ministère des Communications en collaboration avec le ministère de l'Éducation requiert la réimpression et la distribution des quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT. Ces magazines, destinés à une clientèle enfantine, seront distribués en tant que produits dérivés de PASSE-PARTOUT dont le titre et le logotype sont la propriété exclusive du ministère de l'Éducation.

Les soumissions devront porter sur la réimpression et la distribution. La sous-traitance sera acceptée.

Un document d'information, destiné à l'usage exclusif du détenteur, renfermant le devis et renseignements pertinents sera disponible du 9 février au 13 février 1981 de 08 h 30 à 16 h 30 moyennant un chèque de 25 \$, non remboursable, fait à l'ordre du ministre des Finances, à l'adresse suivante:

**Direction générale des publications gouvernementales**  
Direction de la commercialisation et de la distribution  
1283, boul. Charest ouest  
QUÉBEC  
G1N 2C9  
Téléphone: (418) 643-8055

Un dépôt de soumission sera exigé: cautionnement de 5 000 \$ ou chèque certifié de 2 500 \$ à l'ordre du ministre des Finances.

**Clôture de réception des soumissions: le 6 mars 1981. (à 15 heures).**

**Pierre-A. Deschênes**  
Sous-ministre des communications

**Appel d'offres**  
Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

**Ministère des Communications du Québec**

**PROJET: Réimpression et distribution commerciale des quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT.**

Le ministère des Communications en collaboration avec le ministère de l'Éducation requiert la réimpression et la distribution des quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT. Ces magazines, destinés à une clientèle enfantine, seront distribués en tant que produits dérivés de PASSE-PARTOUT dont le titre et le logotype sont la propriété exclusive du ministère de l'Éducation.

Les soumissions devront porter sur la réimpression et la distribution. La sous-traitance sera acceptée.

Un document d'information, destiné à l'usage exclusif du détenteur, renfermant le devis et renseignements pertinents sera disponible du 9 février au 13 février 1981 de 08 h 30 à 16 h 30 moyennant un chèque de 25 \$, non remboursable, fait à l'ordre du ministre des Finances, à l'adresse suivante:

**Direction générale des publications gouvernementales**  
Direction de la commercialisation et de la distribution  
1283, boul. Charest ouest  
QUÉBEC  
G1N 2C9  
Téléphone: (418) 643-8055

Un dépôt de soumission sera exigé: cautionnement de 5 000 \$ ou chèque certifié de 2 500 \$ à l'ordre du ministre des Finances.

**Clôture de réception des soumissions: le 6 mars 1981. (à 15 heures).**

**Pierre-A. Deschênes**  
Sous-ministre des communications

**Appel d'offres**  
Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

**Ministère des Communications du Québec**

**PROJET: Réimpression et distribution commerciale des quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT.**

Le ministère des Communications en collaboration avec le ministère de l'Éducation requiert la réimpression et la distribution des quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT. Ces magazines, destinés à une clientèle enfantine, seront distribués en tant que produits dérivés de PASSE-PARTOUT dont le titre et le logotype sont la propriété exclusive du ministère de l'Éducation.

Les soumissions devront porter sur la réimpression et la distribution. La sous-traitance sera acceptée.

Un document d'information, destiné à l'usage exclusif du détenteur, renfermant le devis et renseignements pertinents sera disponible du 9 février au 13 février 1981 de 08 h 30 à 16 h 30 moyennant un chèque de 25 \$, non remboursable, fait à l'ordre du ministre des Finances, à l'adresse suivante:

**Direction générale des publications gouvernementales**  
Direction de la commercialisation et de la distribution  
1283, boul. Charest ouest  
QUÉBEC  
G1N 2C9  
Téléphone: (418) 643-8055

Un dépôt de soumission sera exigé: cautionnement de 5 000 \$ ou chèque certifié de 2 500 \$ à l'ordre du ministre des Finances.

**Clôture de réception des soumissions: le 6 mars 1981. (à 15 heures).**

**Pierre-A. Deschênes**  
Sous-ministre des communications

**Appel d'offres**  
Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

**Ministère des Communications du Québec**

**PROJET: Réimpression et distribution commerciale des quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT.**

Le ministère des Communications en collaboration avec le ministère de l'Éducation requiert la réimpression et la distribution des quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT. Ces magazines, destinés à une clientèle enfantine, seront distribués en tant que produits dérivés de PASSE-PARTOUT dont le titre et le logotype sont la propriété exclusive du ministère de l'Éducation.

Les soumissions devront porter sur la réimpression et la distribution. La sous-traitance sera acceptée.

Un document d'information, destiné à l'usage exclusif du détenteur, renfermant le devis et renseignements pertinents sera disponible du 9 février au 13 février 1981 de 08 h 30 à 16 h 30 moyennant un chèque de 25 \$, non remboursable, fait à l'ordre du ministre des Finances, à l'adresse suivante:

**Direction générale des publications gouvernementales**  
Direction de la commercialisation et de la distribution  
1283, boul. Charest ouest  
QUÉBEC  
G1N 2C9  
Téléphone: (418) 643-8055

Un dépôt de soumission sera exigé: cautionnement de 5 000 \$ ou chèque certifié de 2 500 \$ à l'ordre du ministre des Finances.

**Clôture de réception des soumissions: le 6 mars 1981. (à 15 heures).**

**Pierre-A. Deschênes**  
Sous-ministre des communications

**Appel d'offres**  
Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

**Ministère des Communications du Québec**

**PROJET: Réimpression et distribution commerciale des quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT.**

Le ministère des Communications en collaboration avec le ministère de l'Éducation requiert la réimpression et la distribution des quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT. Ces magazines, destinés à une clientèle enfantine, seront distribués en tant que produits dérivés de PASSE-PARTOUT dont le titre et le logotype sont la propriété exclusive du ministère de l'Éducation.

Les soumissions devront porter sur la réimpression et la distribution. La sous-traitance sera acceptée.

Un document d'information, destiné à l'usage exclusif du détenteur, renfermant le devis et renseignements pertinents sera disponible du 9 février au 13 février 1981 de 08 h 30 à 16 h 30 moyennant un chèque de 25 \$, non remboursable, fait à l'ordre du ministre des Finances, à l'adresse suivante:

**Direction générale des publications gouvernementales**  
Direction de la commercialisation et de la distribution  
1283, boul. Charest ouest  
QUÉBEC  
G1N 2C9  
Téléphone: (418) 643-8055

Un dépôt de soumission sera exigé: cautionnement de 5 000 \$ ou chèque certifié de 2 500 \$ à l'ordre du ministre des Finances.

**Clôture de réception des soumissions: le 6 mars 1981. (à 15 heures).**

**Pierre-A. Deschênes**  
Sous-ministre des communications



## Les détenus de l'IRA reprennent leur jeûne

BELFAST (AFP) — Les prisonniers républicains de la prison d'hommes de Maze (près de Belfast) et de la prison de femmes d'Armagh ont décidé de reprendre, le premier mars prochain, leur combat par la grève de la faim contre le gouvernement britannique afin d'obtenir le droit de porter leurs vêtements civils.

Le Sinn Féin provisoire (aile politique de l'IRA) qui a publié, hier, la résolution des détenus républicains n'a pas précisé combien d'entre eux participeraient au mouvement. De bonne source on indique que moins de sept personnes observeront le jeûne de protestation. Celles-ci, ajoute-t-on de même source, ont déjà été choisies et leurs familles ont été prévenues.

Le Sinn Féin provisoire a précisé qu'il «regretterait cette décision» de reprise de la grève de la faim, mais qu'il assurait les détenus d'un soutien total. Il a néanmoins lancé un appel aux chefs des églises anglicane et catholique d'Ulster ainsi qu'au gouvernement britannique pour qu'ils tentent d'éviter une nouvelle crise.

Le 27 octobre 1980 déjà, sept détenus républicains avaient commencé une grève de la faim à laquelle ils n'avaient mis fin que le 18 décembre dernier, alors que Sean McKenna, 26 ans, était à l'article de la mort après un jeûne de 53 jours. Ils n'avaient pu obtenir le statut de prisonniers politiques qu'ils demandaient mais, selon les «provos» (les membres de l'IRA provisoire), un accord «tacite» avec le gouverne-

ment britannique accordait aux détenus le droit de porter leurs vêtements civils.

Lorsqu'il a annoncé aux Communautés la fin du mouvement, le secrétaire britannique pour l'Irlande du Nord, M. Humphrey Atkins, avait confirmé que des «concessions» seraient faites aux détenus à condition qu'ils renonceraient à toute forme de protestation — et notamment à la grève de l'hygiène («dirty protest») que certains observent depuis 4 ans —, et qu'ils se conformeraient aux règlements des prisons.

96 détenus républicains avaient alors abandonné le «dirty protest» et ils étaient transférés dans des cellules propres. Mais la situation s'était détériorée à la fin du mois de janvier dernier, le gouvernement britannique ayant posé comme condition au droit de porter des habits civils le port préalable de vêtements de type civil fournis par l'administration pénitentiaire.

Une explosion de mécontentement a alors éclaté lorsque, le 23 janvier dernier, les responsables de la prison de Maze ont refusé à une vingtaine de détenus, lavés et rasés, et vivant dans des cellules propres, le droit de porter des vêtements civils que leurs familles leur avaient apportés.

La menace d'une reprise de la grève de la faim était alors à nouveau brandie.

420 détenus de la prison de Maze et 29 de la prison d'Armagh observent actuellement la grève de l'hygiène. Seuls 53 prisonniers républicains vivent dans des cellules non souillées.

## Bombe à neutrons: Washington dit n'avoir encore pris aucune décision

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Devant les réticences manifestées par plusieurs pays de l'OTAN, le département d'État a tenu à préciser hier que les États-Unis n'avaient pris encore aucune décision concernant la bombe à neutrons.

«Les États-Unis ne prendront aucune décision sur le déploiement de cette arme sans avoir au préalable consulté leurs alliés», a indiqué M. William Dyess, porte-parole du département d'État.

De hauts fonctionnaires américains ont par ailleurs laissé entendre que les récents propos du secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger, semblaient avoir été mal interprétés à l'étranger.

M. Weinberger avait déclaré mardi, lors de sa première conférence de presse au Pentagone, qu'il était favorable au réexamen de la question de la bombe à neutrons dont la production avait été arrêtée par l'ancien président Carter en 1978. Le secrétaire à la Défense avait bien souligné que ce réexamen ne pourrait se faire qu'en étroite collaboration avec les alliés des États-Unis.

M. Dyess a indiqué que le gouvernement américain accordait à la modernisation des armes nucléaires du théâtre (missiles de croisière et fusées Pershing-2) la priorité par rapport au développement de la bombe à neutrons.

Plus tôt, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a estimé hier qu'il était «peu probable» qu'il soit nécessaire de stocker des «bombes à neutrons» en Grande-Bretagne, tandis que le parti travailliste manifestait son opposition la plus totale à cette arme.

Ainsi, à peine 48 heures après les déclarations du secrétaire américain à la Défense, la «bombe à neutrons» suscite un très vif débat en Grande-Bretagne et également en Belgique et aux Pays-Bas.

Interrogée à la Chambre des Communes, Mme Thatcher a fait valoir qu'en tout état de cause, une décision américaine ne serait prise qu'après de longues consultations au sein de l'OTAN.

Pressée par l'opposition de donner l'assurance que son gouvernement n'accepterait jamais que la «bombe à neutrons» soit entreposée en Grande-Bretagne, le premier ministre a indiqué que cette arme était essentiellement conçue pour lutter contre une attaque des blindés du Pacte de Varsovie et «qu'il semblait donc peu probable qu'il soit nécessaire d'entreposer ces bombes sur les îles britanniques».

Pour les observateurs, cette déclaration peut paraître marquer une certaine réticence de la part de Mme Thatcher à l'égard de cette arme, alors que

les conservateurs britanniques avaient pourtant vivement regretté en 1978 que le président Carter décide d'en différer la production.

Mais, depuis, l'OTAN a décidé de renforcer son dispositif de «théâtre» (d'opérations) et la Grande-Bretagne doit ainsi accueillir, d'ici à 1983, 160 missiles de croisière sur son territoire, projet auquel le Labour est vivement opposé et qui suscite déjà dans l'opinion publique d'incontestables réserves.

Le leader de l'opposition, M. Michael Foot, qui milite depuis longtemps pour le désarmement nucléaire unilatéral du pays (au sein notamment du CND, Campaign for nuclear disarmament), a déclaré que les propos de M. Weinberger constituaient «une suggestion extrêmement sérieuse et dangereuse».

Les observateurs à Londres soulignent que le débat sur la bombe à neutrons intervient alors que la Belgique et les Pays-Bas sont déjà réticents à accueillir sur leur sol leurs quotas respectifs de missiles de croisière et qu'en RFA — où doivent être entreposés, d'ici 1983, à la fois des Cruise et des fusées Pershing — la politique de défense suscite certaines réserves au sein du parti de M.

Helmut Schmidt.

Ainsi, le gouvernement néerlandais reste toujours opposé à l'introduction de la bombe à neutrons dans l'armement de l'Alliance Atlantique, a déclaré hier M. Chris van der Klaauw, ministre néerlandais des Affaires étrangères devant la Chambre des députés.

Et le ministre belge des Affaires étrangères a déclaré hier que son pays ne s'opposait pas nécessairement au placement sur son territoire de bombes à neutrons si Washington décidait d'en placer en Europe occidentale.

«Nous ne pouvons pas dire dès le départ que nous refusons ce genre d'arme car, en cas de danger, nous voulons avoir les moyens de nous défendre», a déclaré M. Charles-Ferdinand Nothomb au cours d'une conférence de presse à Lagos.

«C'est une question à négocier», a-t-il ajouté.

Mercrdis, à Bruxelles, des diplomates du quartier général de l'OTAN ont déclaré que la Belgique et les Pays-Bas auraient probablement autant de réticences à accepter la bombe à neutrons que lorsque ce projet avait été envisagé par le président Carter, avant qu'il ne l'abandonne, en 1978.

## Le roi Juan Carlos a su relever le défi

FUENTERRABIA (d'après Reuter et AFP) — Le roi Juan Carlos d'Espagne a terminé hier sa première visite officielle au Pays Basque, une des tâches les plus délicates de son règne, et il a regagné Madrid où la crise politique dure depuis une semaine.

Pendant la visite royale qui a duré trois jours, les séparatistes basques radicaux ont manifesté à plusieurs reprises et, par deux fois, ils ont empêché le souverain de parler.

Mais l'impression retenue par la plupart des observateurs, à l'exception des séparatistes les plus irréductibles, est que le roi est sorti vain-

queur de cette confrontation.

Il lui faut maintenant désigner un successeur au premier ministre, M. Adolfo Suarez, qui a démissionné la semaine dernière après avoir occupé ce poste pendant près de cinq ans. Mais la décision ne devrait pas être prise avant le congrès du parti majoritaire, l'Union du Centre Démocratique.

M. Suarez, a présidé, hier, son dernier conseil des ministres à Madrid, tandis que M. Leopoldo Calvo-Sotelo a toutes les chances désormais de lui succéder à la tête de l'exécutif.

Le congrès du parti gouvernemental, l'Union du Centre Démocratique (UCD), à la fin de la semaine à Palma de Majorque (Baléares), devrait en effet confirmer M. Sotelo comme candidat du mouvement à la présidence du gouvernement, estimaient jeudi les observateurs.

Les démocrates-chrétiens du parti, sous l'influence considérable du clergé catholique, semblent donc avoir gagné la partie contre les éléments sociaux-démocrates et devraient lever leur veto à la désignation de M. Leopoldo Calvo-Sotelo.

Le débat, à Palma, se situera à un autre niveau. Il portera vraisemblablement sur la désignation du président du parti, car il ne fait guère de doute qu'à l'avenir, le président du gouvernement et le président du parti seront deux personnalités différentes, contrairement à ce qui se passait précédemment quand M. Adolfo Suarez cumulait les deux fonctions.

M. Augustin Rodriguez-Sahagun, actuel ministre de la Défense, pourrait être le prochain président de l'UCD, estime-t-on dans les milieux politiques. Il est présenté par les partisans de M. Suarez, les anciens franquistes et les sociaux-démocrates qui sont majoritaires. M. Suarez, pour sa part, serait nommé à la commission exécutive du parti.

Plus d'une semaine après la démission du président du gouvernement, les démocrates-chrétiens et leurs amis «libéraux», qui sont minoritaires, ne devraient pas s'opposer à ces nominations. M. Calvo-Sotelo paraît en effet leur avoir donné les garanties qu'ils espéraient sur la composition du prochain gouvernement, situé nettement plus à

droite que le cabinet précédent.

Le nouveau gouvernement, sous la pression des démocrates-chrétiens, devrait en particulier abandonner ou atténuer les deux projets de loi préparés par les amis de M. Suarez concernant la légalisation du divorce et la laïcisation de l'enseignement. En toile de fond, l'Eglise catholique n'a pas ménagé ses efforts pour assurer le maintien de ses privilèges dans ces deux domaines. Mieux, le clergé s'est directement lancé dans la bataille du divorce en faisant publier, mercredi, un document condamnant énergiquement la séparation des époux par consentement mutuel.

Par ailleurs, on continue à évoquer, dans les milieux politiques, le «retour» de M. Manuel Fraga, ancien ministre de Franco, président du très conservateur parti de l'Alliance populaire. Celui-ci devrait voter, à tout le moins, l'investiture de M. Calvo-Sotelo, s'il n'accepte pas un portefeuille.

Enfin, la presse espagnole se félicitait, hier, du «succès» du voyage du roi au Pays Basque, «Léon de courage et de tolérance», titrait le quotidien Pueblo, tandis que El País soulignait le rôle du roi qui a «défendu la démocratie et les institutions traditionnelles basques».

## Est-Ouest: Giscard et Schmidt coordonnent leurs politiques

PARIS (d'après Reuter et AFP) — Le président Valéry Giscard d'Estaing et le chancelier Helmut Schmidt ont défini hier une attitude commune, notamment face aux tensions croissantes est-ouest.

«Nous définissons ensemble l'attitude que nous allons adopter et nous aurons l'occasion de vous en parler demain», a déclaré M. Giscard d'Estaing à l'issue de ses premiers entretiens avec le chancelier Helmut Schmidt au Palais de l'Élysée.

«Nous travaillons avec le chancelier depuis plusieurs années, et notamment depuis

mon voyage en Allemagne fédérale en juillet dernier, à renforcer la présence de l'Europe sur la scène internationale et face aux grands problèmes d'aujourd'hui», a ajouté le président français.

«On peut le faire plus facilement maintenant que certaines incertitudes ont été levées, la fin de la situation des otages en Iran et l'élection d'un nouveau président aux États-Unis», a-t-il dit.

Le chef de l'État a également indiqué que les discussions avaient également porté sur la Pologne.

De source informée, on in-

dique que les dirigeants français et ouest-allemand souhaitent une plus étroite coordination de leur politique avec l'administration américaine.

Les relations entre les États-Unis et ses alliés ouest-européens ne peuvent pas être les mêmes aujourd'hui qu'il y a vingt ans, au moment où la coopération politique était essentiellement le fait de l'Amérique, ont souligné des responsables français.

Redéfinir les relations transatlantiques sera d'ailleurs l'un des principaux objectifs de la visite que doit effectuer à la fin du mois à Washington M. Jean François-Poncet, mi-

nistre français des Affaires étrangères, ont-ils ajouté.

Les questions européennes et monétaires ont été d'autre part évoquées au cours d'un entretien qu'a eu ensuite le chancelier Schmidt avec le premier ministre Raymond Barre.

Pour plus d'un spécialiste, la crise du deutschemark constitue la toile de fond des entretiens de Paris. Le deutschemark, symbole de la puissance économique de l'Allemagne fédérale, est tombé ces derniers jours à son niveau plancher au sein du système monétaire européen. Les banques centrales ont dû intervenir pour le soutenir.

Les deux parties, en fin de journée, ont insisté sur la très grande cordialité du dialogue. L'atmosphère de cette nouvelle rencontre franco-allemande au sommet, estiment les observateurs diplomatiques, aura apporté un nouveau démenti aux rumeurs de brouille et de refroidissement dans les rapports entre le président français et le chancelier fédéral qui avaient couru en janvier.

Les deux hommes d'état s'étaient empressés de réaffirmer bien au contraire leur identité de vues, et l'Élysée avait souligné avec insistance la continuité de l'entente qui les unit.

On admet cependant dans les milieux informés français qu'une coopération multiforme, vieille de près de 20 ans, peut nécessiter parfois un effort particulier d'adaptation, étant donné les fluctuations des relations Est-Ouest.

On relève également à cet égard, comme le faisait un diplomate français, que «si le dialogue avec Moscou est pour Paris un choix politique, c'est pour Bonn une obligation», distinction qui peut effectivement introduire quelques nuances lorsqu'il s'agit de définir une politique concertée de riposte ou de sanctions en cas d'entorse grave à la politique de détente.

**La Chambre de commerce du district de Montréal**

**Déjeuners-causeries hebdomadaires**

**LE MARDI, 10 FÉVRIER 1981**

**M. RICHARD A. SNELL**  
Gouverneur en chef du Vermont

Sujet: **Offre de chat de l'électricité au Québec par les compagnies de l'Est de la province**

**REPORTÉ AU MERCREDI 11 FÉVRIER**

**Hôtel Windsor 12h30**

Le public est admis  
Billets à l'entrée 13\$

Des carnets d'abonnement sont également disponibles à l'entrée 110\$

Renseignements: **866-2861**

La Belgique est paralysée par la grève générale

BRUXELLES (AFP) — Les travailleurs belges ont répondu hier à une très large majorité à l'appel des deux centrales syndicales FGFB-socialiste et CSC-social chrétienne, qui avaient lancé dans tout le pays un mot d'ordre de grève de 24 heures pour protester contre le plan de redressement économique et social du gouvernement.

Ce plan d'austérité, qui était discuté hier au Sénat, avec de fortes chances d'être approuvé, prévoit outre le blocage des salaires pendant deux ans, la réduction des allocations chômage et des remboursements de sécurité sociale.

La grève a été très largement suivie, notamment en Wallonie et dans le secteur privé, a estimé hier après-midi un responsable syndical.

Le mouvement a été général dans tout le pays, paralysant à la fois le secteur pétrolier, les transports urbains, et presque toutes les industries dans la région francophone au sud du pays.

Des manifestations ont eu lieu dans les grandes agglomérations wallonnes, Namur, Charleroi et Liège.

Peu d'incidents ont été signalés au cours de cette journée de large mobilisation sociale. Le train Liège-Bruxelles a été bloqué hier matin pendant plus d'une heure par des grévistes et Niveles, qui était encerclée par

des barrages dressés par les grévistes est restée ville morte toute la matinée.

En Flandres, le climat était plus calme, à l'exception toutefois des secteurs pétrolier, de la métallurgie et des transports urbains, qui ont été paralysés. Des arrêts de travail ont été également observés dans les grands magasins.

Cette journée a reflété le malaise social qui règne depuis le début de l'année en Belgique, non seulement en raison du programme gouvernemental mais aussi de la situation préoccupante dans la sidérurgie, le textile et l'automobile.

Alors que les syndicats réclament du gouvernement une politique dynamique de l'emploi, le taux de chômage en Belgique dépasse actuellement 9 pc de la population active, en progression de 20 pc en un an, soit le plus élevé de la Communauté européenne.

## Des extrémistes de droite arrêtés au Cap

LE CAP (AFP) — L'arrestation de plusieurs militants d'une organisation d'extrême-droite pro-apartheid, accusés d'actes de sabotage et de terrorisme urbain dirigés notamment contre des représentants de la majorité gouvernementale soupçonnés de «libéralisme», a été accueillie avec surprise et intérêt par les observateurs politiques au Cap.

Les arrestations ont été annoncées hier après-midi au Cap par le ministre de la police, M. Louis le Grange, dans une déclaration diffusée à la presse. Le ministre de la Police indique qu'il a «le plaisir» d'annoncer l'arrestation d'un nombre — encore non précisé — de Blancs dans le cadre

de l'enquête policière menée à la suite d'une série d'actes de sabotage. Ces sabotages, commis depuis avril 1980 dans diverses localités de la république, avaient selon le ministre été revendiqués par une organisation s'appelant le «Wit Kommando» (Commando blanc).

M. Louis le Grange a précisé d'autre part que la police avait pu confisquer, dans le cadre de cette opération, une certaine quantité d'explosifs et de matériel ou littérature «subversifs».

Selon la déclaration ministérielle, un des attentats dont le Wit Kommando avait revendiqué la responsabilité, avait été dirigé contre les bureaux du professeur Lombard de l'université de Pretoria. Le professeur Lombard avait acquis en 1980 une certaine notoriété dans les milieux libéraux d'Afrique du Sud à la suite de la publication d'un rapport suggérant la création dans la province du Natal d'un système-pilote d'administration dans lequel la majorité zouloue actuellement confinée au foyer national (Bantoustans) du KwaZulu se verrait attribuer certaines responsabilités aux côtés des Blancs et des Indiens.

Un chef terroriste est arrêté à Turin

MILAN (AFP) — Un chef d'atelier des industries Breda (métallurgie) a été enlevé puis enchaîné au port de son entreprise jeudi matin à Milan par un commando des Brigades rouges. Il a ensuite été libéré par la police.

M. Salvatore Compare, 37 ans, attendait l'autobus pour se rendre à son travail quand il a été enlevé par un commando qui l'a transporté en voiture jusqu'à son entreprise où il a été enchaîné à un portail. Il a ensuite été photographié par les hommes du commando qui lui ont accroché au cou une pancarte le qualifiant de «valet de patrons» et portant la signature des Brigades rouges-colonne Walter Alasia.

Les brigadistes ont opéré sans se soucier des voitures

qui passaient dans la rue face aux établissements Breda, et dont aucune ne s'est arrêtée. Le commando a pris la fuite. Le chef d'atelier a été libéré peu après par la police.

L'action milanaise des BR est survenue au moment même où l'on annonçait à Turin la capture du leader du groupe terroriste «Prima Linea», proche des BR, Maurice Bignami.

**Partez en vacances sans argent!**

**CLUB MED**

(Voyez notre annonce, section voyage)

**BATIK**

Cours et ateliers

Début: 11 février

Jacqueline Duplessis

272-0308

**BOUQUINEZ À L'AISE**

À

L'agence du livre français inc.

1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —

Tél.: 844-6896 844-6438

## McGill en bref

rédité et publié par le bureau de relations publiques de l'Université McGill à ses frais

### Une nouvelle école pour les anciens

Les concepts de la gestion évoluent avec une telle rapidité que les titulaires d'un MBA constatent souvent que leurs connaissances sont pratiquement surannées quelques années seulement après avoir fini leurs études. Comme il n'est pas toujours facile de se tenir au courant de l'actualité dans ce domaine, la faculté d'administration de McGill vient d'ouvrir à l'intention de ses anciens élèves une école spéciale dont l'objectif est précisément de les initier aux toutes dernières techniques de la gestion. Plusieurs concepts comme la gestion interculturelle et la technologie de pointe de certains systèmes sont tellement nouveaux qu'il y a à peine deux ou trois ans qu'on les enseignait aux étudiants inscrits en deuxième année de MBA. Mais ce n'est pas tout: les anciens pourront revoir des dizaines de sujets plus courants comme le commerce international, les stratégies organisationnelles et les placements immobiliers. Si l'on en croit le directeur du programme de MBA, M. Robert Cooper, cette nouvelle école vise à permettre aux anciens de se rafraîchir la mémoire sans pour autant devoir se ré-inscrire au programme dans sa totalité. Les anciens peuvent s'inscrire à autant de cours de MBA II qu'ils le désirent parmi les 65 qui figurent dans l'annuaire et ce, dans n'importe quel ordre.

### De l'énergie et de son avenir

Du 11 au 14 février prochain, quelque 200 étudiants et hommes d'affaires venus des quatre coins du Canada se joindront à leurs collègues de McGill pour entendre, dans le cadre du Congrès des étudiants canadiens sur l'énergie, des ministres fédéraux et

provinciaux, des présidents de compagnies pétrolières, des ambassadeurs et des hauts fonctionnaires internationaux. Organisé sous le patronage de l'Association des étudiants de McGill et inauguré par le Gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, ce congrès tiendra lieu de tribune aux responsables actuels des politiques énergétiques et de la gestion des ressources et à ceux qui leur succéderont demain pour discuter de l'avenir énergétique du Canada et du monde. Alors que les étudiants participeront à des ateliers et aux conférences, le public est invité à visiter l'Expo-Energie (voir détails ci-dessous). Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à Ronda Diamond (392-8916) ou Harry Achkarian (392-8941).

### GRATUIT!

Lundi 9 au vendredi 13 février, de 10h à 18h, et samedi 14 février, de 10h à 22h: Expo-Energie dans le cadre du Congrès des étudiants canadiens sur l'énergie: démonstration du fonctionnement d'un réacteur nucléaire, projets d'énergie solaire et éolienne, des véhicules et des plans de bâtiments à faible consommation d'énergie. Centre universitaire, 3480, rue McTavish.

Lundi 9 février à midi: conférence de M. M.G. Taylor de l'Université York: Canadian Health in Transition. Amphithéâtre Lyman Duff, 3775, rue University.

Mardi 10 février à 18h: dans le cadre des conférences Alcan sur l'architecture, conférence de M. Anthony Vidler, de l'Université Princeton: C.N. Ledoux: Origins of Modernism. Amphithéâtre Noel Fieldhouse, pavillon Leacock.

**DE L'AIR PUR À VOLONTÉ**

Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques Elcar avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel et commercial.

Pour informations: **Swissca Incorporée 866-9237**

**LE CLUB DES ARTS**

Aquarelles récentes de **RAGAI KARAS**

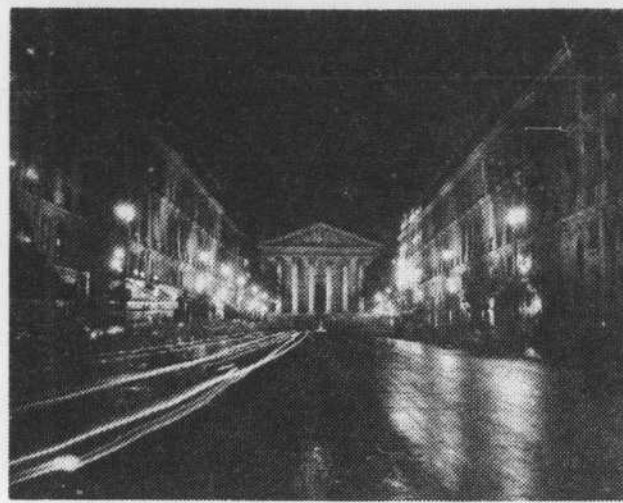
1410 rue Guy, suite 15-16 (coin St-Catherine) — 933-6405

Tous les jours de 11 h à 17 h



## Paris à l'amiable

**GUY DESHAIES**



On ne sait trop pourquoi, par quel effet du destin, à la faveur de quelles transformations sociales ou pour quel motif historique contemporain, mais les Parisiens sont aimables.

Grosse affirmation au pays où il n'y a pas si longtemps les chauffeurs de taxi s'arrêtaient pour vous engueuler et vous faire savoir qu'il s'en allaient déjeuner; où les garçons de café, si vous aviez le malheur d'annoncer que vous étiez pressé, vous demandaient si vous vous preniez pour un citron, et où il était interdit sous peine d'opprobre public de ralentir une queue au guichet du métro pour demander un renseignement.

Aujourd'hui, si vous n'engagez pas la conversation le chauffeur de taxi se mêle de ses affaires, la vendeuse de tickets de métro ne vous dit pas que vous n'êtes pas au théâtre ici si vous parlez de billets, et elle lâche son tricot pour vous donner tous les renseignements nécessaires sous l'oeil patient des queueurs du moment; les vendeuses de La Samaritaine ne vous font plus savoir que vous les dérangez si vous voulez acheter quelque chose et interrompent volontiers leur conversation sur la soirée de la veille pour vous venir en aide.

Le garçon de café ne

rechigne pas s'il lui faut répéter sa liste des desserts même si vous mangez à prix fixe et que cette carte des desserts est la même partout à Paris à savoir les glaces, la crème caramel, la clémentine, la mousse au chocolat et une pâtisserie maison ou le fromage au choix. Je ne parle pas des menus à la carte naturellement.

Ce soir-là, le vendredi 23 janvier dernier, au café-restaurant Douquet, rue La Motte-Picquet, M. Douquet lui-même, la pommette rouge, se répandait parmi les tables pour faire ajouter un petit quelque chose ici, pour redemander du pain là et, dans mon cas, pour faire «remouiller» un baba au rhum qui, effectivement, paraissait fraîchement relaxé d'un trop long séjour dans le frigo.

Et M. Douquet y allait d'instructions précises. Il recommandait au garçon d'imbiber la pâtisserie par le côté, par le flanc et non pas sur le dos. Il y mettait le geste au milieu de la clientèle intéressée, il faisait école, puis repartait côté bar pour voir si personne ne manquait de rien et pour se «remouiller» lui-même la lnette en même temps.

De l'art. Et puis il ne faut plus se surprendre si, en examinant le plan de Paris sur un

banc public, une personne vient aimablement vous demander si vous avez besoin d'un renseignement. Non, mais qu'est-ce qui se passe! Il y a plus. Le piéton est moins mis en infériorité qu'autrefois. Il peut traverser une rue en ayant d'excellentes chances d'atteindre l'autre rive, les automobilistes prenant soin de s'arrêter au moindre piéton même en dehors des passages cloutés.

Je ne suis pas le seul à remarquer cet étonnant changement à Paris: plusieurs Québécois assez habitués à la Ville Lumière m'en ont fait l'observation récemment et je n'ai pu que le constater après une absence de deux ans. Il y a deux ans c'était mieux, il faut le dire, qu'au lendemain des événements de mai 68 alors que j'habitais Paris et que la population, exténuée, exacerbée par la situation de crise sociale, manifestait plus que jamais son impatience et ses sentiments vindicatifs. Il y avait comme un fond de remords mêlé de contestation inachevée. Les Parisiens, au coeur de la révolte, plus que tout autre Français, vivaient l'inconfort des suites de ces événements dont ils avaient été les principaux protagonistes.

Aujourd'hui, les mauvais coups ne leur passent plus sur le dos. Il y a des Français qui attaquent d'autres Français aux abords de leur ambassade, il y a d'obscurs antisémites qui attaquent les synagogues et les derniers à l'affiche sont les Guadeloupéens qui y vont de leurs bombettes pour sensibiliser la métropole aux problèmes du département d'outre-mer. Ça alimente les conversations, ça a l'avantage d'être le fait d'étrangers et ça ne tracasse aucune conscience. Est-ce l'effet du marché commun, de la force du franc et de cette prospérité manifeste qui se remarque à Paris notamment par l'activité de la construction, toujours est-il que la bonne humeur règne dans la capitale. Ça mérite d'être souligné.

Chose étonnante entre autres aussi il n'y a presque plus de graffiti dans les lieux publics. On le regrette étant donné souvent la pertinence, l'imaginerie et l'originalité de ces écritures anonymes, mais le plus frappant est le sens des rares graffiti qui ornent le métro. On y lit «URSS go home» plutôt que le classique «USA go home», on y voit des «cacamunistes» et des «soviets = fascistes», comme si on n'était plus à Paris ni même en France mais à Albuquerque ou Santa Fe. Je ne me prononce pas sur la pensée de ces auteurs, mais c'est tout de même un signe des temps même dans un mouvement actuel de solidarité avec la Pologne.

Bref, c'est à ne plus se reconnaître à Paris et les gens

### Canada illimité

L'Office de tourisme du Canada, en collaboration avec Air Canada et diverses entreprises hôtelières et de location de voitures et de caravanes, propose encore cette année des forfaits de vacances au Canada à des prix modérés aux fins d'encourager les Canadiens à demeurer à l'intérieur de nos frontières cet été.

Le programme Canada Illimité comprend toute une gamme de forfaits comprenant le transport aérien, l'hébergement, la location de voiture, des itinéraires variés de l'Atlantique au Pacifique et la possibilité de voyager en autocaravane d'un point à l'autre du pays. Il y a aussi des croisières et des transports par autobus.

Quant aux tarifs aériens Air Canada pratiquera des réductions importantes comme pour les soldes de sièges de manière que ces forfaits canadiens soient abordables pour tous. On peut se procurer la brochure dans tous les bureaux de vente d'Air Canada.

des services officiels du tourisme français ne semblent pas s'en rendre parfaitement compte. Ils vous demandent avec une inquiétude dans la voix et le regard ce que vous pensez de l'accueil général des Parisiens. Ils affirment que les Parisiens ne sont pas toujours très aimables et que la première impression d'un étranger, très importante, repose souvent sur ses premiers contacts avec les populations locales. A vrai dire il se passe à Paris, je pense, un phénomène inverse à celui de plusieurs autres grandes capitales où l'on devient plus excusable. Quoiqu'il en soit, nous sommes toujours dans une grande capitale mondiale avec tout ce que cela veut dire au chapitre des tracasseries administratives de ses habitants toujours plus noyés dans les flots d'immigration difficilement assimilables.

À cela s'ajoute pour le Québécois une difficulté qu'il ne

prévoit souvent pas assez: la langue. Alors là, attention. Les Français parlent français et ils ne sont pas tout à fait prêts à se mettre au dictionnaire de M. Léandre Bergeron. De sorte que si vous affirmez au vendeur de votre complet que vous n'aimez pas le patron, il pourra vous dire que lui-même le déteste mais que cela n'a rien à voir avec le vêtement que vous essayez. Si vous dites au chauffeur de taxi de garder la balance, il vous répondra qu'il n'a rien à faire avec une balance. Si vous retournez au locuteur de votre voiture pour lui affirmer que votre porte s'est barrée toute seule, il pourra vous demander où elle s'en est allée comme ça et il conviendrait d'éviter de demander, dans les magasins, s'il y a des articles en vente. La jeune femme qui n'hésitera pas à dire au gendarme qu'elle s'est écartée pourrait être rappelée à plus de pudeur tandis qu'à l'établissement de lingerie féminine si elle se commet en demandant une brassière on la dirigera en riant sur une boutique de vêtements pour bébés.

C'est que le Québécois, parfois, en évitant de sacrer, en disant pare-chocs plutôt que bumper et auto au lieu de char se croit à peu près mis à jour côté langue. Mais il demande une limonade et se voit servir un Seven-Up, il veut s'ouvrir l'appétit avec un belon en ayant un fruit exotique dans l'idée et se voit offrir des huitres. Et puis il peut se trouver bouche bée par exemple dans une pharmacie où, évitant les anglicismes, il ne parle pas de band-aid ni de plâsters mais demande tranquillement du diachylon.

S'il n'emploie pas le mot «sparadrap» il faudra qu'il fasse comme tout bon Japonais, Américain ou Finlandais et qu'il montre sa coupure à l'apothicaire du coin. Et pendant qu'il est à la pharmacie, c'est

Tourbec voile présente

## Voile dans les îles sous le vent

Des croisières-voiles superbes avec les Navigateurs du Verseau, dans les eaux d'Antigua. Le soleil, le sable... la mer: venez bronzer avec nous sous les alizées. C'est un plaisir totalement irrésistible.

Tout compris\*, pour 2 semaines \$1499

Départs  
31 Janvier  
14 Février

7 et 21 Mars  
4 et 18 Avril

\*Taxe canadienne de transport et les repas le jour du retour à Montréal, non compris.

Tourbec Montréal  
1440 rue Saint-Denis  
288-4455

Détenteur d'un permis du Québec

### Tourbec et les Navigateurs du Verseau

vous invitent à une réunion d'information

Pour tout savoir sur les vacances-voiles de Tourbec, rencontrer les instructeurs-capitaines, poser des questions et voir quelques images des îles, des bateaux, des croisières!

Vendredi 20 février à 20 h  
À l'Université du Québec à Montréal,  
Métro Berri-de-Montigny,  
local A-1750  
Pavillon Hubert-Aquin  
Informations: 288-4455

## VOYAGEZ à prix raisonnable !

Nous nous spécialisons dans les vols, groupes, charters pour France, Italie, Espagne, Allemagne, Israël, Mexique, Floride et Sud Amérique...

### SPÉCIAL SOLEIL:

Floride: \$188 r.t.  
(\$125 r.t. spécial Charter Greyhound)

### MEXIQUE:

Puerto Vallarta: \$329.  
Acapulco: \$345.

### Mexico \$340.

(\$245. US via New York)  
Pérou: \$408 US.  
Venezuela: \$487 US.

### NEW YORK:

Spécial avion samedi: \$94. retour  
(autobus tous les weekends \$45. US)

### EUROPE: aller simple

Paris: \$279 US.  
Bruxelles: \$206 US.  
Francfort: \$206 US.

Londres: \$205 US.  
Bruxelles de N.Y.: \$338. US (retour)

Pour n'importe quelle destination, appelez-nous pour un bon prix et service.

**EURO-AMERICAN** Voyages, 1260 University, suite 304, Montréal,  
tél.: 878-1085 en tout temps. Détenteur d'un permis du Québec

## POUR L'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique!

Vol CCF Londres \$463 — Bruxelles \$526 Paris \$542  
— Francfort \$529 Standby New-York-Bruxelles aller  
U.S. 169 Standby New-York-Francfort aller U.S. 189  
Excursion New York vers Bruxelles RT U.S. 409  
VOLS NOLISÉS SPÉCIAUX "WARDAIR" SUR DEMANDE

### locations automobiles et CAMPERS SPÉCIAL HIVER

Louez hors taxe livraison Paris 3 semaines assurances internationales incluses — Renault 5GLT \$455 — CITROEN VISA \$599 — Mini 1000 Automatique \$679 — Peugeot 104 \$699 — Talbot GLS \$507 — Renault 18 \$566 — Citroen GSA \$839 — Prix spécial pour VW — Golf-Polo — Peugeot 305 et 505 \* etc...

Quotations spéciales pour location automobiles, 1 et 2 semaines avec billets d'avion.

### SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

depuis 27 ans au service des voyageurs à l'innover pour vous le plan dit ACHAT-RACHAT et le Kilomètre illimité. PROFITEZ-en au maximum tél.: 861-0200

### — SPÉCIAL HIVER 80-81 — VACANCES ENSOLEILLÉES: MEXIQUE — CUBA BRÉSIL — PÉROU — ANTILLES égaleme CLUB MEDITERRANÉE ETC.

TOURING CLUB DE FRANCE  
1176 rue Drummond, tél.: 861-3906 et 0200.  
PERMIS AU QUÉBEC  
\*LIVRAISON-AÉROPORT BRUXELLES

Notre brochure EUROPE 1981 est disponible  
**36 TOURS DE QUALITÉ**  
selon une expérience de 25 ans



France-Italie-Suisse — Grand Tour d'Europe  
Provinces de France — Europe Germanique  
Grèce — Espagne-Portugal — Maroc  
Angleterre

Également séjours en

### FLORIDE

Luxeux appartements à l'ISLA DEL SOL

\$697. (de Montréal à Montréal, avion inclus).



**VOYAGES  
ANDRÉ MALAVOY INC.**

861-2485

1255 Université,  
suite 1220

Détenteur d'un permis du Québec

MONTRÉAL  
H3B 3W9

"La maison aux milliers de références"

## Faut pas se priver en vacances (même sans argent)

### Comparez

CLUB MED 7 JOURS AILLEURS

### \$ compris

l'avion plus un hébergement toujours de bon goût directement sur les plus belles plages au monde



### \$

l'avion plus un hôtel plus ou moins luxueux sur une plage plus ou moins belle

### \$ compris

à volonté et même aux chandelles



### \$

attention, pas juste des hamburgers

### \$ compris

à tous les repas, à volonté



### \$

c'est donc beau la tempérance

### \$ compris

tous les soirs



### \$

les soirs où vous aurez bien digéré

### \$ compris

à en user 2 paires de chaussures



### \$

vous économiserez sur les chaussures

### \$ compris

à satiété!



### \$

oh-là-là! Quel luxe

### \$ compris

la limite c'est votre endurance



### \$

faites-en pendant le dîner et économisez

\$ 1090.

TOTAL

\$

Paradise Island; départ de Montréal

n'oubliez pas la taxe et les pourboires

Oui, au Club tout est compris!\*

# CLUB MED

La belle vie!

\*Sauf les souvenirs, le bar et les excursions.



# Genève la nuit

par  
Michel Nadeau

Le visiteur du soir peut fort bien se balader le long des quais du Lac Léman pour regarder briller les enseignes des grands noms de l'horlogerie suisse. Il peut aussi pousser une pointe sur l'île Jean-Jacques Rousseau, au milieu du Rhône. Mais, malgré ses allures encore austères, la ville de Calvin offre des spectacles plus colorés et surtout plus animés. En feuillettant les quotidiens du samedi, on découvre que la vie nocturne de Genève se compare favorablement à celle de la plupart des centres urbains de même taille.

Evidemment, le touriste «classique» se retrouvera au Grand Casino, au quai du Mont-Blanc, dans le nouveau complexe dominé par un des plus récents maillons de la chaîne Hilton. Mais le joueur sera déçu d'apprendre que les moeurs suisses limitent la mise à cinq francs. Les passionnés de la roulette se rencontrent donc au casino de Divoine, du côté de la frontière française, à une quinzaine de minutes de Genève en automobile. C'est le plus grand casino de France avec des paris de \$25 millions en 1979. Il est facile de s'y rendre en autobus. (Deux choses à éviter en Suisse: louer une voiture: \$50 par jour, et faire nettoyer un complet: \$11).

Les vrais noctambules fréquentent surtout les «clubs privés» qui sont en fait des bars cossus. En période de basses eaux, on accepte les clients de passage; quelques-uns, comme le Griffin's ou le Regine's sont strictement réservés aux membres. C'est dans ces antres qu'on découvre souvent une partie de la faune internationale qui habite Genève. Il faut dire ici que les hauts fonctionnaires de l'ONU ou du BIT vivent en circuit fermé fréquentant surtout les réceptions consulaires et diplomatiques; les contacts avec les Genevois sont rarissimes. Quelques-uns s'échappent dans les clubs privés qui portent très souvent des noms

anglais: New Velvet, Kings Club, Hit Club, New Bar... Les amateurs de music hall, du style Folies Bergères, prendront plaisir à voir le spectacle chez Maxim's. C'est l'affaire de Bob Azzam, un ancien chef d'orchestre qui doit surtout sa célébrité à sa chanson «Mustapha». Le spectacle, si léger soit-il, n'a rien de commun avec les «live shows» d'Amsterdam ou de Copenhague. D'ailleurs voici comment M. Guy Fontaine, président de Justice et Police définit le seuil de tolérance de la morale des autorités helvétiques: «Comme il existe au cinéma, nous avons dû autoriser le nu intégral. Mais sous condition, la streap-teaseuse ne peut se dévêtir complètement qu'au dernier moment, pour un court instant et ne plus bouger.»

Pour ceux qui trouvent ce genre de spectacles amusants, il y a un cabaret de travestis très à la mode: La Garçonnière. Le prix d'entrée de ces salles de spectacles est souvent de huit francs; il faut ajouter 12 francs pour chaque consommation. (un franc suisse vaut 67 cents environ.) Curieusement c'est dans le domaine du jazz que Genève offre probablement les meilleurs spectacles. La boîte du

quai des Forces-Motrices, le New Morning, présente les grands noms américains et européens du blues. Les prix demeurent abordables. Dans la même veine, il y a aussi le Café des Négociants, place du Molard.

Les aficionados du «progressive rock» peuvent s'esbaudir devant leurs vedettes préférés au Paladium où les concerts sont également de bonne qualité. Le public est plus jeune à cet endroit. Pour en savoir plus long, il suffit d'acheter un petit mensuel qui s'appelle *Genève Rock*.

Pour les amateurs de musique antillaise et latino-américaine, il y a les bars de Salsa City et de la Taverne du Salsamba, dans la vieille ville. À quelques endroits, on humera certaines odeurs peu orthodoxes. Il faut se rappeler que la Suisse demeure un pays assez touché par la drogue: 102 décès en 1979 pour un relevé officiel de 6.000 adeptes avec des hausses de 30% pour l'héroïne et de 41% pour la marijuana.

Genève a également son quartier mal famé. En rentrant chez soi, la nuit, il faut faire un grand détour, dans le quartier des Pâquis, pour éviter les rues de Berne et Rossi particulièrement entre les rues des Alpes et de Monthoux. Toujours friands de statistiques, les Helvètes ont dénombré pas moins de 300 prostituées fichées à Genève. Certaines préfèrent utiliser les médias comme les pe-

tes annonces de *Home Informations* ou encore *Minuit Plaisir*. C'est dans ce genre d'aventures que les ressortissants de pays à monnaie faible ne devraient pas s'avancer. On peut voir ici et là quelques Japonais ou Allemands affichant l'assurance de leurs yens et de leurs marks. Mais la politique monétaire de la Banque du Canada face au cours de notre devise ne permet pas les bouteilles de champagne à 180 francs suisses.

Restent évidemment les cafés. Comme ailleurs, les bistrotiers ne sont plus ce qu'ils étaient. Mais à quelques endroits, dans le quartier de l'université, par exemple, on trouve des endroits sympathiques. Fait à signaler, l'université de Genève compte plus d'étrangers que de citoyens helvétiques et plus d'étudiants que d'étudiants.

Plus tôt en soirée, il est possible de fréquenter l'un des quatre théâtres de Genève: La Comédie, le Théâtre de poche, le Carouge et le Théâtre Mobile. L'art dramatique connaît à Genève, comme ailleurs, la concurrence vorace du cinéma; aussi la fréquentation des salles est en baisse.

Il faut dire que la métropole romande compte pas moins de 27 salles de cinémas qui présentent les grands films internationaux tout en respectant des normes précises de contingentement pour favoriser le développement d'un cinéma national. Le prix d'entrée est

de 10 francs presque partout.

Pour les amateurs de l'art lyrique, le Grand-Théâtre présente une douzaine de spectacles de haute qualité, chaque saison. Le directeur, M. Jean-Claude Riber a quitté son poste récemment. On lui reprochait son manque d'intérêt pour les goûts populaires. Pourtant M. Riber aimait à répéter: «Un opéra de nos jours doit être mené comme une industrie».

Le monde du spectacle est lui aussi en crise. Récemment, le mensuel *Dossiers publics* expliquait fort bien pourquoi Julio Iglesias n'était pas venu à Genève. Même en vendant la moitié des billets à des prix variant entre \$27 et \$40, la recette n'était pas suffisante pour couvrir les coûts. Aussi les spectacles de Jack Yfar — le Guy Latraverse genevois — se font de plus en plus rares.

Après le film ou le concert, on trouve une vingtaine de restaurants ouverts tard la nuit. Ceux qui raffolent du style «drugstore» se retrouvent au Mövenpick où peuvent être vues et revues de charmantes personnes. Pour les petits budgets, on peut apaiser

une fringale en profitant du spécial qu'offre, place de la Gare, le Coronado. Toutes les pizzas se vendent à \$3 après 21 heures 30; l'ambiance et le décor sont très bien.

Enfin, à éviter les grands boulevards du centre-ville où des relevés acoustiques montrent des expositions au bruit de plus de 80 décibels, même la nuit. Les activités des neuf membres de la Brigade anti-bruit de Genève (fondée en 1973 avec quatre agents seulement) n'ont pas encore réussi à ramener la paix nocturne sur les grandes artères. «Genève, une des villes suisses où l'on dort le plus mal», titrait le 29 décembre dernier, la *Tribune*.

Voilà de quoi consoler les fêtards!

À travers toutes ces activités, il faut prendre le temps, en parcourant la vieille ville, par exemple, de jeter un coup d'oeil aux galeries de belles gravures ou de meubles antiques. Ces vitrines renforcent ce sentiment de calme et de sécurité qui semblent émaner des pierres de la ville qui, malgré son caractère très cosmopolite, conserve une âme bien à elle.

## Forfaits dans les Laurentides

Le P'tit train du Nord a repris du service, et cela jusqu'au 15 mars prochain. Mais cette fois, Via Rail, la compagnie ferroviaire qui l'opère trois jours par semaine — à perte, bien que la fréquentation ait augmenté de 18% depuis deux ans —, ne fait pas qu'assurer le service aller-retour entre Montréal et une douzaine de gares jusqu'à Mont-Laurier. En étroite collaboration avec l'Association touristique des Laurentides et les propriétaires d'hôtels et de centres de ski, elle offre des forfaits de fin de semaine aux amateurs de ski de fond, raquette et ski alpin (Mont-Tremblant).

Un exemple de ces forfaits est «La piste laurentienne», avec départ le vendredi soir (de la gare Windsor) pour Val-Morin. Hébergement à l'Auberge du Village, randonnée de 3 à 5 heures le samedi et hébergement au motel La Louisiane à Mont-Rolland. Randonnée du dimanche de 2 à 4 heures jusqu'à la gare de Prévost où le P'tit train du Nord prend les voyageurs pour les ramener à Montréal à 21 h 40. Ce forfait revient à \$82,00 pour une personne; \$48 par personne pour deux personnes et \$41 si la chambre est occupée par trois personnes.

Les centres de villégiature de Sainte-Agathe, Mont-Tremblant, Labelle et L'Annonciation offrent aussi des forfaits de ski de fond et ski alpin et sont desservis par le P'tit train du Nord. Selon les hôtels choisis, comptez entre \$84 et \$136 par personne, au Mont-Tremblant, y compris l'usage illimité des remontées-pente. Les skieurs de randonnée trouvent à proximité des gares situées au nord de Saint-Jérôme des pistes balisées reliant les gares les unes aux autres. Enfin, il y a à bord du train un compartiment casse-croûte où l'on peut se procurer des sandwiches, boissons gazeuses, thé et café. Le billet aller-retour (transport seulement) coûte entre \$6 et \$18 selon la destination choisie. On se renseigne à: 871-1331 J.C.

## passoport

### ■ Dollar au pair en Georgie

D'ici au 15 avril prochain, plus de 70 institutions commerciales touristiques de l'Etat de Georgie aux États-Unis acceptent le dollar canadien au pair faisant ainsi bénéficier

les détenteurs d'un escompte de près de 20%. On peut obtenir la liste de ces hôtels, motels, restaurants et autres établissements en écrivant à Canadian Discounts, CP 1776, Atlanta, Georgia, 30301 USA.

### ■ Des nouvelles en français

La station WAVS de Miami diffuse tous les jours de 12 h 20 à 12 h 30 des nouvelles en français du Québec à 1190 au cadran. Une quinzaine d'autres stations radiophoniques de Floride et de Caroline du Sud ont des bulletins de nouvelles sur le Canada en anglais tous les jours. On peut obtenir la liste de ces stations, leurs fréquences et l'heure des bulletins en écrivant à l'Office de tourisme des États-Unis, 1200 avenue McGill College, Montréal M3B 4G7. Tél.: 937-5383.

### ■ Rêves et réalités

Télécanale Videotron, en collaboration avec la société CP Air, a préparé 13 émissions en français sur divers aspects du voyage et notamment sur les destinations suivantes du réseau CP Air: le Portugal, la Hollande, l'Italie, la Grèce, Fidji, Hawaii, l'Orient et la Chine, l'Australie et le Canada. Ces émissions passent trois fois par jour, sept jours par semaine au canal 24 durant treize semaines. Première émission cette semaine.

### ■ L'Arizona en fleurs

Le Musée national des sciences naturelles du Canada organise un voyage de 15 jours dans le désert de l'Arizona qui, à cette période, se couvre de fleurs. Le départ est fixé au 15 avril et les participants sont accompagnés d'un géologue, M. Ridgeley Williams. Pour information: Ottawa 613-996-9281.

### ■ Ski au bord de la mer

Le ministère du Tourisme de la Nouvelle-Ecosse propose des forfaits de ski au Keltic Cape Smokey à deux heures de voiture de Sydney sur la Cabot Trail. Il y a des forfaits

de week-end, de trois jours, etc. Par exemple, 5 nuits et 6 jours comprenant l'hébergement, cinq dîners, cinq petits déjeuners, frais de service, transport à la station: \$170 sur la base de deux personnes. Informations sans frais 1-800-565-7180.

### ■ Les Tchèques à New York

La Czechoslovak Airlines offre un vol sur New York au départ de Mirabel tous les jeudis à 17 h 35 et un retour de New York tous les vendredis à 17 h 20 pour le prix de \$66 aller-retour à la condition que le séjour à New York ait une durée minimale de sept jours et maximale de 30 jours. Inf.: 861-1726.

### ■ Travail à l'étranger

Les étudiants qui envisagent de voyager et de travailler en même temps à l'étranger peuvent trouver du travail en Belgique, en Angleterre, en Irlande et en Nouvelle-Zélande grâce au programme du conseil de l'Association des étudiants du Canada. Les salaires pour des emplois saisonniers en hôtellerie, sur la ferme, dans des banques, des compagnies de transport, etc. est rémunéré de \$180 par semaine en Belgique. Il suffit d'avoir le passeport canadien, de posséder \$500 avant le départ et de communiquer avec le CAEC à 44 St. George Street, Toronto, Ontario. Tél.: 979-2604.

### ■ Le Portugal à la hausse

Tout comme l'année 1979 où 81% de plus de Canadiens avaient visité le Portugal par rapport à 1978, l'année 1980 sera un record pour le nombre de visiteurs canadiens dans ce pays. Selon les chiffres de l'Office du tourisme du Portugal, les détenteurs de passeports canadiens ont passé près d'un million de nuits au Portugal en 1980 et les Canadiens, avec une moyenne de 18,3 nuits, ont passé plus de temps au Portugal que toute autre nationalité. On révèle aussi qu'en 1980 54% des touristes canadiens avaient déjà visité le Portugal auparavant.

## LE DEVOIR

### en Floride

Disponible le jour même

Durant vos vacances, EN TOUT TEMPS DE L'ANNÉE, vous pouvez acheter facilement votre journal préféré en vous adressant aux endroits suivants:

|                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                             |                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>MIAMI CITY</b><br>Plaza News<br>Humpty Dumpty<br>House of Toys<br>J and J Stationary<br>Freddie's News<br>Sheldon Drug<br>Surfside Drugs Inc.<br>Surfside Cosmetic                                                                                  | 79 ST. BISCAYNE BLVD<br>20156 Dixie<br>128554 Biscayne Blvd<br>209 - 71 St. Street<br>7436 Collins Ave<br>9501 Harding Ave - Surfside<br>9500 Harding Ave - Surfside<br>9587 Harding Ave - Surfside                                                       | <b>MARGATE</b><br>Margate Cards and Books<br>Golf View Mobil Home<br>Meadows Apts<br>Astec Mobil Home (441)<br>Barbara Inc. | 5869 Margate Blvd<br>Atlantic Road<br>441 and Southgate Blvd<br>Ville Margate<br>8038 W. Sample Rd |
| <b>MIAMI BEACH</b><br>Walkiki Gifts Shop<br>Bell Boy<br>Sutton Park apts<br>Castaways Gift Shop<br>Liggett's Pharm<br>Motel Pharm<br>Trade Winds<br>Hawaiian Isle Gifts Shop<br>Hawaiian Shores Pharm<br>Suez Motel<br>Crawford's Pharm<br>Beach Arbor | 18801 Collins<br>8801 Collins<br>8833 Collins Ave - Surfside<br>16375 Collins Ave<br>17010 Collins Ave<br>17200 Collins Ave<br>17600 Collins Ave<br>17601 Collins Ave<br>18190 Collins Ave<br>18215 Collins Ave<br>19400 Collins Ave<br>18925 Collins Ave | <b>SUNRISE</b><br>Sunnys News                                                                                               | 8260 Sunset Strip                                                                                  |
| <b>HALLANDALE</b><br>Sam's Grocery<br>Tobacco Town                                                                                                                                                                                                     | Hallandale Blvd (près 95)<br>16 - D3 Diplomat Mall<br>1401 E. Hallandale Blvd<br>117 E. Hallandale Blvd<br>2621 S.W. 51 St. Ave<br>Dale Village, Hallandale Blvd<br>2500 E. Hallandale Blvd                                                               | <b>CORAL SPRINGS</b><br>Corner News                                                                                         | 9899 W. Sample Rd                                                                                  |
| Betty's Book Store<br>Adrien Hébert                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>DELRAY BEACH</b><br>Carts Unlimited<br>Delray News Center                                                                | 4773 W. Atlantic Ave<br>429 E. Atlantic Ave                                                        |
| Book Celler<br><b>HOLLYWOOD</b><br>Mail News<br>H. Breeding's Rexall Store                                                                                                                                                                             | Hollywood Shopping Mall<br>1400 St. Federal Highway<br>1700 E. Young Circle<br>900 N. Ocean Drive<br>328 Johnson<br>2501 N. Ocean Drive<br>3111 Ocean N.<br>1400 N. Boardwalk                                                                             | <b>POMPANNO BEACH</b><br>Almar Books<br>Pompano Discount Beverage<br>Newsrack of Pompano<br>Coral Pharmacy                  | 201 S. Pompano Parkway<br>2777 E. Atlantic Blvd<br>Fashion Square<br>2601 Atlantic Blvd            |
| Tuzzo News<br>Joe's Market<br>Beach Book Sundries<br>Howard Johnson Gift Shop<br>Food King<br>Starting Point<br>Attache Motel - Mado's Gift Shop                                                                                                       | 2711 S. Ocean Drive<br>5948 Harding St. (441)<br>2102 N. Federal Highway                                                                                                                                                                                  | <b>BOCA RATON</b><br>The Book Store<br>Newshack                                                                             | 21222 St. Andrews Blvd<br>1375 Piametto Pk Road                                                    |
| Euro-Can<br>Dakroub's Grocery                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>DEERFIELD BEACH</b><br>Mollo Pharm<br>Century News                                                                       | 233 N.E. 21st Ave<br>1818 W. Hillsboro Rd                                                          |
| <b>DANIA</b><br>Out of Town<br>Lucky Seven Inc. Jen Roger                                                                                                                                                                                              | 1220 South Federal Highway<br>265 South Federal Highway<br>South Federal Highway<br>1414 South Federal Highway                                                                                                                                            | <b>LIGHTHOUSE POINT</b><br>Lighthouse Book Store                                                                            | 3650 N. Federal                                                                                    |
| Lucky Seven<br><b>FORT LAUDERDALE</b><br>Bob's News and Books<br>P.N.S. Discount Store<br>Smith's Drug Store<br>Cunningham Drug Store<br>Prospect News                                                                                                 | 1619 S. Andrews Ave<br>3145 N.E. 9th Street<br>1910 E. Sunrise Blvd RT1<br>3101 N. Ocean Blvd<br>55 N.E. 44th St.                                                                                                                                         | <b>BOYNTON BEACH</b><br>Dan's News                                                                                          | Boynton R.R. & Congress Ave                                                                        |
| <b>FORT LAUDERDALE BY THE SEA</b><br>Scot's Sundries<br>City News Stand                                                                                                                                                                                | 8 Commercial Blvd<br>4402 Bourgainville Dr.                                                                                                                                                                                                               | <b>LAKE WORTH</b><br>Dawns Daily Report<br>Lil Professor                                                                    | 608 Lake Ave<br>7151 Lake Worth Road                                                               |
| <b>POMPANNO</b><br>Lakeside Pharmacy<br>Oceanside Drug<br>Sunny's Sample Rd<br>Kwality Professional Dry Cleaning                                                                                                                                       | 2101 S. Ocean Blvd<br>31 N. A1A (Oceanside Shopping)<br>(Shopping Haven)<br>2668 E. Atlantic Blvd                                                                                                                                                         | <b>LANTANA</b><br>Liberty News                                                                                              | 121 S. Third St                                                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>STUART</b><br>A & H News                                                                                                 | Box 186                                                                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>VERO BEACH</b><br>Chucks News<br>Beach News Center<br>South Beach Liquors                                                | 2013 13th Ave<br>946 Beachland Blvd<br>1409 S. A1A Plaza                                           |
|                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>NORTH PALM BEACH</b><br>Michael Sedor Drugs                                                                              | 11586 U.S. Hwy #1                                                                                  |
|                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>PALM BEACH SHORES</b><br>Colonades Hotel                                                                                 | 101 Ocean Ave                                                                                      |
|                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>SINGER ISLAND</b><br>Lil Professor                                                                                       | 2515 N. Ocean Ave                                                                                  |
|                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>RIVIERA BEACH</b><br>Your News Shoppe                                                                                    | 84 E. Blue Heron Blvd                                                                              |
|                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>PALM BEACH</b><br>Palm Beach Hotel<br>Ideal Tobacco<br>P. Beach Hilton Gift Boutique<br>Main Street News & Book Shop     | 235 Sunrise Ave<br>157 Chiclean Ave<br>2842 S. Ocean Blvd<br>255 Royal Poinciana Way               |

Pour un voyage  
bien préparé:

la Librairie  
Ulysse

ce soir Diaporama sur le Maroc  
par Josée Dufresne

1208 St-Denis (Métro Berri)  
entre Ste-Catherine et Dorchester

information

843-7135

fermée le lundi

québec  
ski-  
délices



À 15 minutes de Québec, là où le ski est à l'honneur... un hôtel de villégiature adorable, à la réputation gastronomique internationale (4 fourchettes).

**Ski alpin**  
Ski à la porte de l'hôtel, le jour ou la nuit. Les 7 remontées-pentes, pouvant accueillir 7500 skieurs à l'heure, vous évitent l'attente.

**Ski de fond**  
Vaste réseau de sentiers balisés et entretenus. Départ à la porte du Manoir.

**Après-ski**  
Danse, musique et joie de vivre! Discothèque d'une ambiance sans pareille. Dîner dansant le samedi soir.  
L'endroit rêvé pour des vacances d'hiver. À 35 minutes des pistes du Mont Ste-Anne et à 15 minutes de celles de Stoneham.

Spécial

Week-end de ski à compter de 71,00 \$ par personne incluant chambre, repas, usage des remontées-pentes.

Semaine de ski à compter de 210,00 \$ par personne

MANOIR  
St-Castin  
Québec, Lac Beauport  
Tél.: (418) 843-4461

## LES VOYAGES



VOYAGES GROUPES ACCOMPAGNÉS DE  
MONTRÉAL GUIDES DE LANGUE FRANÇAISE

### AMÉRIQUE DU SUD

Équateur - Pérou - Bolivie - Paraguay - Argentine - Brésil

7 mars au 28 mars - 4 avril au 25 avril

Arrangements terrestres U.S. \$1870

Tarif aérien Can. \$1271

### EXTRÊME-ORIENT

5 au 30 mars - 30 avril au 24 mai - U.S. \$1895

5 au 29 novembre - Billet d'avion Can. \$1999

Japon - Hong Kong - Bali - Singapour - Bangkok - Manille - Honolulu

LES VOYAGES HONE INC.

1460, AV. UNION - Tél.: 845-8221

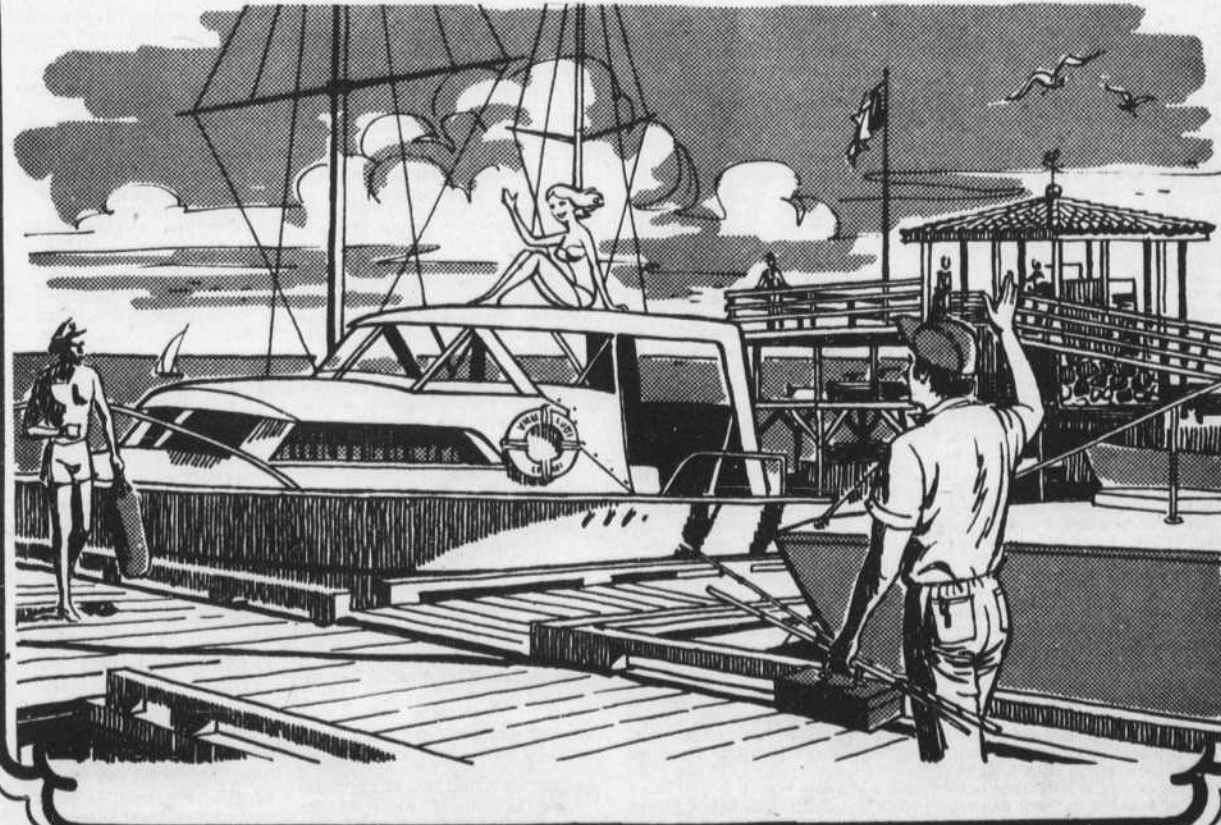
MONTRÉAL H3A 2B8

le métro à notre porte - station McGill/Union

Bureau ouvert tous les jours de 9h30 à 18h

Le jeudi jusqu'à 21h

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC









## Tricofil veut acquérir l'usine textile Pinatel

par  
Marie-Agnès Thellier

Tricofil négocie actuellement l'achat de l'usine textile Pinatel, de Joliette, qu'elle loue depuis le 19 décembre dernier.

L'offre de principe conclue entre Tricofil et RoyNat expire le 16 février prochain: certaines conditions préalables doivent encore être remplies avant l'acquisition. C'est RoyNat qui financerait l'achat des actifs (bâtiments, équipements) mais Tricofil négocie par ailleurs avec d'autres institutions l'apport de capitale de risque supplémentaire pour augmenter son fonds de roulement.

«Pinatel est une entreprise complémentaire, spécialisée dans la teinture et la finition. L'achat de Pinatel élargirait notre base de production, surtout en finition, et élargirait notre base industrielle, puisqu'on pourrait regrouper des services comme le marketing, l'achat en gros, le contrôle financier, la gestion du personnel», a expliqué M. Jean-Guy Frenette, président de Tricofil interrogé hier par téléphone.

Pinatel emploie environ 100 personnes. Son chiffre d'affaires est un peu moins élevé que celui de Tricofil, qui est de \$3,5 millions en 1979 et dépassera \$4 millions pour l'année financière 80 qui se termine le 28 février prochain.

«Le syndic Mercure et Béliveau nous a contacté l'automne dernier, après que RoyNat ait repris possession de ses actifs. Il savait que Tricofil avait déjà voulu acheter une entreprise l'été dernier et

que la production de Pinatel était complémentaire de la nôtre», raconte M. Frenette.

En effet, Tricofil, qui a fortement renforcé son équipe de management, cherche à rendre l'entreprise plus solide et à assurer une meilleure sécurité d'emploi aux travailleurs en diversifiant ses activités textiles. L'été dernier, elle avait proposé de racheter les usines de Montrose Worsted Mills à Brabby et Drummondville. Mais les travailleurs syndiqués à la CSD avaient refusé le projet de «coopérativisation» et de regroupement dans le sein d'une fédération de services. Aussi les deux usines fermaient leurs portes au début de décembre mettant à pied 150 personnes.

Dans le cas de Pinatel, il n'est pas question de coopérativiser l'entreprise. La direction de Tricofil, qui gère l'usine depuis six semaines, a rencontré les employés syndiqués à la CSN. La réorganisation de l'usine a été discutée. Selon M. Frenette, la direction précédente avec M. Thérault devait supporter des charges financières trop élevées et cumulait des problèmes de gestion et de relations avec les employés. Ceux-ci avaient notamment refusé de participer au refinancement de l'entreprise par le biais du programme OSE pour les emplois communautaires.

Tricofil a déjà embauché le fils du fondateur de l'usine, M. John Pinatel, pour diriger la production à Joliette. M. J.A. Pinatel avait fondé l'usine en 1946 avec quatre associés. En 1971, la famille vendait à une compagnie américaine Venice Industry, qui re-

vendait au contrôleur de la compagnie, M. Thérault, en 1975. RoyNat reprenait possession des actifs à l'automne dernier.

Depuis dix ans consultant indépendant dans le secteur du textile, M. Pinatel renforce l'équipe de cadres de Tricofil. À côté du directeur général M. Richard Bourget, M. George Trimm, un ancien consultant de l'équipe Joe Mason, s'occupe du marketing et M. François Mercier des relations humaines.

## Deux syndicats du Times disent non

LONDRES (AFP) — L'avenir du Times et du Sunday Times est à nouveau menacé, hier, après le rejet par les deux principaux syndicats des employés d'imprimerie de certaines des conditions formulées par M. Rupert Murdoch, prélabiles à son offre d'achat.

En effet, à une semaine du délai que s'est fixé le magnat de presse australien, M. Rupert Murdoch, les deux principaux syndicats, le NGA et le Natsopa, ont catégoriquement rejeté le projet de licenciement de tiers des employés d'imprimerie et le gel des salaires jusqu'en octobre 1982.

Ces deux points figuraient parmi les sujets qu'entendait négocier M. Rupert Murdoch avec les syndicats et à l'acceptation desquels il avait soumis son offre d'achat. Les négociations, avait-il en outre exigé, devaient avoir abouti avant le 12

février, sinon déclarait-il, l'offre d'achat serait abandonnée.

Les syndicats, qui ont en outre refusé le projet de M. Murdoch de faire imprimer le Times hors de Londres pour en réduire le coût, se sont déclarés hier disposés à poursuivre les négociations sur la procédure de règlement des conflits au sein de l'entreprise.

Dès hier matin, l'un des responsables du NGA, M. George Jerrom, s'était déclaré pessimiste sur les chances d'un accord. Parlant de l'équipe de M. Murdoch, il avait notamment déclaré: «Ils devront changer leur attitude s'ils veulent parvenir à un accord». Il avait notamment jugé «inacceptables» que l'introduction de nouvelles technologies soit liée à des licenciements obligatoires et l'imposition d'un gel des salaires.

Les délégués syndicaux des deux organisations ont repris ces mêmes arguments hier soir, qualifiant en outre les propositions de Murdoch d'«arguments de vendeurs de tapis».

Le syndicat des journalistes du Sunday Times doit engager lundi une action en justice pour attaquer la décision du gouvernement de ne pas soumettre l'offre d'achat de M. Murdoch à la Commission des monopoles et fusions, chargée de faire respecter la législation sur la libre concurrence.

Enfin, la direction du Guardian, quotidien imprimé sur les presses du Times, a annoncé qu'elle allait consulter ses avocats car elle affirme n'avoir pas obtenu les garanties nécessaires quant au maintien de son contrat si le Times devait fermer.

## Les MRC: un chemin sinueux

La chronique sur le développement régional parue hier sous le titre «Un chemin sinueux mène aux municipalités régionales de comté (pages 7 et 9) a malheureusement été écourtée.

Pour compléter le tour d'horizon sur le travail effectué dans les 19 zones de consultation, voici donc la situation dans les dix dernières régions:

10. Rive-Sud de Montréal. La bouteille à l'encre à cause des conflits entre Longueuil et ses voisins. Les 16 municipalités déposeront d'ici le 15 février leurs résolutions tandis que les organismes déposeront des mémoires à la fin du

mois. Deux organismes (SPRS et CRSSS) proposent trois MRC autour de Longueuil, La Prairie et Boucherville.

11. Salaberry. Il pourrait y avoir six MRC mais le découpage n'est pas fait encore.

12. Côte-Nord. Le contenu des lettres patentes a été préparé pour quatre MRC et il ne reste plus que l'approbation par le Conseil des ministres à obtenir.

13. Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il y a encore des discussions à mener dans cette zone pour au moins trois MRC.

14. Québec-Rive-Nord. Le projet de découpage prévoit six MRC.

15. Mauricie. Les travaux ne sont pas terminés mais on envisage six MRC.

16. Lanaudière. Le découpage se termine avec cinq ou six MRC à créer.

17. Laurentides. Huit MRC ont été proposées par le Comité du Mirabel.

18. Outaouais. Les travaux ne sont pas terminés pour trois ou quatre MRC.

19. Abitibi-Témiscamingue. Deux MRC attendent la bénédiction du conseil des ministres: Témiscamingue et Rouyn-Noranda.

Ainsi les derniers à terminer leur découpage et à entrer dans la négociation sur les lettres patentes (donc sur la représentation des municipalités rurales et urbaines) seront les zones de Montréal-Rive-Sud, Estrie, Bois-Francs, Richelieu, Outaouais, Salaberry et Mauricie.

Quant au nombre des MRC, il est encore incertain. Au maximum, il pourrait atteindre 100 MRC. Il y a actuellement 71 comtés municipaux ruraux dotés de Conseils de comté.

MAT

### AETERNA-VIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des actionnaires d'Aeterna-Vie, Compagnie d'Assurance, aura lieu au numéro 850, Place d'Youville, à Québec, lundi le 23 février 1981, à quinze heures et trente, aux fins:

- a) de recevoir et d'étudier, quant à l'exercice expiré le 31 décembre 1980, le rapport des administrateurs sur les revenus et dépenses, le bilan, et le rapport des vérificateurs des comptes;
- b) de procéder à l'élection des administrateurs;
- c) de nommer les vérificateurs et de fixer leur rémunération;
- d) de discuter toute autre question qui pourra être soumise à l'assemblée.

Montréal, le 3 février 1981.

Le secrétaire,

GEORGES ROUSSIN

### LA MUTUELLE-VIE DES FONCTIONNAIRES DU QUÉBEC

#### Avis aux membres

Veuillez prendre avis:

- 1- Que conformément à son règlement, La Mutuelle-Vie des Fonctionnaires du Québec, tiendra l'assemblée générale annuelle de ses membres le lundi 9 mars 1981, à Québec, et que pour les fins des articles 30 et 31 du règlement numéro 1, Cette assemblée sera continuée après ajournement, le lundi 16 mars 1981 à Montréal.
- 2- Qu'à cette assemblée, il y aura élection d'administrateurs aux postes 7, 8 et 9 ainsi qu'au poste 13, représentant la région de Montréal.
- 3- Qu'à cette assemblée également, sera présenté pour ratification le règlement numéro 5.

Un bulletin de présentation pour l'année 1981, sera remis à tout membre éligible qui en fera la demande au Secrétaire de la Mutuelle, au siège social. Ce bulletin dûment rempli doit être retourné au Secrétaire, au siège social, avant 18 heures, le 13 février 1981.

Tout membre peut aussi obtenir du Secrétaire, copie du règlement numéro 5.

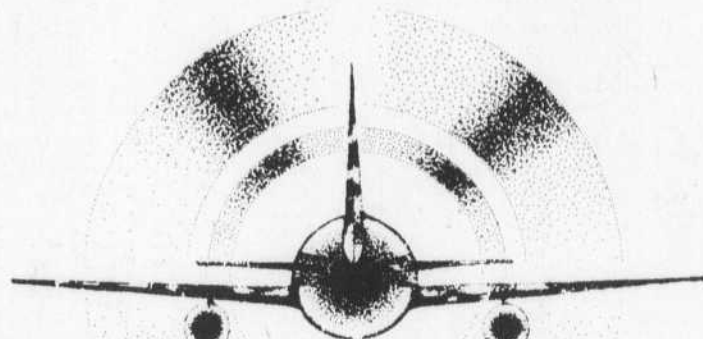
Un second avis indiquera, en temps utile, le lieu et l'heure, à Québec et à Montréal, de l'assemblée.

Donné à Québec, le 2 février 1981.

Le Secrétaire  
ROBERT GIROUX  
Siège social  
625 St-Amable  
Québec, Qué.  
Tél.: 643-2324

## SERVICE CONNAISSEUR

### VERS EDMONTON, CALGARY ET VANCOUVER



**Le Service Connaisseur d'Air Canada, un service sans frais supplémentaire et exclusif aux voyageurs payant plein tarif en classe économique. Ce nouveau service est un avant-goût de bien d'autres nouveautés à venir chez Air Canada.**

**COMPTOIR DISTINCT**  
Vous vous présentez à un comptoir d'enregistrement distinct où vous recevez une carte d'embarquement spéciale pour vous rendre plus rapidement à votre fauteuil, dans la section réservée aux Connaisseurs. Si vous le désirez, nous tenterons de vous donner encore plus d'espace.

**MENUS AU CHOIX**  
Vous avez le premier choix entre trois menus. De plus, les vins et les boissons alcoolisées sont gratuits durant toute l'envolée.

**PLAISIR DE LIRE**  
Le Service Connaisseur vous assure le premier choix des revues et journaux afin que vous n'ayez pas à attendre pour lire ce qui vous plaît.

**PLAISIR D'ÉCOUTER**  
Encore du nouveau. Au lieu d'écouteurs, le Service Connaisseur vous donne droit, gratuitement, à un casque d'écoute tout confort et haute-fidélité pour savourer la musique de votre choix.

**Le Service Connaisseur d'Air Canada est offert aux seuls voyageurs payant plein tarif en classe économique, sur certains vols longs-courriers sans escale, au départ de Montréal, Ottawa et Toronto.**

AIR CANADA



ENEZ CONSULTER NOTRE ABONDANTE  
DOCUMENTATION À NOS BUREAUX

VOYAGES

# TRAVELAIDE

PERMIS DU QUÉBEC

**CENTRE**  
St-Denis 4454/Métro Mt-Royal 845-8225  
Ste-Catherine 1010/Métro Peel 861-7272  
Galerias Dupuis/Métro Berri 844-8416

**EST**  
Beaubien 911/Plaza St-Hubert 273-7755  
Sherbrooke/Métro Langlier 254-9969

**SUD**  
Ville LaSalle/Place Newman 364-6780  
Brossard/Place Portobello 672-5353  
Longueuil/Centre Veronneau 679-3777  
Beloeil/Mail Montenach 467-1171

**NORD**  
Centre Normandie/Salaberry 331-9971  
Laval/Centre Laval 687-0880  
Laval Ouest/5005 Dagenais 627-5151  
Lachute/Galerie Lachute 562-3788







## Le taux de base demeure stable

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada est resté inchangé à 17.11%, hier, alors que les taux d'intérêt aux États-Unis amorçaient une descente. La banque centrale, selon un cambiste qui a voulu conserver l'anonymat, est intervenue pour empêcher le taux de monter jusqu'à 17.30% à cause de la baisse des taux aux États-Unis. Cette semaine, la plupart des banques américaines ont réduit leur taux des prêts privilégiés à 19.5%, tandis que les taux privilégiés canadiens demeuraient à 18-18.25%.

Robert Baguley, économiste en chef adjoint à la Banque Royale, a pour sa part expliqué que l'institut d'émission trouverait intolérable que les taux canadiens montent alors que les taux américains baissent.

La banque centrale a maintenu les taux d'intérêt assez élevés dans l'espoir de contenir l'inflation, mais cette politique est considérée généralement comme peu probante.

Selon M. Baguley, la Banque du Canada voudrait maintenir son taux d'escompte — qui détermine les niveaux des taux d'intérêt des prêts aux consommateurs, des hypothèques et de l'épargne — aux environs de 17% tant que les taux américains resteront élevés.

Ce faisant, nos taux finiraient par revenir à leur niveau habituel soit au-dessus des taux américains et cela contribuerait à donner un coup de pouce au dollar canadien, qui oscille présentement entre 83 et 84 cents par rapport à la devise américaine.

Depuis plus d'un mois, le taux d'escompte fluctue aux environs de 17%, et M. Baguley note que cette surveillance au jour le jour qu'exerce la banque sur le taux d'escompte devient irritante. Les taux d'intérêt vont baisser cette année, dit-il, mais le mouvement se fera très lentement.

La grande préoccupation de la Banque du Canada, continue-t-il, sera de maintenir les taux canadiens en concurrence avec les taux américains, de manière à ce que les investisseurs ne virent par leurs fonds aux États-Unis, ce qui déprécierait davantage le dollar canadien.

Rappelons que le taux d'escompte est fixé à un quart de point plus haut que le rendement moyen des bons du Trésor à trois mois, adjugés tous les jeudis par la Banque du Canada. Les bons émis hier, d'une valeur globale de \$810 millions, rapportaient 16.86%, inchangé par rapport à la semaine dernière.

Hier, si l'on se fie au cambiste anonyme, la banque centrale se serait portée acquiescent d'importantes quantités de bons du Trésor afin d'empêcher que leur rendement ne monte à 17.05% environ, ce qui aurait porté le taux d'escompte à 17.30%.

# Shell sabre dans son budget d'exploration

Se joignant au mouvement de protestation de filiales de compagnies de pétrole sous contrôle étranger devant le programme énergétique fédéral, la société Shell Canada a décidé, à son tour, de réduire de 25% son budget d'exploration dans le domaine des hydrocarbures pour l'année 1981.

La filiale à 79% du groupe anglo-hollandais Royal-Dutch-Shell a indiqué, hier, que ses dépenses pour la recherche de pétrole au Canada ne seront que de \$190 millions en 1981 par rapport aux \$265 millions prévus avant l'annonce de la politique du ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde. L'an dernier, Shell a dépensé \$230 millions pour chercher des sources d'hydrocarbures.

Cependant, Shell Canada augmentera ses investissements totaux au Canada qui passeront de \$518 millions, l'an dernier, à \$770 millions, cette année. Cette majoration est attribuable à la réalisation de projets dans des domaines

hors de l'exploration: produits pétroliers, industrie chimique et charbon.

Le président et chef de la direction, M. William Daniel, a déclaré: «Les mesures contenues dans le programme énergétique fédéral, notamment la taxe de 8% sur les revenus pétroliers et gaziers, ont réduit sensiblement la rentabilité et les flux financiers provenant des activités d'exploration et de production pétrolières».

La diminution des investissements est également attribuable au «climat d'incertitude» qui entoure le débat entre Ottawa et les provinces quant à la répartition des recettes pétrolières.

L'an dernier, Shell Canada a versé \$71 millions en dividendes à la compagnie-mère, située à La Haye, en Hollande. M. Daniel a précisé qu'il ne prévoyait pas que le groupe Shell se départisse de ses actions dans la filiale canadienne.

«S'il y avait une bonne rai-

son pour mettre plus d'actions entre les mains de Canadiens, la compagnie pourrait y penser. Mais il n'est pas question d'échanger les actions pour de l'argent».

Si M. Lalonde persiste dans sa politique, la compagnie pourrait couper de 35% — par rapport à 25% cette année — le budget d'exploration prévu en 1982.

Shell, numéro 2 de l'industrie au Canada derrière L'Impériale pour ce qui est du chiffre des ventes, a été précédé cette semaine par Gulf Canada qui a décidé de rogner de \$900 millions son programme quinquennal d'exploration.

Invoquant les mêmes raisons que la plupart des autres compagnies, les dirigeants de la filiale canadienne membre du groupe américain Gulf + Western estiment qu'ils devront «réévaluer les sommes considérables qui devront être investies dans les gisements à Hibernia, au large de Terre-Neuve, les sables bitu-

mineux de l'Alberta et la valorisation du mazout lourd».

La baisse de ces investissements amènera «des pénuries presque certaines de pétrole» pendant les années 80 et «un faible taux de croissance économique» durant la même période affirmait, cette semaine, le vice-président à la production de Ressources Gulf Canada Inc., la filiale d'exploration de Gulf Canada, M. D.R. Motyma.

Le mois dernier, Petrofina avait indiqué son intention de sabrer de 26% son budget d'exploration pour 1981 et la compagnie présidée par M. Pierre Nadeau révélait alors qu'elle envisageait, pour la première fois de son existence, la possibilité d'effectuer des travaux d'exploration à l'extérieur du Canada.

L'acquisition de Petrofina par Petro-Canada modifiera sans doute ces intentions.

Du côté de l'Association des entreprises de forage, on soutient qu'au moins 120 installa-

tion de forage ont quitté le Canada pour les États-Unis depuis l'annonce de la politique d'octobre. L'organisme prévoit qu'une autre centaine pourrait suivre.

Cet exode signifierait une réduction sensible de la demande de tuyaux et de camions pour les industries ontariennes. L'Association est

d'avis que 7,200 emplois seront ainsi perdus sans compter les 18,000 emplois indirects qui seront éliminés en raison de la baisse de ces activités.



### STEINBERG INC.

#### Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de VINGT-CINQ cents (25¢) l'action sur les actions ordinaires et de classe "A", en circulation, de la compagnie a été déclaré, payable le 2e jour du mois de mars 1981 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 16e jour du mois de février 1981.

Par ordre du Conseil d'Administration

Le Secrétaire,  
DIANE MARCELIN LAURIN  
Montréal,  
le 21 novembre 1980.

#### Un bon conseil.



Évitez l'embouteillage.

La Fondation du Québec des maladies du cœur

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

### Économistes Secteur énergétique

(N° de réf.: 3602)

Un employeur membre de la Bourse d'Emplois Trans-Canada recherche plusieurs économistes pour relever des défis importants dans le domaine de l'énergie. Les titulaires seront chargés d'effectuer des études dans les secteurs de l'extraction, du raffinage et de la distribution:

- Analyses de conjoncture
- Études de profils sectoriels
- Études de l'impact économique de projets d'investissement
- Participation à l'élaboration de programmes

L'employeur recherche des candidats avec les qualifications suivantes:

- Un diplôme universitaire en sciences économiques
  - Une expérience dans le domaine de spécialisation
  - Une compétence à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Une connaissance du secteur énergétique serait un avantage, mais toute expérience pertinente sera considérée.

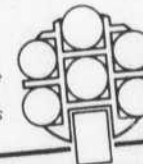
Les candidats(es) sont priés(es) de communiquer avec nous ou de nous faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le titre du poste et le numéro de référence. Toute démarche demeure confidentielle.

Mme Maureen Marcel

#### LA BOURSE D'EMPLOIS TRANS-CANADA

1110, rue Sherbrooke ouest  
Bureau 2205, Montréal (Québec)  
H3A 1G8 (514) 849-4125

La Bourse d'Emplois Trans-Canada est un centre d'information et de liaison entre les compagnies membres et les candidats désireux d'avoir accès à un vaste répertoire d'emplois.



### HÔTEL-DIEU DE SAINT-JOSEPH DE ST-QUENTIN INC.

#### Un(e) Directeur(trice) Général(e)

Hôpital général de 32 lits, possédant certificat d'Agrégation, situé à St-Quentin, N.-B.

— Préférence sera accordée à:

Diplômé en Administration Hospitalière ou  
Certificat de l'Association Canadienne des Hôpitaux (HOM)

- Expérience
- Bilingue (français et anglais)
- Salaires: selon la cédule provinciale de salaire
- Faire parvenir curriculum vitae avant le 28 février 1981 à:

M. Louis A. LeBel  
Président du Conseil d'Administration  
Hôtel-Dieu St-Joseph de St-Quentin Inc.  
Saint-Quentin, N.-B.  
E0K 1J0

#### Infirmière coordonnatrice de conférences

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada est actuellement à la recherche d'une infirmière coordonnatrice de conférences. Contrat d'une durée de 12 à 18 mois.

La titulaire du poste devra travailler en collaboration avec un comité de planification, organiser et coordonner les activités liées à la préparation de conférences telles la communication avec les conférenciers, les exposés et l'évaluation de 2 conférences. La première conférence aura lieu à l'automne 1981 et la deuxième en mars 1982.

La candidate choisie devra être infirmière autorisée membre de l'AIC, justifier d'un baccalauréat, présenter des aptitudes pour la rédaction et posséder de l'expérience en coordination de conférences. Elle devra parler couramment les deux langues officielles. La préférence sera accordée aux personnes ayant de l'expérience en enseignement et en administration.

Traitement: selon les compétences et l'expérience. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae accompagné de références avant le 11 février 1981 à:



Nancy Garrett  
Directrice des services professionnels  
Association des infirmières et infirmiers du Canada  
50 The Driveway  
Ottawa, Ontario  
K2P 1E2



### Centre de services sociaux de l'Outaouais

#### POSTE VACANT

#### 2e Concours

### Chef du service d'information

Cadre intermédiaire: classe 14

Poste: numéro 846

Endroit:  
Direction des services professionnels Hull (siège social)  
Le Centre de services sociaux de l'Outaouais recherche un(e) analyste en système de gestion qui remplira les fonctions suivantes:

- Fonctions:
1. Au niveau de l'informatique:
    - Développer et implanter des systèmes locaux d'information et de gestion;
    - Participer au développement inter-régional du système d'information.

2. Au niveau du système des dossiers clientèle:
  - Maintenir et améliorer le système de dossiers des bénéficiaires soit:
  - voir à ce que les dossiers soient ouverts;
  - assurer le contrôle de leur circulation, de leur localisation, de leur conservation et de leur destruction.

3. Au niveau de la statistique:
  - Prendre en charge des systèmes de production manuelle de statistique;
  - Planifier la mise sur informatique de ces systèmes;
  - Voir à la production des données exigées par l'établissement.

4. Au niveau de la documentation et de l'audiovisuel:
  - Planifier le développement d'un centre de documentation et d'un système audiovisuel à l'usage des professionnels de l'établissement.

5. Gérer une équipe composée:
  - d'une opératrice d'informatique;
  - d'un technicien en administration;
  - et de deux (2) préposés aux archives.

Qualifications:  
Diplôme universitaire en administration ou en sciences humaines et trois (3) années d'expérience en système de gestion. Une connaissance pertinente de la programmation en informatique est nécessaire.

Traitement:  
À établir selon les règles de rémunération des cadres du réseau des Affaires sociales (classe 14)  
Prière de faire parvenir toute demande accompagnée de votre curriculum vitae à la:

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
Centre de services sociaux de l'Outaouais  
105 boul. Sacré-Coeur  
Hull (Québec)  
J8X 1C5

AVANT LE 25 FÉVRIER 1981

## Alcan monte le dividende à 45¢

Pour la deuxième fois en moins d'un an, la compagnie Alcan Aluminium a majoré son dividende trimestriel qui passe ainsi de 35 à 45 cents américains. L'an dernier, le dividende était de 30 cents ce qui signifie qu'en un an, les revenus touchés par les actionnaires ont grimpé de 50%. Ce taux de croissance est probablement l'un des plus élevés parmi toutes les grandes entreprises nord-américaines.

Le dividende trimestriel de 45 cents signifie que la compagnie versera en 1981 environ \$145 millions US aux détenteurs de quelque 80.9 millions d'actions. La très grande rentabilité des opérations de la multinationale de l'aluminium — plus de \$500 millions US de bénéfices nets en 1980 — permet présentement cette importante sortie de fonds. L'Alcan retourne ainsi 30% de ses gains à ses actionnaires inscrits aux livres le 17 février prochain.

En se montrant généreuse à l'endroit de ses actionnaires, l'entreprise fait monter l'évaluation de ses actions à la bourse. Lorsqu'elle procédera éventuellement à l'émission de nouvelles actions, elle pourra alors vendre ses titres à un meilleur prix. Actuellement, les actions de l'Alcan s'échangent à \$40.50 sur le parquet de la Bourse de Montréal.

Alcan Aluminium a enregistré au cours du quatrième trimestre de 1980 un bénéfice net de \$US 125 millions comparativement à \$117 millions en 1979. Le bénéfice net par action s'établit à \$1.54 comparativement à \$1.45.

Pour l'année 1980 le bénéfice net s'établit donc à \$542 millions, soit \$6.70 par action, comparativement à \$427 millions (chiffre révisé) ou \$5.28 par action pour 1979. Au cours de cette année, Alcan avait enregistré un profit extraordinaire de \$21 millions, soit 27

cents par action, suite à la vente d'une participation norvégienne.

Le chiffre consolidé des ventes de produits et de services commerciaux s'est établi au quatrième trimestre à \$1,304 millions comparative-ment à \$1,122 millions l'an dernier. Pour l'année 1980, les ventes ont atteint \$5,215 millions par rapport à \$4,390 millions en 1979.

Selon M. David M. Culver, président et chef de la direction d'Alcan, la hausse du chiffre d'affaires et des bénéfices est attribuable à une croissance de 3.6% des livraisons, à une rentabilité accrue des activités ainsi qu'au fait que les usines d'électrolyse canadiennes ont fonctionné à pleine capacité tout au long de 1980 contrairement à l'année précédente où certaines d'entre elles ont été touchées par un arrêt de travail.

Les bénéfices nets d'Alcan se sont améliorés en 1980 en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Asie, dans les pays du Sud du Pacifique ainsi qu'en Afrique. Toutefois, ils ont diminué en Europe en raison de la récession économique qui touche tout particulièrement le Royaume-Uni.

Aluminium du Canada, dont les résultats consolidés de ses activités au Canada, aux États-Unis et aux Caraïbes sont inclus dans ceux d'Alcan Aluminium, a enregistré avant le versement d'un dividende privilégié de \$12 millions, un bénéfice net de \$421 millions en 1980. L'an dernier, le bénéfice net était de \$242 millions avant le versement d'un dividende privilégié de \$11 millions. La compagnie a enregistré au cours de 1980 des bénéfices accrus sur les activités des usines d'électrolyse canadiennes et de production d'alumine en Jamaïque. Toutefois, les bénéfices des activités de fabrication au Canada et aux États-Unis ont diminué.



Que vaut  
notre argent  
à l'étranger?

CLUB MED

(Voyez notre annonce, section voyage)

## CEGEP DE MATANE

Le Cegep de Matane requiert les services d'un  
Ingénieur en mécanique

#### Fonctions:

- Évaluer les différents systèmes ayant trait au chauffage, à la ventilation, à l'éclairage et à la consommation de l'énergie électrique.
- Préparer un plan triennal d'investissement concernant la conservation d'énergie.
- Préparer des politiques relatives à la conservation d'énergie.

#### Qualification requise:

Diplôme de 1er cycle universitaire pertinent.

Durée de l'emploi: Un an.

Date d'entrée en fonction: Dès que possible

Salaires: À discuter avec l'employeur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 février 1981 à l'adresse suivante:

Georges E. Bouchard  
Directeur du personnel  
Cegep de Matane  
616 St-Rédempteur  
Matane, Québec  
G4W 3P7



### HÔPITAL GÉNÉRAL D'OTTAWA OTTAWA GENERAL HOSPITAL

501 Chemin Smyth Road,  
Ottawa Ontario, K1H 8L6  
(613) 737-7777

#### Assistant(e) au directeur archives médicales

Un hôpital général bilingue d'enseignement à traitement actif de 450 lits requiert les services d'un(e) assistant(e) au directeur archives médicales

Exigences:  
Préférentiellement archiviste médicale autorisé(e) (AMA) ou avec diplôme en technique administrative. — expérience en surveillance dans un milieu hospitalier. — connaissance en informatique — la connaissance des deux langues officielles.

#### Fonctions:

L'assistant(e) au directeur assumera les responsabilités relatives aux opérations journalières du service. Ceci comprend la mise à jour des procédures, préparation de rapports, statistiques, assurer que les tâches sont exécutées selon les standards politiques de l'hôpital, embaucher et entraîner les nouveaux employés. Surveiller et guider les employés.

Date de fermeture: 21 février 1981.

S'adresser à:  
Agent de dotation,  
Ressources humaines

MENTIONNER le numéro du concours HG-AC-81-009



### Centre de services sociaux de l'Outaouais.

#### POSTE VACANT

### Directeur de services sociaux à la famille et à l'enfance

POSTE: Numéro 842

#### FONCTIONS:

Gérer les activités relatives à la production, la distribution et le contrôle des programmes de consultation psycho-sociale à la famille et à l'enfance de la région 07.

#### QUALIFICATIONS:

Détenir un diplôme d'études universitaires en service social ou l'équivalent et avoir deux (2) ans d'expérience pertinente dont un (1) an et six (6) mois en gestion d'une unité de distribution de services sociaux.

#### TRAITEMENT:

À établir selon les règles de rémunération des cadres du réseau des affaires sociales (classe 16)

Prière de faire parvenir toute demande accompagnée de votre curriculum vitae à la:

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
105 boul. Sacré-Coeur  
Hull (Québec)  
J8X 3C5

AVANT LE 18 FÉVRIER 1981.



# Claude Jasmin, prix Duvernay

par Jean Royer

C'est à l'écrivain Claude Jasmin, romancier, dramaturge, essayiste et chroniqueur, qu'est décerné cette année le prix Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste. L'auteur de *La Petite Patrie* reçoit cet honneur pour l'ensemble de son oeuvre. Claude Jasmin vient aussi de recevoir pour son plus récent roman *La Sablière* (Leméac, Montréal/Laffont, Paris) le prix France-Canada.

Le prix Duvernay, qui a été fondé en 1944, comprend la médaille Bene merenti de patria ainsi qu'une bourse de \$1.500. Parmi les romanciers à qui il a déjà été attribué, avant Claude Jasmin, notons les

noms de Germaine Guèvremont, Félix-Antoine Savard, Léo-Paul Desrosiers, Ringue, Gabrielle Roy, Jacques Ferron et Jacques Godbout.

Claude Jasmin est un auteur populaire dans tous les sens du mot. Romancier et conteur de l'enfance montréalaise et des quartiers populaires de Montréal, il s'est fait connaître avec une trilogie autobiographique commencée en 1972: *La Petite Patrie*, *Pointe-Calumet boogie-woogie* et *Sainte-Adèle-la-Vaisselle*. L'adaptation de ces romans à la télévision a

valu à Claude Jasmin un énorme succès populaire.

Claude Jasmin est né dans le quartier Villieray à Montréal en 1930. Enfant, il a été initié au dessin par son père Édouard, un peintre naïf connu. Adolescent, il a fait du théâtre et s'est mis à écrire. En 1952, il fondait avec Paul Buissonneau «La Roulotte» de théâtre du Service des parcs de Montréal. Quelques années plus tard, il entrait comme décorateur à la télévision de Radio-Canada.

C'est en 1960 que Claude

Jasmin s'est imposé comme écrivain avec la publication de ses deux premiers romans: *Et puis tout est silence* et *La Corde au cou* (prix du Cercle du Livre de France). Parmi les 25 ouvrages publiés par Jasmin, notons aussi les livres importants que sont *Ethel et le Terroriste* et *Pleure pas, Germaine*, publiés aux éditions Parti pris. Jasmin a encore publié de nombreux titres comme *dramaturge* et romancier aux éditions Leméac.

Critique d'art et journaliste, Claude Jasmin a surtout tra-

vaillé dans des journaux populaires où il ne s'est d'ailleurs pas gêné pour mener la polémique à l'occasion.

Rappelons enfin que Claude Jasmin a été dès le début des années 60 un militant indépendantiste. Le jury qui vient de lui décerner le prix Duvernay était présidé par M. Marcel Henry, président de la SSJB, et formé de Mme Nicole Deschamps et de MM. Gaston Miron, Pierre Perrault, Jacques Godbout et Réginald Martel. Le prix Duvernay sera remis officiellement à Claude Jasmin le 24 février.



Claude Jasmin  
(Photo Jacques Grenier)

## Les arts et la vie en Union soviétique

Simultanément, cette semaine, se sont ouvertes à Montréal deux expositions sur l'Union soviétique. L'une intitulée *Les arts en URSS*, au département d'anthropologie de l'Université de Montréal (3150 Jean-Brillant), est composée de 250 photos réalisées par les journalistes de l'agence Tass. L'autre, sur *La vie en URSS*, dans le jardin intérieur du cégep Maisonneuve (3800 Sherbrooke est) est une initiative du service aux étudiants de ce collège, en collaboration avec la Société culturelle Québec/URSS, dont le président est le Dr Adélard Paquin; au cégep Maisonneuve, on peut aussi, par le biais de photos, se rendre compte de l'activité industrielle et culturelle de l'URSS, bouquiner et examiner à loisir des objets (samovar, assiettes, napperons, poupées) en provenance de plusieurs des Républiques soviétiques: Ukraine, Géorgie, Biélorussie, etc.

Un porte-parole du consulat soviétique à Montréal a, cette semaine, marqué son appréciation aux étudiants du collège Maisonneuve pour une exposition destinée à accroître

la connaissance mutuelle et l'amitié entre les peuples de l'URSS et les Québécois. Le consul général, M. Alexandre S. Yereskovski, était présent à l'inauguration de cette exposition et le Dr Paquin a rappelé les activités diverses de l'Association culturelle Québec/URSS — on compte notamment 50 étudiants aux cours de russe, des voyages sont périodiquement réalisés en URSS — qui soulignera le samedi 7 février à 19 h en ses locaux du 4570 rue Saint-Denis «la journée de l'Aéroflot», en présence du gérant général de la compagnie, M. Genady Vasin. C.T.

Aujourd'hui à 12h30

un récital d'orgue par  
**Gerald Wheeler**

des oeuvres de  
Mendelssohn, Bach,  
Corrette et Langlais  
**Christ Church Cathedral**  
(entre Eaton et La Baie)  
Offrande volontaire

Conseil de la radiodiffusion et des  
Médias canadiens  
Canadian Radio-television and  
Telecommunications Commission  
avis de décision

Décision CRTC 81-63, Toronto, Ont., Télémedia Ontario Inc. (801353400), Foster Hewitt Broadcasting Ltd. (790751200) à la suite de l'audience publique tenue à Toronto au cours de la semaine du 14 octobre 1980, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve l'acquisition par Télémedia Ontario Inc. de l'actif de CKFH Toronto détenu par la Foster Hewitt Broadcasting Ltd., et l'émission d'une licence de radiodiffusion afin de continuer d'exploiter CKFH. Des que la Foster Hewitt Broadcasting Ltd. aura remis la licence actuelle, le Conseil délivrera à Télémedia Ontario Inc. une licence qui expirera le 30 septembre 1985, aux conditions qui y seront stipulées.

Canada

Lors d'un événement heureux ou pénible,  
pensez à offrir une plante verte...  
votre geste sera apprécié!

## le vert à soi

Dans le village Saint-Denis...  
plantes vertes — plantes fleuries

Lucile Viau Morisset  
Jacques Viau

Commandez par téléphone, nous livrons!  
4439, rue Saint-Denis, Mtl. 844-4144

par Gilles Potvin

Orchestre symphonique de Montréal. Quatrième de la série des Concerts gala, sous la direction de Franz-Paul Decker, avec le corniste Barry Tuckwell comme soliste. Programme consacré à Richard Strauss comprenant les poèmes symphoniques «Macbeth», op. 23 et «Also Sprach Zarathustra», op. 30 ainsi que le «Concerto no 2». Reprise, mercredi soir à la salle Wilfrid-Pelletier, du concert présenté la veille.

«Musique pauvre et vulgaire». C'est ce que prononce ce jugement global et aculeux, nuançé sur l'oeuvre de Richard Strauss n'est pas un quelconque critique avide de scandale mais nul autre qu'un des plus célèbres compositeurs du 20e siècle, Igor Stravinsky. D'autres grands esprits, dont Marcel Proust et Claude Debussy, n'ont pas été non plus particulièrement tendres à l'endroit de la musique du compositeur d'Elektra.

Il en est peu cependant qui

ne lui ont pas reconnu un talent exceptionnel, sinon du génie, comme orchestrateur. En fait, la maîtrise instrumentale du musicien, son sens aigu des divers timbres et l'art prodigieux qu'il déploie dans leur amalgame, constituent l'un des attraits principaux de son oeuvre symphonique et souvent même de ses opéras. Cet aspect de son art domine souvent le contenu lui-même avec ses nombreuses et complexes références littéraires ou philosophiques.

Un programme comme celui qu'a dirigé Franz-Paul Decker mettrait bien l'accent sur cet aspect. Même s'il s'agit d'une oeuvre de jeunesse, *Macbeth*, une oeuvre que Désiré Defaux fit connaître il y a bien longtemps à la salle du Plateau, montre déjà une maîtrise stupéfiante de l'orchestre. Mais il est fort difficile par ailleurs d'y voir clair dans cette évocation tumultueuse du drame shakespearien. Il y a bien un thème qui représente Macbeth et de la musique pourrait bien représenter aussi l'ambition morbide qui le conduit à multiplier les meurtres pour arriver à ses fins. Mais le sens précis de l'oeuvre et son déroulement ne peuvent que finalement être laissés à l'imagination de chacun.

*Also Sprach Zarathustra* est l'une de ces fresques monumentales dont Strauss était friand et qui présente une suite d'épisodes parallèles à un programme littéraire élaboré, en l'occurrence les énoncés de Nietzsche. Strauss épouse d'emblée la notion du surhomme et sa vo-

lonté de puissance et cherche à l'exprimer au moyen d'un orchestre augmenté afin de produire les tutti les plus éblouissants. La splendide introduction avec ses accords massifs appuyés par l'orgue constitue sans doute le moment le plus palpitant de l'oeuvre. Par la suite, certains épisodes affichent beaucoup moins d'originalité et la transcription musicale des divagations assez fumeuses du programme laisse parfois beaucoup à désirer. Encore là cependant, le génie instrumental de Strauss s'affirme dans toute sa splendeur, au point que le contexte philo-

sophique de l'oeuvre n'apparaît comme nullement essentiel à son appréciation.

Franz-Paul Decker a dirigé les deux oeuvres en grand maître et l'OSM s'est montré très réceptif à ses exigences nombreuses. Le jeu des solistes de l'orchestre, particulièrement le violon solo Eugène Husaruk, a été constamment exceptionnel et plein de subtilités.

L'invité était le corniste Barry Tuckwell, dont l'interprétation du *Concerto no 2* a été l'occasion d'une démonstration de virtuosité et de musicalité à peu près uni-

que chez les praticiens de ce bel instrument qu'est le cor. L'oeuvre elle-même est attachante comme plusieurs des dernières que Strauss écrit et dans lesquelles il retrouve une simplicité presque mozartienne, laquelle offre un contraste saisissant avec le gigantisme de ses poèmes symphoniques. La riche sonorité et la maîtrise technique de Barry Tuckwell ont valorisé l'oeuvre au plus haut degré, ce à quoi ont également contribué M. Decker et les membres de l'OSM par un accompagnement efficace et mesuré.

## Longs métrages étrangers au 2e Festival du Super 8

par Nathalie Petrowski

Le deuxième Festival international de film Super 8 a débuté hier après-midi en présence de Lenny Lipton, un cinéaste américain qui s'est porté à la défense du cinéma en Super 8 et qui aujourd'hui se fait appeler le «pape du Super 8». Après avoir distribué des lunettes à ses spectateurs, Lipton leur fit une démonstration de Super 8 en trois dimensions. Lipton leur fit une démonstration de double projecteur qu'il a lui-même mis au point. Le Super 8 en trois dimensions donne l'impression que le spectateur regarde à travers une fenêtre et crée des effets de relief et de profondeur qui s'avèrent utiles pour les films médicaux, biologiques ou industriels.

Le festival se poursuivra pendant toute la fin de semaine à la salle Marie-Gérin Lajoie de l'UQAM. La nouveauté cette année, outre le cinéma en trois dimensions, c'est qu'une douzaine de longs métrages de fiction provenant de plusieurs pays étrangers viendront s'ajouter au programme. C'est la première fois que le public montréalais pourra s'initier au long-métrage en Super 8 pour la bonne et simple raison que ce n'est que tout récemment que des cinéastes ont commencé à tourner des longs métrages en Super 8. Ces cinéastes, pour la plupart dans la vingtaine, demeurent convaincus que le Super 8 est le médium de l'avenir à cause de ses coûts relativement peu élevés, de son accessibilité, de sa grande mobilité et de ses nombreuses possibilités techniques.

Parmi les films qui figurent dans la compétition internationale, mentionnons *Bambule* d'un jeune cinéaste italien, Marco Madugno, qui serait, aux dires de certains, le nouveau Fellini.

Devant l'impossibilité de réaliser son film en 35 mm, Madugno, alors âgé de 17 ans, décida de réaliser son film en Super 8. Cette première

oeuvre remporta un tel succès lors de sa présentation dans les festivals internationaux que Madugno s'apprête aujourd'hui à tourner son deuxième long métrage en 35mm cette fois. Son film sera présenté samedi soir à 20 h 30.

Le cas de Madugno illustre bien l'importance du Super 8 à titre d'outil de travail pour les premiers oeuvres. Richard Clark, un des organisateurs du festival Super 8 à Montréal, explique à ce sujet que le Super 8 est le moyen pour contourner les problèmes financiers que connaît le cinéma actuellement.

«Ici on a longtemps été gâtés en matière de pellicule, dit-il. N'importe qui pouvait se procurer du 16 mm dans les différents organismes gouvernementaux et faire son film. Aujourd'hui, avec le changement de politique de l'Institut québécois du cinéma, qui n'accepte plus les projets d'étudiants, c'est devenu impossible. Il faut donc trouver des solutions pratiques et le Super 8 est en tête de liste. C'est un médium qui reste idéal pour le reportage ou encore le cinéma d'intervention. La caméra est tellement légère

qu'on peut presque la glisser dans sa poche. C'est une caméra qui permet aussi aux cinéastes de passer pour des touristes et de filmer certains événements sans permis.»

Grâce aux progrès techniques des dernières années, le film Super 8 est maintenant muni d'une bande magnétique qui permet l'enregistrement direct du son synchrone. De plus les montees Super 8 sont aujourd'hui à ce point perfectionnées qu'elles ressemblent à des montees de 16mm ou de 35mm, en miniature. Le cadre de l'image reste étroit mais il peut être gonflé. Enfin, un télé-cinéma expressément conçu pour la retransmission du Super 8 à la télévision, est apparu sur le marché, ouvrant de nouvelles avenues pour la diffusion.

Le deuxième Festival de film Super 8 se poursuit aujourd'hui avec la tenue d'un colloque sur l'enseignement du Super 8 et un deuxième colloque sur la situation du Super 8 au Québec et dans le monde. Après Montréal, le festival se promènera à travers le Québec, s'arrêtant dans les villes de Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Chicoutimi.

## BOUQUINEZ À L'AISE

À

L'agence du livre français inc.

1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —  
Tél.: 844-6896 844-6438

AU FIL  
DES  
MOTS

## Courrier

par Louis-Paul Béguin

Un membre de l'Église canadienne, de Québec, me demande comment écrire le sigle de l'Organisation des nations unies. Doit-on marquer qu'il s'agit d'initiales en indiquant les points, ou traiter ce sigle comme un acronyme? De plus, doit-il être en majuscules? À cela, je réponds: ONU. Tout en majuscules, et sans points, les trois lettres formant un mot qui se prononce. Le sigle devient alors un acronyme.

M. I. Breton, de Cap rouge, se plaint des anglicismes: membership, sportmanship, partnership et leadership. Très juste. Ce lecteur ajoute: «On nous disait qu'il nous fallait des chefs. Quand nous les avons eus, ils devinrent des leaders.» Remplaçons tous ces «ships»: 1) *adhésion* ou *membre*, selon le cas; 2) *esprit sportif*; 3) *association* ou *s'associer* ou *être associé*; 4) *prendre la direction*, *être chef de*. (ship: état ou qualité; période d'exercice de l'emploi). Ces anglicismes sont parfaitement inutiles.

De Chomedey, un lecteur me demande si le verbe anglais «to support» peut avoir le sens de *soutenir*. Oui, certainement. Exemple: this beam supports the ceiling. M. Raymond Tanguay, d'Outremont, m'avait demandé de traiter d'un verbe anglicisé: *opérer*. Radio-Canada avait, me dit M. Tanguay, parlé — par la voix de ses annonceurs — d'un «homme qui opérât» un réservoir. «Comment peut-on encore articuler semblable ânerie?», s'exclame très justement M. Tanguay. On *exploite* une entreprise, on la *dirige*. On fait *s'occuper* une machine, on *conduit* un tracteur, on *s'occupe* d'un réservoir (on le *contrôle*). On *n'opère* pas quand on dirige. Le chirurgien, lui, *opère*. On *opère* un choix, une jonction (procéder à).

On peut dire qu'un médicament «a opéré» d'après le Petit Robert. Je n'utilise pas ce verbe dans ce cas, lui préférant «faire effet». On dit correctement *opérations comptables*, et par là même, il est correct de parler des *opérations de banque*, de finance, etc. Je n'aime pas l'adjectif à la mode: *opérationnel*. Venu des maths, il est en usage depuis 1956. M. J. Legault, de Montréal, aimerait que je signale qu'un *logo* n'est pas un sigle. Au sujet des acronymes, ce lecteur se demande si U.R.S.S., sigle, peut donner l'acronyme «URSE», prononcé à la française? Oui, puisque ce sigle est prononçable.

ENFIN EN FRANÇAIS...

LE PLUS COMIQUE DES FILMS DE

WOODY ALLEN

POUR TOUS

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI!

Sem.: 7:00, 9:00. Sam.: 7:00,

9:00, 11:00. Dim.: 1:00, 3:00,

5:00, 7:00, 9:00. 8e semaine

Quinetoscope 2

1204 EST, STE CATHERINE • 525-8800

RISING SUN

Roue Dou Dou Boisé

Productions Inc.

Le Club de Jazz des CÉLÉBRITÉS

Le Grand Maître

du BLUES

BUDDY

GUY

en vedette

ce soir

jusqu'au dimanche

Jack DeJohnette

12-15 février

SOLEIL LEVANT

286 ouest, Ste-Catherine

861-0657 8PM à 3hAM



Tout ce qu'elle voulait, c'est qu'il l'aime...

**PHILIPPE LEOTARD LAURA ALEXIS**

Un film de ROGER ANDRIEU

avec EVELYNE DRESS et la participation MARIE DUBOIS

DÈS

AUJOURD'HUI!

ÉLYSÉE 1

35 MILTON 842-8053

SAM. & DIM.: 1:10, 3:10,

5:10, 7:10, 9:10, SEMAINE:

7:10 à 9:10.

“Composé de scènes d'une extrême drôlerie ce film nous  
laisse cependant bouleversés. Manquer ce film serait  
criminel.”

— Pariscope

“Une merveilleuse bouffée d'humour et de tendresse.”

— Europe No 1

“Fait de main de maître et soutenu par deux acteurs  
remarquables.”

— Le Monde

“Une jeune fille passionnée qui veut vivre sa plus grande  
passion de femme, avant l'heure, et pour toujours.”

— Le quotidien de Paris

“L'engrenage de la passion les conduira à vivre leur rêve.  
Les comédiens sont admirables.”

— Les nouvelles littéraires

“L'histoire d'un amour entre un homme de quarante ans  
et une fille de quatorze. Histoire banale. Mais le film ne  
l'est pas, bien au contraire. L'interprétation est  
exceptionnelle.”

— Fiches du cinéma

“Un film tout simple, charmant, souvent très drôle mais  
surtout très émouvant.”

— The Gazette

## théâtre du rideau vert

direction: yvette brind'amour mercedes palomino

Mardi ou sam. 20 h Dimanche 19 h

Madame Comédie de Eduardo de Filippo

Texte français de Jacques Audbert

## Filomena

Yvette Brind'Amour Guy Provost



mise en scène

Danièle J. Suissa

Gisèle Schmidt

Donald Pilon

Michel Sébastien

André Lacoste

Danièle Bissonnette

Scénario et dialogues

Robert Prevost

costumes

François Barbeau

Reservations de 12h à 19h

Métro Laurier, sortie Gifford

Tel. 844 1793

4664, rue St-Denis





Après le succès retentissant remporté par ICARE de Roland Lepage en 79-80, le Théâtre national pour enfants Les Pissenlits avec la collaboration de l'Office des producteurs de lait du Québec entreprendra une tournée dans plus de 25 villes au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Sur la photo, le comédien Olivier L'Écuyer qui interprétera le rôle-titre, M. Réjean Grégoire, président de l'Office des producteurs de lait du Québec et Jean-Yves Gaudreault, fondateur et directeur artistique des Pissenlits présentent la nouvelle affiche qui servira à promouvoir la pièce qui sera jouée à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts le lundi de Pâques soit le 20 avril à 14 heures. (Publicité)

PLUS ON EST DE FOUS, PLUS ON S'AMUSE !  
alors venez vous éclater avec...

POUR TOUS

## LES SOUS-DOUÉS



avec MICHEL GALABRU

Un film de CLAUDE ZIDI

MARIA PACOME • DANIEL AUTEUIL • PHILIPPE TACCINI • HUBERT DESCHAMPS  
GREENFIELD: SAM. - DIM. 1:00, 2:45, 4:30, 6:10, 7:55, 9:35, SEM. - 6:10, 7:55, 9:35, LAVAL:  
SAM. - DIM. 1:10, 2:50, 4:35, 6:15, 8:00, 9:45, SEM. - 6:15, 8:00, 9:45, SAM. DERNIER SPECTACLE  
11:30, PARISIEN: 12:25, 2:25, 4:15, 6:05, 7:55, 9:45, SAM. DERNIER SPECTACLE 11:30, VER-  
SAILLES: SAM. - DIM. 12:50, 2:35, 4:20, 6:00, 7:50, 9:40, SEM. - 6:00, 7:50, 9:40.

Le PARISIEN 4

LAVAL 2

480 STE CATHERINE 888-3858

CENTRE LAVAL 688-7776

GREENFIELD PARK 3

VERSAILLES 1

PL GREENFIELD PARK 871-6129

PLACE VERSAILLES 353-7880

### "UN DUEL DE GRANDE CLASSE"

-Le Point

Une oeuvre forte, d'une originalité constante.

-Matin de Paris

On est envoûté.

-Pariscope

Noiret et Serrault, deux artistes géniaux.

-Paris-Match

Fascinant.

-France-Soir

Un suspense exceptionnel.

-L'Express

Un inoubliable duo d'acteurs.

-Le Figaro

UN PARFAIT DIVERTISSEMENT

-Europe N°1

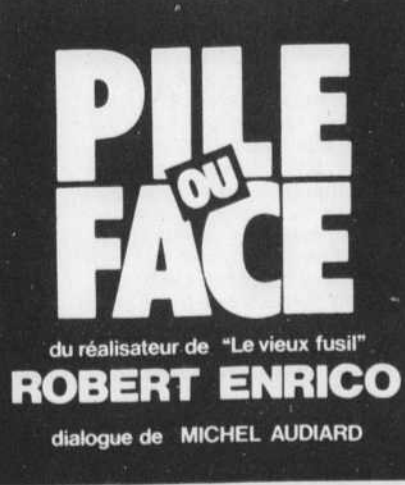
### UNE PRODIGIEUSE CONFRONTATION

"Ce fut un régal de les diriger.

POUR TOUS

Deux grands acteurs comme ça, face à face  
c'était un spectacle étonnant. Ils rivalisaient de talent.  
C'était à qui serait le meilleur". - Robert ENRICO

Philippe NOIRET Michel SERRAULT



**PILE OU FACE**  
du réalisateur de "Le vieux fusil"  
**ROBERT ENRICO**  
dialogue de MICHEL AUDIARD

Représentation  
supplémentaire  
Samedi à 11:45 P.M.

BERRI 1

TOUTE LA SEMAINE: 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00.

ST DENIS - STE CATHERINE 288-2115

"NE MANQUEZ SURTOUT PAS LE FILM LE PLUS SENSIBLE ET LE PLUS ÉMOUVANT DE BERTRAND TAVERNIER!"

ALAN SMOKE  
LE NOUVEAU FILM DE  
BERTRAND TAVERNIER

POUR TOUS

## UNE SEMAINE DE VACANCES

NATHALIE BAYE MICHEL GALABRU PHILIPPE NOIRET

5<sup>e</sup> SEMAINE!

ÉLYSÉE 2

SAM. DIM. 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, SEM. 7.20, 9.20.

35 MILTON 842-6053

CRÉPERIE - GAUFRIERIE  
BRETONNE  
RESTAURANT

## LA BOLÉE

98 sortes de crêpes différentes  
disponibles au froment ou au sarrasin  
Variété d'omelettes, salades, poissons

Gaufres de Pont-Aven (40 sortes)  
«Grand Galop»

Recommandé par Gault-Millau

le succulent steak de cheval

table d'hôte à partir de \$7.25

repas d'aff. du lun. au ven. midi à partir de \$3.25

Pour mieux vous servir...

Betty vous invite à sa nouvelle salle

Le CAVEAU de la Bolée

825 est, Laurier

(métro Laurier)

Cartes de crédit acceptées

274-9179

En nomination pour le 'Golden Globe'  
du meilleur acteur — Jack Lemmon

"TRIBUTE" EST UN FILM EXTRAORDINAIRE!"

GENE SHALIT, THE TODAY SHOW, NBC-TV

POUR TOUS



JACK LEMMON

ROBBY BENSON

LEE REMICK

## TRIBUTE

LAWRENCE TURMAN et DAVID FOSTER présentent

JOEL B. MICHAELS, GARTH H. DRABINSKY production

BOB CLARK film "TRIBUTE" starring JOHN MARLEY, KIM CATTRALL, GALE GARRETT

and COLLEEN DEWHURST

Screenplay by BERNARD SLADE Based on his Stage Play. Produced on the Stage by MORTON GOTTLIEB

Executive Producers: THE TURMAN-FOSTER COMPANY and RICHARD S. BRIGHT

Produced by JOEL B. MICHAELS and GARTH H. DRABINSKY Directed by BOB CLARK

"We Still Have Time" song by BARRY MANLOW Words and Music by BARRY MANLOW

JACK FELDMAN and BRUCE SUSSMAN Music by KEN WANNBERG

4<sup>e</sup> Semaine!

CLAREMONT

5038 SHERBROOKE O. 486-7395

SAM., DIM.: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30, SEMAINE:

7.10, 9.30.

AU THÉÂTRE DENISE PELLETIER

4353 rue Sainte-Catherine

## Le Temps d'une vie

de Roland Lepage

du 12 janvier au 15 mai 1981

mise en scène: André Pagé

décors: Guy Neveu

costumes: François Laplante

éclairages: Michel Beaulieu

musique originale: Joël Bienvenue

avec

Marie-Michèle Desrosiers

et

Yvan Benoit - Denis Bouchard - Pierre Collin

René Gingras - Jacques Ross - Jean-Guy Vlau

RÉSERVATIONS: 253-8974

Métro Papineau - Autobus 34

RÉSERVATIONS: 253-8974

Métro Papineau - Autobus 34

RÉSERVATIONS: 253-8974

Métro Papineau - Autobus 34

RÉSERVATIONS: 253-8974

Métro Papineau - Autobus 34

RÉSERVATIONS: 253-8974

Métro Papineau - Autobus 34

RÉSERVATIONS: 253-8974

Métro Papineau - Autobus 34

desjardins 4 LA BANQUIÈRE 4 mois

2 PRIX A CANNES 80

ANOUK AIMÉE - MICHEL PICCOLI

PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE

PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE



UN FILM DE MARCO BELLOCHIO

## Le SAUT dans le VIDE

BIENTÔT

desjardins 2

BASILAIRE 1 288-3141

MARIE CHRISTINE BARRAULT

ROGER VAN HOOL

RUTGER HAUSER

UN FILM DE ANDRÉ DELVAUX

POUR TOUS

## Femme entre chien et loup

Sélection officielle CANNES 79

desjardins 2

BASILAIRE 1 288-3141

13:00 - 15:05 - 17:10 - 19:15 - 21:20

### LA PLUS GRANDE CONTROVERSE JUDICIAIRE DU SIÈCLE ENFIN PORTÉE À L'ÉCRAN!

POUR TOUS

Qui a condamné Wilbert Coffin?  
La JUSTICE ou le POUVOIR?



L'AFFAIRE

## COFFIN

Tout le monde en a entendu parler  
maintenant voici les faits  
A vous de juger...

avec AUGUST SCHELLENBERG

dans le rôle de Wilbert Coffin

dans un film de JEAN-CLAUDE LABRECQUE

st-denis 3

SEM.: 19:20 - 21:15

1590 RUE ST-DENIS 845-3222

"On ne peut pas résumer ce film extraordinaire en quelques  
lignes. Disons simplement que PICHÉ a créé là des personnages  
qui pourraient bien passer à l'histoire du dessin animé."

"UN GRAND FILM POUR ADULTES"

FRANCE SOIR:....Plein de verve, de farces de scènes et de

hautement réjouissants. personnages

JOURNAL de MONTRÉAL:....Un chef-d'oeuvre animation!

JENNY GERARD, PICHÉ et MICHEL GAST présentent

## CHAINON MANQUANT

UN FILM DE PICHÉ

Une énorme éclat de rire

desjardins 1

BASILAIRE 1 288-3141

SAM., DIM.: 13:35 - 15:30 - 17:25 - 19:20 - 21:15.



## ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)  
 • Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots  
 • Tout mot additionnel coûte \$0.15 chacun  
 • Minimum: 2 parutions

Nous acceptons



Par téléphone

## ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.  
 Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.  
 Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
 Toute erreur doit être signalée immédiatement.  
 S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons



Par téléphone

## ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)  
 • 55 la ligne agale  
 • Minimum \$8.90  
 • Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

## APPARTEMENTS À LOUER

## APPARTEMENTS À LOUER

## APPARTEMENTS À LOUER

## DIVERS/SERVICES

## OFFRES D'EMPLOIS

## OFFRES D'EMPLOIS

## PROPRIÉTÉS À VENDRE



## un nid douillet

Un nid douillet au centre ville.

Emménagez à LaCité et faites-y votre nid dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres.

À LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade.

Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement.

Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette.

LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre en ville, au pied de la montagne.



Visitez  
 nos appartements  
 semaine 9h à 20h  
 week-end 11h à 18h

845-4173

350 ouest, rue Prince Arthur  
à l'angle de l'avenue du Parc

7-02-81

## AIDES DOMESTIQUES

FEMME cherche ouvrage comme femme de ménage ou gardienne.  
 761-7591 7-2-81

CHERCHE GARDIENNE plein temps, d'âge scolaire, travaux domestiques. \$100/sem. 731-7212, après 5h. V.M.R. 07-02-81

## AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaisses. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel, 387-2841. JNO

## AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES CHINOIS, une horloge, un paravent, un bar, une table à café avec 6 tabourets, une vitrine, un argentier, 2 tabourets. Pour informations, après 17h, 488-9998 7-2-81

## ANTIQUITÉS À VENDRE

DÉCAPAGE: restauration de tous genres sur meubles et boiseries. Traitement du bois et finition. Travail personnalisé. Estimation gratuite. 521-5135. 7-2-81

PIECES DE COLLECTIONS à couleurs d'origine, en pin, armoire de style Louis XIII, \$6000, pupitre \$2600, coffre \$600, Récamier \$700. Après 19h. 672-6393. 09-02-81

ARMOIRE PRIMITIVE, bonnetière queue de rat, couleur verte d'origine. \$500. 388-5203. 09-02-81

VENTE ET EXPOSITION D'ANTIQUITES au centre commercial Côte Vertu, 75 exposants. Venez nous y voir. La Belle Époque Rigaud. 09-02-81

## ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ABSOLUMENT BESOIN ANCIENS MEUBLES, horloges, porcelaine, argenterie, pianos, tapis, etc... 374-1224. J.N.O.

## APPARTEMENTS À LOUER

## L'HÉRITAGE

L'Acadie 10500, l'unique luxueux complexe, des appartements tout équipés, air climatisé, piscine, tennis, gymnase.  
**337-2822**  
 06-03-81

## APPARTEMENTS À LOUER

CENTRE-VILLE, grand 3 1/2 moderne incluant poêle, réfrigérateur, air climatisé, piscine, sauna. Accès direct au Métro Sherbrooke — Promenade de boutiques, coiffeur, dépanneur, etc. Situé près du Parc Lafontaine et de Carré St-Louis. Disponible le 1 mai. Téléphoner à B. Soucy, 844-3361. Soir: 845-8497. 11-2-81

## APPARTEMENTS À LOUER

5 1/2 près Westmount, ambiance et style, 2 grandes chambres, salle à manger, salon, grande fenêtre devant, 2 garages, \$375, sous-location 1er mars. 487-6339 09-02-81

CENTRE-VILLE, sous-location, 4 1/2 moderne, taxe d'eau et électricité inclus. 989-2926 09-02-81

C.D.N., sur Côte Ste-Catherine, 4 1/2 — 3 1/2, près de toutes commodités, \$290 — \$230, haut et bas. Libre 1er avril. 767-5480. 09-02-81

## BUREAUX À LOUER

Avenue du Parc près Outremont, 8 1/2, 1750 pl. car., refait à neuf, murs/brique, occupation professionnelle. \$600/mois. 272-1244, 334-3248. 9-2-81

## CHALET À LOUER

ORFORD, 3 chambres à coucher, foyer, meublé, semaine et mois, 1-819-843-5191 09-02-81

## CHALET DEMANDÉS

COUPLE RESPONSABLE recherche chalet, près d'un lac; site tranquille; région des Cantons de l'Est, 1er mai au 30 septembre. 481-7300. 9-2-81

## CHAMBRES À LOUER

OUTREMONT, grande chambre à louer, ensoleillée, près de U. de M., \$30/sem. Références. 273-9683. 09-02-81

## COURS

## COURS DE MATHÉMATIQUES

Niveau secondaire et collégial. Professeurs expérimentés.  
**271-2141**  
 J.N.O.

## COURS

COURS DU VITRIL, studio du verre, Vieux-Montréal, 842-6957. J.N.O.

LANGUE D'O.C., le système grammatical de la langue d'Oc expliqué par Jacques Bouchard (U. de M.) vendredi 6 février, à 19 h 30, 429 Viger, Mt. Entrée libre. 07-02-81

COURS DE 12 HEURES D'EQUITATION, dressage, saut, concours complet. Pour débutants et intermédiaires, débute mars 1981, appelez dès maintenant. 1-826-3503. 07-02-81

## Électrolyse para-médicale

Poste ouvert dans la province de Québec  
 Offert aux infirmières ou D.E.C. en sciences de la santé. Stage offert en technique para-médicale.

## CENTRE D'ÉLECTROLYSE PARA-MÉDICALE

CONTACTER MIREILLE ROY

(514) 932-6544.

10-02-81

## DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

## DEMANDES D'EMPLOI

— Correction d'épreuves,  
 — Révision de textes,  
 — Dactylographie  
 — Références dans le domaine littéraire et artistique.  
**270-5504**  
 09-02-81

## DEMANDES D'EMPLOI

POUR TOUT TRAVAIL DE CORRECTION et de dactylographie: manuscrits, thèses, etc... Secrétaire d'expérience, références sur demande. 389-9255. 09-02-81

## DIVERS/SERVICES

TAILLEUR, VOUS AVEZ MAIGRI ou ENGRAISSÉ? — faites ajuster vos vêtements — habits — vestons — paletots — \$300 Drolet, tél.: 388-2532. 07-02-81

BISCUITS IMPARFAITS, 39 cents la livre, 523-2581. 11-02-81

MANTEAU DE VISON Canada majestueux, peaux étendues, pastel foncé, grandeur 10. 733-1973. 09-02-81

?... Le désir stimule l'imagination, la réalité concrétise la déception. Q. wise. Zimatology (taoïsme, science des articles). Astrologie cellulaire, parapsychologie. Programmeur cébral, \$2.00 chacun. Formation de maître par André Bruneau, Q. wise. 9385, Foucher, ap. 5, 387-2791, Mt. Qué. H2M 1W1 09-02-81

## ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTERIEURE, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361. J.N.O.

## GARDERIES

CHERCHONS GARDIENNE À DOMICILE pour bébé 14 mois, du lundi au vendredi, 8.30 à 13.30. Coin Côte Ste-Catherine et Trans Island. Après 14 h. 733-6155. 09-02-81

GARDERAIS enfants de 0 à 6 ans, le jour. Appelez le matin: 525-7992. 09-02-81

## LOCAL COMMERCIAL À LOUER

OUTREMONT, Bernard Champagneur, local commercial à louer 2,000 p.l., \$6.00 le p.l. idéal pour commerces et bureaux. 279-3752, de 9h à midi. J.N.O.

## LOGEMENTS À LOUER

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O.

LIBRE 1er mars, 6 1/2, commercial ou privé, \$400 par mois. Avant 17h, 842-8285. 7-2-81

FATIGUES DE CHERCHER? Faites appel aux professionnels! Plus de 2000 logements et 150 maisons disponibles. Service Location Hart. 274-5605. 7-2-81

ST-SAUVEUR DES MONTS, bas de duplex, 2 chambres à coucher, grande cuisine, salon, foyer, tapis, cour, construction récente. Libre 1er mai, bail minimum 1 an. 384-1489 ou 227-4214. 9-2-81

OUTREMONT, haut de duplex, 5 1/2, ensoleillé, cuisinière, réfrigérateur fournis, \$435/mois. Chauffage, électricité, eau chaude compris. Pas de 220. Recherche personne tranquille. Libre 1er mars. 273-8037. 10-02-81

COUPLE cherche maison, 4 chambres sur 2 niveaux avec jardin, avril, mai ou immédiatement. 272-0268. 9-2-81

## MAISONS À LOUER

FRELINGSBURG, maison neuve, meublée à louer, vue panoramique, système air chaud, bois et électrique. \$500/mois. 298-5202, demandez Denis. 9-02-81

## OEUVRES / OBJETS D'ART

## LIVRES D'ART

— La Guerre, yes Sir!  
 — Salut Galarneau!  
 — Kamouraska  
 — Prochain Episode  
 — Mon Oncle Antoine  
 — J.A. Martin, Photographe.

Prix intéressant pour la collection complète.

Tél.: 670-5710

09-02-81

La dernière lithographie de J.P. Lemieux "Petite fille dans la neige", image 18" x 25".

484-9373

09-02-81

## OEUVRES / OBJETS D'ART

LITHO ENCADRÉE de Lemieux, "La Promenade", de sa série "Petite poule d'eau" \$1000 ou meilleure offre. Demandez Jean-Pierre Rémiard. 286-9100 de 9h à 5h. 484-6467 de 7 à 9h. 9-2-81

A VENDRE LITHOGRAPHIES de Jean-Paul Lemieux, numérotées et signées, tirées de l'œuvre "La Petite Poule d'Eau". Prix 30% de moins que les prix actuels du marché. René Savoie. 651-5888. 9-2-81

SCULPTURES À VENDRE: Médard Bourgault et J.J. Bourgault. 849-5409 09-02-81

## OFFRES D'EMPLOIS

## COMPAGNIE D'ASSURANCES-VIE ET SALAIRE SECRÉTAIRE

Centre-ville, bénéfices marginaux complets - bilingue - steno-dactylo - expérience de secrétaire - expérience dans l'assurance - serait un atout.

COMMUNIQUEZ AVEC Mlle JOLY

871-9420

9-02-81

## CANADA CAR (PACIFIQUE) CHIP - AND - SAW

On demande un représentant bilingue pour équipement et fourniture de scierie pour l'est du Québec et les Maritimes. Réponses confidentielles à:

DOSSIER C. 375, C.P. 158, succ. Delormier Montréal (Québec). H2H 2N6 09-02-81

## OFFRES D'EMPLOIS

REPRESENTANT(E) pour vendre articles d'artisanat et lingerie de cuisine (napperons, housses, tabliers). 1-416-892-5891. 14-02-81

ASSISTANTE DENTAIRE voulue pour travailler semaine de 3 jours, âge 22 à 27 ans. Envoyez votre curriculum vitae à: Dossier 377, C.P. 158, succ. Delormier, Mt. H2H 2N6 09-02-81

## VENDEUR INDÉPENDANT

Compagnie établie depuis 1904 cherche vendeur (avec ou sans expérience) pour les bien-conus produits d'étanchéité GOODYEAR et autres articles intéressants d'entretien de bûches industrielles et commerciales. Hautes commissions, nombreux prospects. Considérez les avantages:

• Les produits d'étanchéité s'appliquent à froid. L'application est beaucoup plus facile et économique que celle des produits à chaud.

• Lorsque la commande du client dépasse 100 gallons de 45 gallons, nous lui louons sans charge l'équipement automatique pour assurer une application encore plus rapide.

• Notre ligne est des plus complètes incluant des produits d'étanchéité standard, des produits renforcés au fibreglass, des aluminiums, étanchéité en belles couleurs, émulsions ainsi que des produits spécialisés pour toitures plates avec gravier en asphalte ainsi que goudron, qui ne pouvaient pas être réparés préalablement.

Applications par écrit avec références à Mme Y. Paquette, Consolidated Protective Coatings, Ltd. 2300 Schenck Street, Ville LaSalle, P.Q. H8N 1A2

7-02-81

## OFFRES D'EMPLOIS

## SECRÉTAIRE

Secrétaire dynamique et responsable possédant une excellente maîtrise française pour l'Association des Chirurgiens Dentistes du Québec. Steno, dactylo, dictaphone, la connaissance de l'anglais sera un atout. Pour rendez-vous contactez:

M. Claude Chicoine

376-7861

09-02-81

## SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Étude de 6 avocats, requiert services d'une secrétaire juridique avec expérience. Conditions avantageuses, à discuter.

934-0785

09-02-81

## NOTAIRE

Recherche une secrétaire réceptionniste, bilingue, expérience préférable.

Fernand Poirier

Notaire.

282-1287

09-02-81

## OFFRES D'EMPLOIS

RESTAURANT français "3 étoiles" établi depuis 1936, recherche cuisinier et pâtissier. Facilité d'obtention de permis de travail. Appelez à frais virés, Danfa Floride 305-922-3510. 12-2-81

STENO-SECRÉTAIRE, expérimentée bilingue, maîtrise de la grammaire française, notion de la comptabilité, connaissances culturelles, apparence et langage soignées. Âge entre 25 et 45 ans. Bonnes conditions de travail. Salaire à discuter. Faire parvenir votre curriculum vitae au: Dossier 376, C.P. 158, succ. Delormier, Mt. H2H 2N6 9-2-81

RECHERCHONS SECRÉTAIRE JURIDIQUE SENIOR ayant expérience dans le domaine matrimonial pour travailler avec avocat associé, bonne condition de travail, salaire selon compétence. 849-6325. 07-01-81

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT, 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

## PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

RUE PAPINEAU NORD, face parc, duplex, bon revenu. Prévozt 669-8232 Imm. Lachapelle courtier 255-8821. 07-02-81

RUE SHERBROOKE près hôpital Notre-Dame, face parc Lafontaine, maison appartements, idéal clinique médicale, bureaux professionnels, etc... Bons revenus. Prévozt 669-8232 Imm. Lachapelle courtier 255-8821. 07-02-81

RUE SHERBROOKE près hôpital Notre-Dame, face parc Lafontaine, très beau triplex, idéal pour professionnels, bureaux, etc... Prévozt 669-8232 Imm. Lachapelle courtier 255-8821. 07-02-81

## PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

LONGUEUIL, 8x4 1/2, complètement en béton, insonorisé. Revenu \$22,500, prix \$130,000, comptant \$25,000. 468-1362. 14-02-81

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

## VILLE MONT-ROYAL

Résidence méticuleusement maintenue, localisée sur rue tranquille, près des écoles et centres d'achats. Salon-spacieux et bien éclairé avec foyer - salle à manger - cuisine complètement équipée - 4 chambres à coucher avec 2 salles de bain incluant 1 salle en suite de la chambre des maîtres - salle de jeu - salle de séjour - garage pour 2 autos, et beaucoup d'autres atouts.

## MICHEL LACASSE

## LES IMMEUBLES EUGÈNE ZINAY

COURTIERS.

684-4434 - 989-1980

09-02-81

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

BORD DE L'EAU — boulevard Lavoie, Laval — 5 1/2 pièces luxueusement rénovées: plafonds et planchers en pin, foyer Franklin, fenêtres, serras... \$32,500. 665-0123 après 8h. 07-02-81

DISPOSERAIIS vieille maison canadienne, Ste-Marguerite, terrain boisé, immense dépendance, idéal tournage film, etc... 622-0469. 07-02-81

MAGNIFIQUE cottage près U. de M., 12 pièces, 2 salles de bain plus un petit logement 3 pièces pour étudiant. Idéal pour professionnel. Courtier exclusif. A. Aird & Associés, 337-3022. 9-2-81

A ST-LAMBERT, 189 bou. Simard, luxueux cottage canadien détaché, chauffage central à l'électricité, air climatisé central, 5 grandes chambres à coucher, 4 salles de bain, 2 foyers, grande cuisine, four encastré, cuisinière Jenn-Air, grande salle à manger, système intercom, aspirateur central, terrain boisé. \$160,000. Plusieurs extras. A. April Construction Ltée, 671-6169. 9-2-81

## COULEUR D'EMBUSCADE

exploitée, contrat accompli

par Charles-A. Durand

Donneur: Sud

Vulnérables: Nord-Sud

Nord  
 ♦ RV5  
 ♦ DV952  
 ♦ V94  
 ♦ 62

Ouest  
 ♦ 8742  
 ♦ 6  
 ♦ A872  
 ♦ DV104

Est  
 ♦ 963  
 ♦ 83  
 ♦ R105  
 ♦ R9875

Sud  
 ♦ AD10  
 ♦ AR1074  
 ♦ D63  
 ♦ A3

Les enchères:  
 Sud Ouest Nord Est  
 1♥ passe 2♥ passe  
 4♥ passe 3♥ passe

L'entame: la Dame de trèfle par Ouest.

Il existe dans de nombreux mains de bridge une suite d'embuscade contenant deux honneurs de second rang la quelle suite doit être manipulée afin que son attaque soit faite par les adversaires. Le terme embuscade semble bien la décrire: le déclarant doit par certaines manœuvres, répéter-le, pousser les adversaires à jouer vers cette suite; ainsi il en soutiendra une levée qui lui apportera la réalisation de son contrat.

La donne ci-dessus explique sa structure. Après que le déclarant se fut emparé de l'entame de la Dame de trèfle, il enleva les atouts adverses en jouant l'As et la Dame de sa main. Réalisant que son jeu offrait 4 perdantes, 1 en trèfle et 3 en carreau, il chercha à en éliminer une en faisant l'im-passe du 9 de carreau. Il joua

une basse carte de sa main vers la fourchette V-9.4 du mort. Hélas le 10 de carreau se



Larouche explose avec trois buts

## Houle sonne le réveil de toute la clique

par François Lemenu

«Le Canadien a commencé le match avec plusieurs cliques et on l'a terminé avec une grosse clique de 17 joueurs», a déclaré ironiquement Réjean Houle, la première étoile de la rencontre, que le Tricolore a remportée de brillante façon par la marque de 7-0 face aux North Stars du Minnesota, hier soir au Forum.

Malgré l'éclatante victoire de l'équipe, et ses quatre passes, Houle n'entendait pas à rire. Rarement l'aura-t-on vu aussi sévère alors qu'il répondait sèchement aux questions des journalistes. Houle n'a pas encore dirigé les critiques dont l'équipe a été l'objet depuis près de deux semaines, non plus les insinuations de Guy Lafleur à son endroit reproduites dans un quotidien il y a deux jours.

Cela fait 12 ans que je suis avec le club et l'on a toujours cherché à nous diviser lorsque nous perdions, de dire «Peanut» en regardant son interlocuteur droit dans les yeux pour bien se faire comprendre. Quand ce n'était

pas les francophones contre les anglophones, c'était les jeunes contre les vétérans ou encore les joueurs défensifs contre les joueurs offensifs. Mais le Canadien a toujours été une équipe unie qui a toujours su revenir plus fort dans l'épreuve.

Et Houle, rouge comme un coq, d'ajouter: «Une équipe doit avoir un bon mélange de joueurs et nous l'avons prouvé ce soir. Je crois que nous avons réglé le cas des cliques une fois pour toute», de trancher le numéro 15.

Ironie du sort, peut-être, mais l'entraîneur Claude Ruel a jugé bon de réunir Houle et Lafleur en compagnie de Pierre Larouche, l'une des malheureuses victimes du jeu de la chaise musicale à Montréal. La «trouaille» ne pouvait être plus heureuse: Larouche a marqué trois buts et récolté une passe, cependant que Lafleur y en a allé d'un but et de deux aides.

Ce trio, comme les trois autres d'ailleurs, a commencé le match chargé à bloc. Il y avait de l'électricité dans l'air et rarement aura-t-on vu le Canadien, cette saison, jouer

avec autant d'intensité, de vigueur et d'émotivité pendant 60 minutes.

«Les joueurs étaient très tendus au meeting d'avant match, a indiqué Lafleur. Mais l'atmosphère s'est détendue avant la partie lorsque les joueurs ont fait des farces. Je ne regrette pas mes déclarations car je crois qu'il était de mon devoir de parler. Le Canadien a toujours été une équipe fière qui était en train de s'effondrer. Il fallait réagir.»

Et reprenant presque les mots de Réjean Houle, Lafleur a déclaré: «Ce soir il n'y avait qu'une clique sur la glace, et ça cliquait!»

Lafleur a eu une courte conversation avec Larouche avant la partie au cours de laquelle il a rapporté à son joueur de centre qu'il était le seul à pouvoir prouver qu'il mérite un poste au sein de l'équipe.

«Et je crois qu'il l'a prouvé», de dire un Lafleur heureux et soulagé.

«J'aurais aimé être dans les estrades pour voir le match, a dit Larouche qui, manifestement, se retenait de parler pour ne pas attiser le feu.

Mais en serrant les dents, il a néanmoins laissé tomber: «Mon travail est de marquer des buts et lorsque je n'en compte pas, je ne suis pas utile à l'équipe. Je ne suis pas le genre de joueur à plaquer l'adversaire dans la clôture. Je suis un marqueur et je dois marquer», de préciser Larouche, auteur de neuf des 44 tirs dirigés vers Gilles Meloche.

Pierre Mondou, Bob Gainey et Mark Napier ont été les autres marqueurs du Canadien, qui occupe désormais seul le sixième rang au classement général.

Denis Herron a commencé le match devant le filet du Tricolore, mais il a dû céder sa place à Richard Sévigny à 14:21 du premier tiers en raison d'une élongation musculaire à la cuisse. La blessure n'est pas sérieuse cependant. Et comme il n'y a jamais eu de clique chez les gardiens, Herron et Sévigny seront très heureux de partager le jeu blanc.

ÉCHOS — Irving Grundman, le directeur-gérant du Canadien, est très désolé des temps-ci. Il a ainsi refusé d'ac-

cordeur une entrevue au réseau TVA qui présentait le match hier... Mario Tremblay, qui a fourni de gros efforts depuis le début de la saison, accuse une certaine fatigue présente. Il parvient à donner le maximum durant 30 secondes seulement... Michel Larocque, Keith Acton, Doug Wickenheiser, Rick Chartraw et Guy Lapointe (blessé) n'étaient pas en uniforme... Le Canadien disputera son prochain prochain soir au Forum contre les Bruins de Boston... Luc Pérouse, un jeune homme âgé de 19 ans, de Ville Lasalle, a remplacé l'organiste attitré du Forum. Son choix de mélodies est varié mais il manque un peu d'entrain... Un violent combat de boxe, remporté par Chris Nilan face à Tom McCarthy, a dégénéré en bagarre quasi générale en troisième lorsque Grad Maxwell est venu à l'aide de son coéquipier. L'arbitre Bryan Lewis a alors appliqué le règlement à la lettre en chassant tous les joueurs ayant participé à l'altercation. Cinq joueurs des North Stars et six du Canadien se sont donc entassés comme des sardines au

banc des pénalités. Et quand Doug Jarvis a écopé d'une punition quelques secondes plus tard, le Tricolore a eu alors autant de joueurs auprès de l'annonceur que sur son propre banc!

| Canadien 7, North Stars 0                       |             |
|-------------------------------------------------|-------------|
| Première période                                |             |
| 1—MONTRÉAL: Lafleur (14)                        | 3:07        |
| Larouche, Houle                                 |             |
| 2—MONTRÉAL: Larouche (15)                       | 9:14        |
| Houle                                           |             |
| 3—MONTRÉAL: Larouche (16)                       | 9:14        |
| Houle, Savard                                   |             |
| Pénalités — Maxwell Min 35, Nylan Mtl           |             |
| 6:13                                            |             |
| Deuxième période                                |             |
| 4—MONTRÉAL: Mondou (11)                         | 7:18        |
| Napier, Shutt                                   |             |
| 5—MONTRÉAL: Larouche (17)                       | 10:29       |
| Houle, Lafleur                                  |             |
| 10:43 — Gainey Mtl 0 39, Barrett Min            |             |
| 10:43, Nylan Mtl — double mineure 14:23.        |             |
| Troisième période                               |             |
| 6—MONTRÉAL: Gainey (17)                         | 14:38       |
| Lafleur, Robinson                               |             |
| 7—MONTRÉAL: Napier (21)                         | 15:46       |
| Pénalités — Harbours Min 0 34,                  |             |
| McCormy Min mineure, majeure, Maxwell           |             |
| Min inconduite, match, Young Min, Roberts       |             |
| Min, Macadam Min inconduites, Nylan Mtl 0:09,   |             |
| mineure, majeure, Engblom Mtl 0:09, Langway     |             |
| Mtl 6:52, Larouche Mtl inconduites 6:59, Jarvis |             |
| Mtl 6:52, B. Smith Min 13:51.                   |             |
| Tirs au but                                     |             |
| MINNESOTA                                       | 6 7 10—23   |
| MONTRÉAL                                        | 16 12 16—33 |
| Gardiens: Meloche, Minnesota; Herron, Sa-       |             |
| vigny, Montréal.                                |             |
| A.—16:02                                        |             |



## L'université et l'austérité

DEPUIS une quinzaine, les universités québécoises ont envahi bruyamment la place publique. Les communiqués, les avis, les rapports, les «libres opinions» affluent dans les salles de rédaction. Pourquoi donc? Parce que le gouvernement du Québec a annoncé il y a quelque temps qu'il augmenterait en 1981-1982 de 6,9% l'enveloppe globale des subventions aux universités. Or celles-ci estiment que, pour faire face à leurs engagements, le taux d'augmentation devrait être de 16%. La différence représente la jolie somme de \$79 millions.

Or voilà qu'au milieu du tintamarre, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, est tranquillement venu mardi dernier exposer à Montréal sa conception de «l'avenir des universités québécoises» devant les représentants de ces mêmes universités.

M. Laurin n'avait rien à dire sur la conjoncture précise dans laquelle se débattaient actuellement les universités en raison des décisions prises par son gouvernement. Aussi, son discours «sur les orientations à donner au développement de nos institutions universitaires» a-t-il été reçu par ses doctes auditeurs avec intérêt mais sans grande émotion. Pour l'instant, le feu est pris à la grange. Les palabres dans le salon manquent donc un peu d'à-propos. Aussi, avant d'examiner ce qu'avait à dire M. Laurin, convient-il de revenir sur cette conjoncture.

Ainsi qu'on vient de le dire, l'augmentation des subventions destinées aux universités a été fixée pour 81-82 à 6,9%. Or il se trouve que cette augmentation est totalement insuffisante pour couvrir les engagements des universités envers leurs employés pris dans le cadre des conventions collectives actuelles. On ne saurait accuser les universités d'avoir négocié de façon irresponsable puisqu'elles se sont enlignées sur la politique administrative et salariale du gouvernement lui-même envers ses propres employés. A moins que le gouvernement n'ait été irresponsable. Mais là n'est pas la question pour l'instant.

On aurait pu dans un premier temps être tenté de croire que les universités, en protestant, déployaient simplement une stratégie classique pour forcer le gouvernement à reviser sa position. Or voici qu'un organisme indépendant et crédible, le Conseil des universités du Québec, dans son avis rendu public la se-

maine dernière, démontre hors de tout doute que la décision du gouvernement est irréaliste. On ne peut pas dit-il, à l'intérieur d'une seule année budgétaire réaliser des économies de l'ordre de \$80 millions. Le Conseil des universités a donc recommandé au ministre de l'Éducation de hausser à 11% l'augmentation des subventions aux universités.

Nous ne saurions juger ici au plan technique de la pertinence de la recommandation du Conseil des universités. Une chose est certaine cependant: le gouvernement ne peut rester sur ses positions. S'y cramponner serait purement irresponsable. Aussi il faut presser universités et gouvernement de négocier.

M. Laurin ne pouvait évidemment pas mardi dernier, même s'il n'a pas dit un seul mot de la situation concrète que l'on vient de commenter, ne pas parler de la situation financière à long terme des universités. Son discours à cet égard a été très clair. Il nous faudra, a-t-il dit, «comme et après bien d'autres sociétés, apprendre à gérer l'austérité et une certaine décroissance».

Et, à l'instar du Conseil des universités, le Dr Laurin a évoqué les mots qui font peur: évaluation de la «fécondité» des ressources et activités universitaires, remise en question de «certaines clauses de conventions collectives ou de politiques administratives et salariales que d'aucuns jugent luxueuses».

Vraiment, les nuages s'amoncellent à l'horizon. On entend déjà les discours sur la réconciliation des intérêts légitimes du corps enseignant avec ceux de la société! Déjà la FAPUQ vient de nous prévenir: elle admet que les professeurs doivent participer «à l'effort collectif de rationalisation, mais elle refuse le fait qu'ils doivent en faire les frais». Quand les salaires et avantages sociaux de tous les personnels représentent 76,6% des dépenses universitaires, on voit mal comment les professeurs ne devront pas eux aussi faire les frais de l'austérité. Le tout est que cela se fasse dans l'équité.

Mais s'il parle d'austérité, M. Laurin estime en même temps qu'il «serait socialement et culturellement inacceptable que l'austérité se traduise par un rétrécissement des voies d'entrée et par un arrêt du développement de nos ressources humaines». On imagine mal le

ministre de l'Éducation parler autrement. Là où le discours se fait plus flou, c'est sur la manière de concilier ces beaux objectifs avec la réalité. Soyons concrets: si par exemple, le gouvernement ne change pas sa politique actuelle de financement, il est indéniable que l'on va stopper le développement des ressources humaines. C'est d'ailleurs commencé.

Pour l'instant, le ministre a de jolis mots: il «explorer les modalités de financement qui favoriseraient une poursuite plus différenciée de l'accessibilité et de la démocratisation». On verra bien.

Mais on suit le Dr Laurin avec plus d'attention quand il affirme vigoureusement qu'on ne peut plus reporter à plus tard la coordination des activités universitaires au sein du réseau. Ces activités ont vu le jour, comme l'explique ailleurs le Conseil des universités, dans un contexte de croissance et très souvent en fonction des communautés régionales où se situent les universités. Il y a donc eu un développement sauvage. En cette période d'austérité: il faut en effet faire des choix. Il faut rationaliser. Il était donc capital que le gouvernement du Québec affirme clairement sa volonté politique d'en arriver à cette coordination. C'est ce qu'a fait M. Laurin.

Mais en bon politicien, M. Laurin n'a pas dit comment cela se ferait. Il se contente pour l'instant de dire qu'il «faudra en discuter ensemble plus à fond». Mais il vaut mieux ne pas se conter d'histoire: il n'y a pas de coordination possible sans coordonnateur. Aussi, la seule vraie question c'est de savoir qui sera ce coordonnateur.

Outre ces questions importantes, M. Laurin en a soulevé une autre, bien plus importante encore: quelle est la qualité de la vie de la communauté universitaire? M. Laurin a été correct et s'est contenté d'évoquer les doléances qu'il entend à cet égard. Il fait bon d'apprendre de la bouche du ministre de l'Éducation qu'il considère ces questions «comme des enjeux de première importance pour l'avenir des universités québécoises et notre société». Il n'est pas interdit de penser que l'austérité qui s'annonce contribuera à remettre à l'honneur cette préoccupation pour la qualité. On fera peut-être moins, mais on fera mieux.

Jean-Pierre PROULX

## 100 jours de grève à Radio-Canada

Après 100 jours de grève à Radio-Canada, les deux parties paraissent résignées. Elles se comportent comme si le conflit devait durer encore longtemps. Le sentiment d'urgence, le désir de régler, la volonté d'en finir, s'ils existent vraiment, ne se manifestent pas au grand jour. Mercredi, un porte-parole de la Société annonce, en le déplorant bien sûr, l'insuccès de la plus récente réunion de médiation. Hier, ce sont les représentants du syndicat des journalistes qui, en conférence de presse, confirment cet échec. Mais, outre que le SGCT demande encore la désignation d'un médiateur spécial, on ne voit pas comment, du moins à brève échéance, les protagonistes pourront s'arracher à l'impasse qui prive le public de services de nouvelles dont le rôle dans cette société est essentiel pour préserver la diversité et l'équilibre de l'information. Plusieurs organismes publics, en particulier le Conseil de presse du Québec, sont intervenus pour alerter l'opinion et signaler les carences dont souffre l'information dans cette collectivité par suite d'une aussi longue paralysie.

En écoutant hier les délégués des journalistes syndiqués exposer leurs demandes professionnelles, en précisant chaque fois qu'elles sont «négo-

ciables», on a peine à comprendre pourquoi le contentieux n'est pas déjà résolu. D'autant plus que les porte-parole de Radio-Canada ont déjà laissé entendre qu'en matière salariale, il est tout à fait possible d'en venir à une entente qui accorderait aux intéressés des hausses sensiblement égales à l'augmentation du coût de la vie en 1980. Mais, parce qu'il a fait ouvertement quelques concessions notables, le Syndicat — qui est le demandeur dans cette affaire — voudrait à présent que Radio-Canada expose en totalité ses offres définitives sur chacun des points. Il est manifeste qu'on ne parle pas le même langage et qu'on se comprend mal. Après 100 jours de grève, ce dialogue de sourd confine à l'absurdité.

Un médiateur chevronné du ministère du Travail est intervenu dans ce dossier. M. de Merlis a constaté qu'un grand écart séparait les parties ainsi qu'en témoigne le résultat de ses démarches de la semaine. Il faut hélas parler d'un échec: à preuve, l'une des parties fait appel à un médiateur spécial, étranger à l'appareil gouvernemental. Quand l'une des parties demande de la sorte au médiateur officiel de se retirer, c'est la confirmation de l'impasse.

Dans cette affaire complexe et dé-

licate, on attend du médiateur qu'il exerce des pressions sur chacune des parties, qu'il s'emploie à proposer des voies de solutions, qu'il inflechisse les positions. Le moment est sans doute venu pour M. Francis Fox de désigner un représentant qui réussirait à accomplir ce travail dans un délai raisonnable. Mais le médiateur, fût-il très spécial, ne pourra faire beaucoup mieux que M. de Merlis s'il ne reçoit de la direction de Radio-Canada et du syndicat un concours plus actif des parties. Comment expliquer que le SGCT, après trois mois de grève, ne prenne pas au plan de la négociation des initiatives plus nombreuses, plus dynamiques, plus novatrices? Il s'impose que le Syndicat prépare un document définissant sans ambiguïté ses positions nouvelles sur les points les plus importants à ses yeux. Le SGCT doit en somme présenter maintenant une proposition globale de règlement sur laquelle Radio-Canada, quand elle en sera saisie, engagera obligatoirement les négociations. Si le SGCT a des doutes quant aux méthodes et aux stratégies les plus efficaces pour réaliser les meilleures conditions d'un règlement rapide, il n'a qu'à consulter ses confrères syndiqués de La Presse, du DEVOIR et d'ailleurs qui ont une longue expérience dans ce domaine.

À la lumière des renseignements recueillis en écoutant les explications des délégués syndicaux, on en vient à la conclusion que ceux-ci pourraient, sur une dizaine de questions qu'ils tiennent pour capitales, soumettre à l'autre partie un projet réaliste de solution. Si le SGCT préfère attendre au contraire que la Société lui présente un jeu de propositions nouvelles répondant à toutes ses attentes, il va devoir patienter durant 100 ou 200 autres jours. Bref, il y a dans cette navrante bataille des faiblesses de stratégie syndicale qui expliquent, en partie du moins, le durcissement de Radio-Canada.

En effet, le SGCT ne peut réclamer une enquête parlementaire sur la gestion du réseau français et, du même souffle, demander l'intervention du ministre des Communications pour aider les parties à régler leur conflit en toute bonne foi. Il est certain que la présence d'un médiateur spécial s'impose plus que jamais à Radio-Canada. M. Francis Fox le sait. S'il veut que les caméras de la Société diffusent au Canada français l'adoption de la résolution constitutionnelle aux Communes, le ministre devra se montrer un peu plus diligent.

Michel ROY

## INACQUANTÉ

## Quatrième épître à Elizabeth

par Robert Décaré

Chère Elize,

Je vous salue, Elize, et m'adresse à vous, aujourd'hui, en votre qualité de défenseur de ma foi. Car je vous avoue, ma foi, ne plus savoir à quels saints me vouer. À Saint Jude, tellement la cause de mon gouvernement fédéral paraît de plus en plus désespérée. À Saint Thomas, tellement il fallait voir et entendre pour croire la furie de mon grand chef quand il a appris que le Comité Kershaw vous recommandait de ne pas répondre à son adresse?

Le beau Pierre a piqué une de ces colères. Tout le monde y a passé, à part vous, heureusement, chère Elize. Il n'y a pas plus fins, en ce pays et en ce monde, que Bill Davis et Richard Hatfield. C'est vous dire où nous en sommes rendus! Blakey ne sait pas ce qu'il veut. Peckford et Lougheed le savent trop. Lévesque est un séparatiste, Claude Morin n'est bon qu'à saouler les membres de votre Comité, lesquels n'ont de toutes façons rien compris,

pas plus que leur président, Sir Anthony Kershaw, qui n'est qu'un grenouilleur à la de Gaulle, pas plus même que madame Thatcher qui, semble-t-il, n'écoute pas quand M. Trudeau lui parle. Vous seriez même tous de mauvais politiciens, là-bas, au cœur même du bercail du parlementarisme. Se pourrait-il, Elize, et je n'ose même le penser et encore moins l'écrire, que vous soyez tous devenus, là-bas, ce que nous sommes de plus en plus, ici, de pauvres intellectuels coupés de la réalité, de la vérité, de la vie?

Ce n'était pas l'alouette, mais bien la feuille d'érable qui était en colère. Si les roses, en principe, durent l'espace d'un matin, celle de M. Trudeau, la semaine dernière, n'a duré que l'espace d'une question. Jamais rose n'aura changé de couleur et fané si vite. Jamais rose ne sera si rapidement devenue qu'épines, que force et que rage.

Les propos de mon grand chef ressemblaient tellement à ceux que son fidèle serviteur Hatfield tenait à Londres il y a quelque temps, qu'un

instant j'ai craint pour votre vie. Vous vous souvenez, ce petit chantage: «Si vous dites «NON», on ne joue plus, on retourne chez soi, on ne vous parle plus jamais, jamais, on abolit la monarchie, on va se la faire soi-même, unilatéralement, l'indépendance... Les temps ont bien changé. Il y a quelques mois, un «NON» voulait dire un «OUI». Autre pays, autres mœurs. Ne vous en faites pas, Elize: C'est vrai que votre «NON» est un «OUI», un «OUI» à tous ces Canadiens qui considèrent qu'ils sont assez vieux pour régler entre eux leurs petits problèmes et qui sont humiliés de voir leur grand chef demander à un gouvernement étranger de régler ces problèmes à leur place. Et, de toutes façons, même si la mode est aux gestes unilatéraux, à Ottawa, ces temps-ci, vous n'avez rien à craindre: ça servirait à quoi, une déclaration unilatérale d'indépendance, puisqu'une fois proclamée, le grand chef se retrouverait avec une constitution qui l'empêche d'imposer sa charte des droits? Ottawa a encore besoin de

sans sa garde républicaine. Et l'Elysée, qui a naguère eu l'allure d'une maison de campagne avec les Auriol, d'un quartier-général avec les De Gaulle, et d'un salon avec les Pompidou, a repris, avec les Giscard d'Estaing, sa fonction de palais. Avec Valéry et Anne-Aymone, le pouvoir ne corrompt pas, il ennoblit.

Robert LÉVESQUE

## BIEN-ÊTRE

## Foin du pot-au-feu!

Après avoir entrepris son septennat en col roulé, photo officielle très design et déjeuners chez monsieur-tout-le-monde, Valéry Giscard d'Estaing le termine ce printemps drapé dans l'hermine, au-dessus de la valetaille française. Le mince Valéry décontracté qui arriva à l'Elysée à pied a fait place à un homme crispé qui n'accepte plus qu'un de ses ministres s'assoit devant lui à table, qui

se fait servir toujours en premier même lorsque son hôte est Margaret Thatcher, et qui reste assis, impassible, lorsque tous les Immortels du quai Conti applaudissent debout Mme Yourcenar.

Il allait manger du pot-au-feu dans le peuple, il se fait maintenant rôti des ortolans d'armagnac dans ses appartements. On l'a déjà vu filer seul au cabaret, il ne sort plus

## LES TRES AU DEVOIR

### ■ Une omission sans malveillance

Permettez-moi de porter à votre attention l'affirmation de votre journaliste, M. Michel Vastel, publiée dans l'édition du DEVOIR de ce matin, 22 janvier, sous le titre «Le PC, un grand rêve évanoui, lance Trudeau».

Dans cet article, à propos d'une observation faite à mon sujet par le très honorable chef de l'opposition, M. Clark, M. Vastel écrit: «Cette phrase a été pudiquement retirée du Journal des débats...», ce qui est absolument faux. En effet, si vous vous reportez à la page 6410 des Débats de la Chambre des communes du mercredi 21 janvier, vous trouverez la remarque faite par M. Clark: de même à la page 6410 du «House of Commons Debates» du même jour, on retrouve également les propos du chef de l'opposition.

Vous comprendrez que je ne puis laisser passer une affirmation qui est contraire aux faits et qui laisse entendre que l'on manipule le texte des interventions des députés; pareille attitude démontrerait une profonde malhonnêteté intellectuelle. Je souligne qu'il est tout aussi intellectuellement malhonnête de rapporter dans un journal des faits inexacts.

J'apprécierais que votre journal apporte le rectificatif qui s'impose.

Jeanne SAUVÉ  
présidente de la  
Chambre des communes

Ottawa, 22 janvier

■ L'article auquel vous référiez reflétait l'opinion des dirigeants et employés du Centre de traduction automatique de l'Université de Montréal face à l'échéance du 31 mars prochain. Ces personnes dont le directeur, M. Marcel Paré, estimait qu'une subvention à la recherche devrait leur permettre durant les cinq prochaines années de poursuivre leurs travaux plutôt que de céder les brevets à l'entreprise privée. Vous exprimez d'un bon droit une opinion différente mais je ne vois pas en quoi cet article invaliderait la réputation du journal. G.D.

### ■ Le Canada doit blâmer les É.-U.

(Lettre adressée au gouvernement du Canada.)

Le 17 décembre dernier, quelques centaines de personnes se réunissaient dans la cathédrale de Montréal pour y célébrer une messe de solidarité avec le courageux peuple du El Salvador. À cette occasion le Père Jacques Couture a lancé un appel aux Québécois pour qu'ils se mobilisent en faveur des Salvadoriens. Il témoignait longuement de leurs souffrances. Nous primes aussi connaissance du message de la conférence des Evêques du Canada dont je vous envoie un extrait.

Face à ce qu'il n'est pas exagéré d'appeler un génocide, (Plus de 9000 morts, victimes de violence politique en 1980) nous ne pouvons rester indifférents. C'est pourquoi, en tant que membre de l'organisation Amnistie Internationale je demande au gouvernement du Canada,

a) de condamner ouvertement les violations des droits de la personne de la part des forces armées et groupes paramilitaires du Salvador;

b) de suspendre toute aide ou livraison de matériel pouvant servir à ces forces armées;

c) de faire des représentations au président des États-Unis et à son administration afin de les dissuader d'intervenir directement ou indirectement en Amérique centrale et au Salvador en particulier.

Le Canada a déjà suspendu ses programmes d'aide économiques au Salvador. Il doit faire plus. Il doit blâmer les États-Unis qui fournissent de l'aide militaire au régime de ce pays.

Ginette B. TURCOTTE  
Saint-Laurent, 1er février

### ■ Une opinion différente

L'article de Guy Deshaies intitulé «Ottawa abandonne son aide au groupe de recherche en traduction automatique», et paru en première page du DEVOIR le 23 janvier, ne me semble pas aller de pair avec la réputation de sérieux de votre journal.

Les faits sont les suivants: en 1976, le Bureau des traductions du Secrétariat d'État confiait au groupe TAUM de l'Université de Montréal, la réalisation d'un système pour la traduction automatique de manuels d'aéronautique, livrable au printemps 1979.

Aujourd'hui, le système TAUM-Aviation n'en est encore qu'au stade de modèle expérimental et a déjà coûté près de trois millions de dollars aux contribuables. Si le système est d'une valeur scientifique incontestable et a donné des résultats prometteurs sur ce sous-domaine de l'aéronautique qu'est l'hydraulique, ceux-ci n'ont cependant rien d'unique. Le Groupe d'études pour la traduction automatique de l'Université de Grenoble, en France, a déjà obtenu des résultats similaires il y a bientôt dix ans.

Mais le véritable problème se situe au niveau des dictionnaires, dont le rapport de M. Gervais évalue le coût à \$50, par entrée, ainsi qu'au niveau de l'investissement à réaliser pour rendre le système opérationnel et exploitable, que l'on peut évaluer à un minimum de cinq millions de dollars.

Or, le mandat du Bureau des traductions est de fournir de la traduction de bonne qualité à un prix de revient raisonnable aux autres ministères. A ce titre, il n'est pas habilité à subventionner de la recherche, mais peut par contre faire développer des produits pouvant lui permettre de mieux remplir son mandat. Les besoins du Bureau des traductions ont évolué depuis 1976, et on ne saurait lui reprocher de reculer devant cet investissement additionnel, pas plus qu'on ne saurait reprocher aux spécialistes de l'Université de Montréal d'avoir sous-estimé l'ampleur de la recherche à effectuer. De plus, la possibilité de vendre le système dans son état actuel à Control Data représente pour le Bureau des traductions le moyen d'éponger une perte sèche de trois millions de dollars.

Cela ne veut pas dire que le gouvernement fédéral laisse tomber le groupe TAUM, mais, tout simplement, que ce dernier doit s'adresser à des organismes comme le Centre national des recherches dont la vocation est précisément de subventionner ce genre de travaux.

L'Université de Montréal voudrait allier la théorie à la pratique, mais n'y a jamais vraiment parvenue. On cite souvent le projet TAUM-Météo en contre-exemple, alors que le système utilisé aujourd'hui par Environnement Canada n'a plus grand chose à voir avec le prototype livré en 1976 par l'Université de Montréal. Ce système qui s'appelle Météo, d'où l'ambiguïté constante, a été réécrit en majeure partie et mis en

exploitation en 1977 par la compagnie Consultants en linguistique computationnelle limitée, qui en assure encore aujourd'hui la mise à jour.

Météo traduit quotidiennement une centaine de bulletins au maximum, avec un pourcentage de succès de 80% (et non 85% de 5000 bulletins, de même qu'il n'y a jamais eu de traduction manuelle des bulletins à Winnipeg...).

La société Control Data se trouve dans une situation comparable. Elle est prête à acquérir un certain niveau de technologie et à en faire un produit commercial, au prix d'un investissement colossal. Il est évident que l'opération n'est pas désintéressée, mais il serait faux de croire qu'une technologie de pointe risque de nous échapper.

Control Data Canada se propose d'en faire un produit authentiquement canadien et d'en faire la mise au point dans un centre qui serait, selon toute vraisemblance, situé à Montréal. Si les Canadiens n'en profitent pas, ce sera un autre pays. Il existe une vingtaine de centres de recherche dans le monde qui sont aussi avancés que TAUM et qui ne se feront pas prior.

Enfin, il est regrettable que TAUM ait choisi de politiser le débat au moment précis où le Bureau des traductions fait tout ce qui est en son pouvoir pour persuader d'autres organismes à subventionner la recherche en traduction automatique et où Control Data termine son évaluation du système.

Il est possible que les chercheurs de TAUM se retrouvent sans emploi au 1er avril. Dans ce cas, ils risquent de le devoir en partie à une intervention inopportune.

John CHANDIOUX

expert-conseil en traduction automatique

Montréal, 2 février

■ L'article auquel vous référiez reflétait l'opinion des dirigeants et employés du Centre de traduction automatique de l'Université de Montréal face à l'échéance du 31 mars prochain. Ces personnes dont le directeur, M. Marcel Paré, estimait qu'une subvention à la recherche devrait leur permettre durant les cinq prochaines années de poursuivre leurs travaux plutôt que de céder les brevets à l'entreprise privée. Vous exprimez d'un bon droit une opinion différente mais je ne vois pas en quoi cet article invaliderait la réputation du journal. G.D.

### ■ La solution du problème du stade

M. Lucien Saulnier vient de montrer ses couleurs, à propos de la couverture du stade olympique: il préfère s'en tenir à la conception Taillibert. Ce faisant, il se situe dans la ligne politique de M. Claude Charbon: privilégier la solution Taillibert, et demander à un comité d'experts de la SEBJ comment terminer le travail, et à quel prix. Peu importe s'il faut ajouter quelque \$100 millions, puisque c'est le contribuable qui paye!

Un tel raisonnement ne tient absolument pas compte de l'existence de solutions alternatives. Sous prétexte de respecter l'oeuvre d'un homme, on ignore systématiquement les solutions qui permettraient de diminuer la facture d'impôt de chaque contribuable.

(Avez-vous, comme moi, entendu parler de réductions des dépenses publiques, récemment, à Québec? Nous avons du mal à comprendre...) Cette politique des Charron-Saulnier nous apparaît d'autant plus incompréhensible qu'il existe des solutions alternatives, certaines connues de M. Charron depuis 1977...

En 1976, nous avons conçu, avec l'aide d'un ingénieur du Conseil de la jeunesse scientifique, une toiture autoportante utilisant la technologie du plus léger que l'air (ballons gonflés à l'hélium). M. Charron, tenu au courant de nos démarches et de notre proposition, a finalement cédé sous les pressions du lobby du béton... Or, une relance de l'idée devient possible aujourd'hui, sous l'action conjuguée de deux facteurs: «l'enlèvement du mât», et la création d'une société entièrement québécoise vouée à la construction de ballons dirigeables, «Aérostat Corporation».

Cette société considère que la seule façon économique de couvrir le stade consiste à faire flotter une toiture souple dans l'immense ouverture de 153,27 pi.2, grâce à une vingtaine de ballons gonflés à l'hélium, qui serviront d'ossature de soutien d'une toile, celle conçue par Taillibert et entreposée à Marseilles, par exemple. Chaque ballon de forme allongée possède un mécanisme automatique et naturel d'ajustement de son volume, qui lui permet de conserver sa forme en dépit des changements de température. Cette toiture ne nécessite presque aucun entretien, offre une sécurité incomparable (elle résiste au feu et même aux chutes de météorites!), une transparence à la lumière naturelle pouvant atteindre 60%, ainsi qu'une durabilité probable de 40 ans. Cette solution alternative respecte les caractéristiques architecturales et esthétiques exclusives au stade, peut être complétée en 16 à 24 mois, et ne coûte pas plus de \$8 millions, vraisemblablement 5 ou 6... C'est presque une solution miracle!

Au surplus, cette technique permet de poursuivre la construction du mât, en alléant considérablement les étages additionnels. Cela devient possible puisque la tour ne devra plus supporter les 25 tonnes de la toile du toit, non plus que le poids de la neige ou de la pluie; aucune contrainte autre que son propre poids ne devrait plus s'exercer sur la tour. Bref, pourquoi se refuserait-on à examiner une telle solution, qui permet des économies réelles, tout en sauvegardant l'apparence du stade, à laquelle tiennent particulièrement MM. Taillibert, Drapeau, Charron et Saulnier? Seules des considérations «politiques» peuvent expliquer un tel refus, fondées sur l'idée que le public est prêt à englober un autre \$100 millions pour terminer une oeuvre de \$1 milliard...

Jean REMILLARD,  
rédacteur-rechercheur pour Hydro-Québec  
et «Les Maisons du Québec»  
Montréal, 1er février

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Québecor Inc. dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$70,00 par année; six mois: \$38,00; trois mois: \$27,00. À l'étranger: \$75,00 par année; six mois: \$41,00; trois mois: \$29,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361  
(liques groupées).



# La politique québécoise d'exportation d'électricité

par  
Jean-Thomas Bertrand

Présentement en congé à l'université de la Colombie-Britannique, M. Bernard enseigne au département d'économie de l'Université Laval. À la suite de l'intérêt manifesté par la Nouvelle-Angleterre pour l'énergie québécoise et à la veille de l'approbation par Québec des plans de développement de l'Hydro-Québec, l'auteur fait le point sur la situation et sur les options qu'elle laisse.

AVANT de discuter des exportations d'électricité, il est bon d'avoir présentes à l'esprit les principales caractéristiques de la situation énergétique du Québec dans son ensemble. Durant les décennies 60 et 70, le Québec a satisfait ses besoins énergétiques principalement à partir de deux sources, le pétrole et l'électricité, et la première a prédominé suite aux conditions favorables à son importation dans l'Est du Canada avant la crise pétrolière de 1973 (voir Tableau I). Cependant, depuis cette crise, la part du pétrole a régressé au profit de l'électricité et du gaz naturel. De plus, le taux de croissance de la demande totale d'énergie a fléchi par rapport aux années 60. Le pétrole était en 78 la principale source d'énergie pour tous les secteurs de l'économie québécoise, en particulier pour le secteur résidentiel et les transports (Tableau II). Les secteurs commercial et industriel étaient plus polyvalents quant aux sources d'énergie.

Du côté de la production, le Québec est totalement dépendant des marchés extérieurs pour ses approvisionnements en hydrocarbures et en gaz naturel puisqu'il ne possède pas de dépôts significatifs en production sur son territoire. Pour l'électricité, la situation est fort différente (comme l'indique le tableau III). En effet, en 79, l'Hydro-Québec a produit 64,3% de l'électricité dont elle a disposé, le reste est venu de Churchill Falls (32,2%) et des autres réseaux voisins (3,5%) (1).

Pour supporter ces échanges d'électricité, l'Hydro-Québec a des interconnexions directes et indirectes avec le Labrador, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, le Maine, le Vermont et New York. La capacité de ces interconnexions définit le maximum des échanges qui peuvent être réalisés. Ces transactions entre l'Hydro-Québec et ses voisins impliquent deux formes d'énergie: l'énergie garantie que le pourvoyeur doit fournir au demandeur selon les termes d'un contrat et l'énergie excédentaire que le pourvoyeur peut mettre à la disposition du demandeur.

En 1979, l'Hydro-Québec a vendu 6,1 milliards de KWH d'énergie garantie aux réseaux voisins dont 3,1 milliards aux États-Unis. Ces ventes ont rapporté \$60,3 millions. Les exportations d'énergie excédentaire ont totalisé 10,3 milliards de KWH dont 4,3 aux États-Unis pour rapporter des revenus de \$160,9 millions. Le résultat de ces exportations est responsable d'un peu plus de 10% des revenus de l'Hydro-Québec. Le Québec a eu un déficit de 22,5 milliards de KWH dans ses échanges avec les réseaux voisins et ce déficit provient en totalité des importations de Terre-Neuve où l'Hydro-Québec est seulement acheteur.

Avant de considérer les bénéfices possibles qui pourraient être tirés du marché de l'exportation, il faut regarder si la technologie peut supporter une telle ex-

pansion. La transmission de l'électricité cause une perte d'énergie qui augmente avec la distance. Cependant, les développements dans la transmission par ligne à haute tension tels que réalisés par l'Hydro-Québec ont permis de diminuer ces pertes. La distance n'est plus un facteur aussi important que par le passé comme en témoigne le développement de la Baie-James. À cet égard, on peut se rappeler qu'en 1979, environ 10% de l'électricité produite au Canada fut acheminée aux États-Unis. Le Québec, lui-même, importe un peu plus de 30% de l'électricité dont il dispose.

La majeure partie des exportations québécoises d'électricité concerne surtout l'énergie excédentaire, c'est-à-dire, l'énergie mise à la disposition des autres réseaux sur une base facultative. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces échanges, même si l'on n'y avait pas de différences de coûts de production entre les réseaux: les appels maximaux en puissance varient dans le temps d'un réseau à l'autre et les échanges entre réseaux permettent des économies dans les capacités à installer dans chaque réseau. De plus, la capacité des différents réseaux dépend des précipitations atmosphériques qui sont des phénomènes aléatoires d'une région à l'autre; les interconnexions permettent d'équilibrer ces surplus et ces déficits. Finalement, les économies d'échelle dans la construction de nouveau complexe de production donnent lieu à des surplus de capacité qui précèdent la croissance de la demande. Ces divers facteurs justifieraient les interconnexions même si les coûts de production des différents réseaux étaient les mêmes et ils donnent lieu à des exportations aussi bien qu'à des importations. Ce n'est pas ce type d'exportation qui est l'objet de notre discussion, mais plutôt les exportations d'énergie de base à partir de sites hydro-électriques développés à cette fin.

Pour déceler les opportunités qui peuvent exister dans l'exportation de cette forme d'énergie, il faut regarder les prix entre les différents réseaux et la possi-

lité de développer de nouveaux sites capables de générer des profits à ces prix. Le tableau IV présente quelques comparaisons de tarifs d'électricité pour le Québec et pour certaines villes nord-américaines tels qu'ils existaient au 1er mars 1978. Même si ces comparaisons ne reflètent qu'une petite partie des tarifs qui sont pratiqués, ils sont représentatifs de la position relative occupée par chaque région. On observe les deux points suivants: premièrement, pour toutes les classes de consommateurs présentées, l'Hydro-Québec a des prix plus bas que ceux des territoires contigus, en particulier, les territoires américains; deuxièmement, à l'exception de Seattle qui ne peut pas accommoder de nouvelles charges d'importance, l'Hydro-Québec présente des prix parmi les moins élevés en Amérique du Nord.

Les marges de tarif entre le Québec et les villes américaines de Boston et de New York apparaissant au tableau IV ne sont pas celles qui sont pertinentes au niveau de la planification des investissements futurs. En effet, les tarifs au Québec sous-estiment les coûts marginaux des équipements actuellement en production parce que ces tarifs sont basés en partie sur les coûts historiques qui ne reflètent pas le coût de renouvellement de cet équipement. Du côté américain, les prix actuels de l'électricité sont fortement reliés au prix du pétrole et cette dépendance est appelée à diminuer suite à la conversion au charbon et au nucléaire.

Même si les tarifs présentés au tableau IV ne sont pas des indicateurs justes des coûts marginaux de production dans les différentes régions, les estimations réalisées par le ministère d'État au Développement économique indiquent une divergence favorable pour le Québec (2).

Avant de s'engager dans le développement de sites hydro-électriques axés vers l'exportation, il faut considérer le potentiel hydraulique encore disponible au Québec. À la fin de 1979, l'Hydro-Québec possédait une puissance hydraulique installée de 13 444 MW et cette puissance hydraulique sera augmentée de 8 366 MW au cours de la période 80-84 lors du parachèvement de la phase I du Complexe La Grande pour un total de 21,810 MW. À cette date, l'Hydro-Québec estime que le potentiel hydraulique aménageable au Québec sera de 25 000 MW de puissance de base en excluant les rivières du Labrador.

Selon l'Hydro-Québec, 12 400 MW de ce potentiel hydraulique pourraient être aménagés à un coût inférieur à une centrale de référence utilisant une autre source d'énergie (nucléaire). De plus au rythme prévu de l'accroissement de la demande par l'Hydro-Québec, c'est-à-dire, doublement à tous les dix ans ou taux annuel de croissance de 7%, cette capacité supplémentaire serait à peine suffisante pour répondre aux besoins de la clientèle québécoise d'ici 1995. Le devancement des travaux pourrait permettre de dégager environ 2 000 MW d'énergie de base pour les réseaux voisins entre 88 et 95 (3).

Ces estimations indiquent que pour dégager des volumes d'électricité suffisants pour rendre cette énergie disponible aux réseaux voisins, l'Hydro-Québec devrait hausser les tarifs au Québec afin de restreindre la demande interne d'électricité. Ces hausses de tarifs amèneront les consommateurs québécois à se tourner vers d'autres formes d'énergie, vers la génération interne d'électricité et vers la

conservation. Une telle action serait profitable puisque l'électricité ainsi libérée serait vendue à prix plus élevés dans les autres régions.

Notre discussion jusqu'à ce point a négligé un aspect important dans la planification des investissements électriques à long terme principalement axés vers l'exportation, c'est-à-dire, l'incertitude quant aux prix futurs des différentes formes d'énergie. Dans le contexte où le Québec paiera probablement de plus en plus cher pour les autres formes d'énergie primaire et où les sites hydro-électriques qui peuvent être développés à un coût compétitif se feront de plus en plus rares, est-ce que le Québec ne devrait pas plutôt conserver les ressources encore disponibles pour se protéger contre des changements adverses sur le marché du pétrole (embargo) ou contre des accidents nucléaires?

La présence de ces incertitudes indique que le Québec devrait utiliser des modes contractuels qui tiennent compte du partage des risques avec ses partenaires. À cet égard, il y a plusieurs formules qui peuvent être envisagées, allant du contrat à court terme avec prix variables au contrat fixe à long terme. Le choix final dépendra de la perception des risques par les partenaires impliqués sous chaque type de contrat. Terre-Neuve a appris récemment la dure leçon qu'une couverture étendue des risques pouvait entraîner également la disparition de tous les gains (ou pertes) potentiels. Pour résumer, la présence de l'incertain est un argument en faveur du partage des risques entre les partenaires impliqués et non un argument pour vente de l'électricité à un prix interne plus bas que sur le marché de l'exportation.

Même si le marché de l'exportation de l'électricité semble offrir des possibilités au Québec pour accroître sa richesse à partir d'ententes contractuelles qui tiennent compte des risques impliqués, les gains qui peuvent être réalisés par cette politique peuvent être diminués par certaines interventions plus ou moins directes du gouvernement fédéral. Ces interventions réduiraient d'autant l'incitation pour le Québec à suivre cette voie. Il faut se rappeler que le Québec, comme le reste du Canada d'ailleurs, consomme présentement du pétrole subventionné.

Le gouvernement fédéral a intérêt à ce que les prix des autres formes d'énergie soient les plus bas possible pour réduire la dépendance du Canada à l'égard du pétrole et ainsi réduire la facture des subventions. Il verrait d'un mauvais oeil les exportations d'électricité originant du Québec associées aux hausses internes de tarifs et il pourrait intervenir soit par l'intermédiaire de l'Office National de l'Énergie qui a le mandat de contrôler les flux d'énergie entre les provinces et entre le Canada et les États-Unis, soit par une taxe spéciale à l'exportation telle qu'elle a existé entre 1925 et 1963.

Il faut signaler également que tout revenu additionnel originant de la vente d'électricité réduirait directement les paiements de péréquation reçus présentement par le Québec. La péréquation opère un peu comme une taxe spéciale qui sert à redistribuer le surplus sur l'ensemble des contribuables canadiens.

Tous les consommateurs québécois bénéficient présentement des tarifs bas de l'électricité, en particulier les industries à forte intensité électrique. Une hausse des tarifs pour dégager des volumes d'électri-

d'électricité est envisagée principalement pour éliminer les surplus d'eau dus aux changements aléatoires des précipitations atmosphériques, aux ralentissements imprévus de la demande et au développement de nouveaux complexes de production.

Ces revenus de l'exportation sont utilisés pour perpétuer ce système de deux prix entre le marché interne et le marché de l'exportation. Cette politique est axée principalement sur la distribution des revenus générés de la vente de l'électricité par la tarification elle-même et non sur la contribution à l'augmentation de la richesse. Cette pratique de double prix, entre le marché intérieur et le marché extérieur crée un certain paradoxe: d'un côté, nous consommons trop d'électricité suite aux bas tarifs qui sont pratiqués; d'un autre côté, nos propres ressources électriques ne sont pas suffisamment développées par rapport aux opportunités fournies par les marchés externes. La situation de l'électricité au Québec est tout à fait analogue à celle du pétrole canadien suite à la nouvelle politique énergétique du gouvernement fédéral.

Lors de l'examen des plans d'investissement de l'Hydro-Québec pour la décennie 80, le gouvernement devrait considérer davantage la possibilité d'amener les ressources électriques du Québec à contribuer à la richesse collective. Même si certains projets industriels à forte intensité électrique pourraient être perdus par cette politique, il demeure que les dépenses associées avec les revenus additionnels seraient, de leur côté, générateurs d'emplois.

## Notes

(1) En mai 69, l'Hydro-Québec a signé un contrat avec Churchill Falls Co Ltd. pour l'achat d'énergie à partir de 1977, d'une centrale d'une puissance maximale de 3225 kilowatts. Ce contrat prévoit l'achat par l'Hydro-Québec pour une période de 40 ans à partir du 1er septembre 76 de virtuellement toute la production sauf celle pouvant être refusée par Churchill Falls Co Ltd., mais ne devant pas excéder 300 000 KW. Ce contrat sera renouvelé pour les 25 années suivantes selon les conditions déjà établies.

(2) Développement économique. *L'Électricité, facteur de développement industriel au Québec*, août 1980.

(3) Hydro-Québec. «Prévisions de la demande 1980-1989 — Plan des Installations 1980-1989», octobre 1979.

## À QUÉBEC



## Un grand soleil 204 satellites un monde de services

- 204 chambres climatisées dont 6 suites luxueuses et 27 appartements avec cuisinette. Toutes avec thermostat à contrôle individuel et téléviseur.
- Stationnement gratuit
- Amphithéâtre avec équipement audio-visuel telecommandé. Un concept unique au Québec.
- Salles pour réunions, congrès, banquets
- Salle à manger de classe. Cuisine Française
- Piano bar intime. Danse et chansons tous les soirs et un personnel qui sait vous entourer sans tourner autour de vous

RESERVEZ SANS FRAIS: 800 - 268-8990



Auberge  
**Quality Inn**

3115, boul. Laurier, Ste-Foy  
Québec G1W 3Z6 Tél.: 418 / 658-5120

Tableau I

Ventilation de l'énergie nette disponible au Québec, 1960-78(1)

|             | En pourcentage |       |       |       |       | Taux de croissance annuel moyen |       |
|-------------|----------------|-------|-------|-------|-------|---------------------------------|-------|
|             | 1960           | 1965  | 1970  | 1975  | 1978  | 60-70                           | 70-78 |
| Pétrole     | 63.1           | 70.4  | 74.1  | 70.6  | 65.5  | 6.0                             | 0.8   |
| Gaz naturel | 2.2            | 3.8   | 4.4   | 6.3   | 7.1   | 13.1                            | 5.3   |
| Électricité | 21.7           | 18.9  | 18.9  | 21.5  | 25.4  | 5.3                             | 5.3   |
| Charbon     | 12.9           | 6.7   | 2.4   | 1.5   | 1.4   | -8.4                            | -4.6  |
| Total       | 100.0          | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | 5.2                             | 1.6   |

(1) à l'exclusion de l'énergie exportée, des pertes dues au raffinage et au transport, et de l'énergie utilisée à des fins non énergétiques.

Source: Énergie Québec, *Les Statistiques de l'énergie au Québec, 1958-1978*, septembre 1979.

Tableau II

Consommation des combustibles par secteur en 1978(1)

|             | Pétrole | Gaz naturel | Électricité | Charbon | Total |
|-------------|---------|-------------|-------------|---------|-------|
| Résidentiel | 62.9    | 5.8         | 31.4        | —       | 100.0 |
| Commercial  | 48.7    | 8.0         | 43.4        | —       | 100.0 |
| Transport   | 100.0   | —           | —           | —       | 100.0 |
| Industriel  | 42.8    | 13.1        | 39.7        | 4.4     | 100.0 |

(1) à l'exclusion de l'énergie utilisée à des fins non énergétiques

Source: Énergie Québec, *Les Statistiques de l'énergie au Québec, 1958-1978*, septembre 1979.

Tableau III

Disponibilité d'énergie électrique en 1979

|                                      | Kilowatt heure (millions) | Pourcentage |
|--------------------------------------|---------------------------|-------------|
| Production brute d'Hydro-Québec      | 70368                     | 64.3        |
| Réception de Churchill Falls         | 35221                     | 32.2        |
| Réception des autres réseaux voisins | 3786                      | 3.5         |
| Total                                | 109375                    | 100.0       |

Source: Hydro-Québec, *Rapport annuel, 1979*.

Tableau IV

Comparaison du prix de l'électricité (tarifs en vigueur le 1er mars 1978)

|               | (1)   | (2)    | (3)   |
|---------------|-------|--------|-------|
| Hydro-Québec  | 21.70 | 298.60 | 7.31  |
| Moncton       | 31.93 | 445.10 | 11.00 |
| Toronto       | 26.82 | 352.20 | 11.80 |
| Winnipeg      | 26.93 | 281.80 | 9.28  |
| Edmonton      | 23.25 | 271.98 | 8.66  |
| Vancouver     | 32.50 | 338.09 | 7.32  |
| Boston        | 62.90 | 640.68 | *     |
| New York      | 82.93 | 963.05 | 32.59 |
| San Francisco | 34.83 | 553.50 | 23.39 |
| Seattle       | 10.69 | 153.14 | 4.20  |

\* Non disponible.

(1) Usage domestique: facture mensuelle en \$ pour 1000 KWH.

(2) Usage général — petite puissance: facture mensuelle en \$ pour 10 000 KWH, 40KW.

(3) Usage général — grande puissance: \$/kilowatt/mois pour 50 000 KW avec capacité utilisée à 85%.

Source: Hydro-Québec, *Questions et Réponses sur l'Hydro-Québec*, mai 1979.

# Avis Public

CKAC/73

Chers Auditeurs,

CKAC est heureux de vous présenter, à compter du 9 février: "L'INFORMATEUR". Cette nouvelle émission d'affaires publiques sera diffusée du lundi au vendredi, de 13h15 à 15h00.

Cette émission animée par le journaliste Pierre Pascau, permettra à tous les citoyens de la région de Montréal, de réfléchir et de réagir face aux événements qui nous entourent. Avec "L'INFORMATEUR", nous vous offrons des interviews percutantes, des dossiers chocs et surtout la présence des personnalités qui marquent notre quotidien.

Le Numéro 1 de l'Information présente donc l'émission d'affaires publiques Numéro 1: "L'INFORMATEUR" avec Pierre Pascau. Après l'avoir écoutée, vous saurez que votre information du jour ne sera pas complète sans la présence de "L'INFORMATEUR".

Merci de votre attention,

Paul-Émile Beaulne  
Président-Directeur Général  
CKAC/73

L'informateur

CKAC 73

avec pierre pascau



SUITES  
DE LA PREMIÈRE  
PAGE

## ◆ Broadbent

Quant à M. Blakeney, le leader néo-démocrate fédéral s'est dit déçu de le voir prendre la direction des provinces contestataires, mais il a dit comprendre que M. Blakeney agit dans le meilleur intérêt de ses commettants. Il a noté que ce n'est pas la première fois que le parti fédéral et un NPD provincial adoptent des politiques différentes.

D'autre part, le comité spécial mixte a voté à l'unanimité en faveur des amendements constitutionnels donnant un plus grand contrôle des provinces sur les ressources naturelles.

Les députés libéraux s'en sont tenus à leur engagement de s'opposer à une compétence provinciale dans le commerce international des ressources; c'est d'ailleurs ce qui leur a fait perdre l'appui de M. Blakeney.

À Regina, le procureur général de la province, M. Roy Romanow, a confirmé l'échec des négociations avec Ottawa. Il a affirmé que la Saskatchewan allait continuer de réclamer une compétence dans le commerce international et un meilleur équilibre pour la tenue d'un référendum.

Même avec l'appui du NPD, l'amendement conservateur sur les droits miniers sous-marins n'a pas survécu au moment du vote, puisque les libéraux s'en sont tenus à la position souvent énoncée par leurs dirigeants.

Mais de toutes les activités constitutionnelles hier, ce fut nettement l'incident politico-diplomatique Broadbent-MacGuigan-Ford qui a suscité les réactions les plus animées.

À l'origine de l'incident, il y a un jeune député néo-démocrate du comté de Vancouver-Kingsway, M. Ian Waddell. Il assistait la semaine dernière à une réception avec un collègue, M. Jim Manly, à une réception à Rideau Hall.

La conversation s'engage avec un inconnu à l'accent britannique, qui leur raconte que le projet Trudeau aura beaucoup de mal à traverser l'étape de Westminster. Devant la réaction sceptique des députés, l'interlocuteur ajoute: «Vous pouvez me croire, je suis le haut commissaire de Grande-Bretagne».

M. Waddell a dit hier avoir été choqué par cette attitude, qu'il a perçu comme étant de l'ingénierie. Mais sur le coup, il n'a pas osé répondre. Plus tard, il en a parlé à son chef, M. Ed Broadbent, qui, scandalisé, a soulevé la question aux Communautés.

Pour sa part, M. Ford a expliqué avoir eu l'impression que les Canadiens pen-

sent que l'adoption à Londres serait «instantanée et unanime». Il a longuement expliqué que ce ne sera vraisemblablement pas le cas. Il a mentionné plus d'une fois comme document de référence le rapport Kershaw. «On ne doit pas prendre les députés pour acquis», a-t-il prévenu.

Il n'a nié en aucune façon avoir parlé à M. Waddell de la manière dont celui-ci l'a rapporté. «C'est mon travail de mentionner les faits», M. Waddell était ignorant des faits», a-t-il commenté. Il a même ajouté avoir dit la même chose à deux ministres du gouvernement Trudeau récemment, ainsi qu'à de très nombreuses personnes. Il a vu récemment M. Tom Welch, ministre des Affaires intergouvernementales de l'Ontario.

Bien plus, il doit déjeuner lundi avec M. Ed Broadbent. C'est M. Ford qui a fait l'invitation. Hier en conférence de presse, il a passé un message au moins à deux reprises: «J'espère que M. Broadbent accepte toujours mon invitation».

Au bureau du leader néo-démocrate, on a répondu: oui.

M. Ford a insisté en outre pour dire que ce sont les Canadiens qui en 1931 ont demandé à la Grande-Bretagne de garder «une responsabilité constitutionnelle», en précisant que les Anglais ne tenaient pas du tout à ce «fardeau». Il a noté au passage qu'il ne fallait pas oublier que «le Canada est une fédération».

Il a rejeté toute comparaison avec l'affaire De Gaulle en 1967, un rapprochement que M. Trudeau n'a pas rejeté dans sa conférence de presse de vendredi dernier. «C'est un très mauvais parallèle; en fait, je ne fais aucun parallèle».

Enfin, il a fait savoir qu'il dira à MacGuigan la même chose qu'aux journalistes et qu'à M. Waddell.

## ◆ Nadeau

«Je ne retournerai certainement pas dans la fonction publique car il y a beaucoup trop d'intervention», a dit M. Nadeau. Dans un texte publié dans *Finances*, l'an dernier, M. Paul Desrosiers déclarait: «MM. Roland Giroux et M. Pierre Nadeau étaient des grands hommes qui ne pouvaient s'entendre. M. Nadeau démissionnera un an plus tard, en septembre 1972. Est-ce une résolution de la SDBJ à l'effet que tout officiel supérieur, après un an de service, aura automatiquement droit à 10 années au point de vue pension qui fait que M. Nadeau complète son année?»

Le président de la firme montréalaise n'a pas voulu indiquer si le conseil d'administration recommandera aux actionnaires minoritaires d'accepter l'offre de Péro-Canada au prix de \$120.

M. Nadeau a rappelé que, le 3 octobre dernier, les dirigeants de Péro-fina S.A., la société-mère belge qui détenait 71% de la filiale canadienne, a clairement rejeté une offre de \$85 l'action. Hier, une étude de la maison torontoise Wood Gundy concluait que la valeur des actions de Péro-fina était



La jeune et jolie duchesse de 21 ans, Mireille Rony, a été choisie Reine du Carnaval de Québec. Et comme il se doit, le Bonhomme Carnaval s'est empressé d'offrir ses chaleureuses félicitations à l'heureuse élue. (Photolaser PC: Jacques Nadeau)

de \$81.54 présentement alors qu'avant le dépôt de la Politique énergétique fédérale, ces titres représentaient des actifs nets de \$99.31.

Pour sa part, M. Nadeau a mentionné qu'une étude par une grande firme américaine à la fin de 1979 attribuait un prix de \$108 à chacune des 12 millions d'actions de Péro-fina Canada.

«Je suis un peu triste de partir. Cette acquisition n'ajoutera pas une seule goutte de pétrole aux réserves canadiennes. Péro-fina a toujours été un bon citoyen corporatif».

Tant qu'au siège social de Montréal, le président de Péro-fina croit que Péro-Canada pourrait faire comme les autres grandes compagnies de pétrole intégrées: maintenir des activités d'explorations distinctes dans l'Ouest et un siège social pour le raffinage et la distribution dans l'Est du Canada. «Évidemment, tout est là à Montréal. Ils ne pourront certainement pas diminuer le personnel. Il n'est pas possible de faire exactement ce que nous faisons avec moins de monde».

«Chose certaine, je ne deviendrai pas un employé de Péro-Canada», a conclu M. Nadeau qui, le 25 novembre dernier, attaquait vivement le

programme énergétique fédéral devant la Chambre de commerce de Montréal. «La canadienisation de l'industrie pétrolière par le biais du secteur public s'accompagnera d'une emprise bureaucratique substantielle sur cette industrie».

## ◆ Reagan

lonne allant de la côte Atlantique à la Californie».

Le président a souligné la forte baisse du pouvoir d'achat du dollar depuis 20 ans, la forte augmentation de la dette nationale, passée de 284 milliards en 1960 à 934 milliards aujourd'hui. «Ce chiffre dépasse l'entendement», s'est-il écrié.

M. Reagan a souligné que les Américains sont «arrivés à la limite de leur capacité à supporter une augmentation du poids de la fiscalité». Il a indiqué notamment que «les sociétés américaines sont tellement imposées qu'elles sont en voie de devenir incapables d'être compétitives sur le marché mondial».

«Il est grand temps de reconnaître que nous sommes arrivés à un tournant», a-t-il dit.

«Nous ne pouvons nous permettre, a-t-il ajouté, de retarder la mise en oeuvre d'un programme économique visant à la fois à réduire la fiscalité, afin de stimuler la productivité, et à diminuer la croissance des dépenses du gouvernement afin de réduire le chômage et l'inflation».

Si «fondamentalement notre système est sain», a estimé M. Reagan, les vieilles méthodes pour venir séparément à bout de l'inflation et du chômage sont dépassées. «Il est temps d'essayer quelque chose d'autre, a-t-il dit. (...) Nous n'avons pas à choisir entre l'inflation et le chômage. Les deux sont liés. Nous devons agir maintenant, a-t-il répété, et nous ne devons pas être timides».

Les compressions budgétaires ne se feront pas «au détriment des vrais besoins», a assuré M. Reagan, qui a promis de «libérer l'énergie et le génie du peuple américain».

Le Président «a tendu la main de la coopération au congrès» et termine en appelant les Américains à «être guidés que par l'intérêt national» et à faire preuve d'une «nouvelle volonté pour reconstruire les fondements de la société» américaine.

## ◆ Trudeau

Le premier ministre a dit hier sa préférence pour le bilinguisme officiel en Ontario mais a expliqué que de l'imposer risquerait de diviser la province en deux camps linguistiques.

Cette entente ménageant M. Davis n'est qu'un des nombreux compromis qu'il a faits pour obtenir le meilleur appui possible à sa résolution constitutionnelle. Cela comprend des ententes avec le chef néo-démocrate Ed Broadbent quant à des amendements touchant le contrôle des ressources par les provinces et les droits des autochtones.

«Je veux ramener la constitution chez nous et j'ai besoin d'appuis», a-t-il lancé, soulevant des cris d'approbation. A un mur de la salle était suspendue une grande affiche disant: «Ramène-nous-la (L'AANB) Pierre».

«Je suis un réaliste en politique. C'est aussi simple que ça», a affirmé M. Trudeau.

Un étudiant a dit que les quelque 500,000 Franco-Ontariens étaient traités comme des citoyens de seconde classe parce qu'ils n'avaient pas les mêmes droits que les anglophones du Québec.

Le premier ministre a alors expliqué que les trois partis aux Communautés avaient approuvé un compromis laissant l'Ontario libre de décider si elle deviendrait officiellement bilingue.

«Le jugement de ces personnes est que ce n'est pas le moment d'affronter Bill Davis», a-t-il poursuivi, parce qu'un tel geste «diviserait probablement la province en camps linguistiques».

Jusqu'ici, seuls le Québec et le Manitoba sont officiellement bilingues, c'est-à-dire que les français et l'anglais sont les langues officielles de leur assemblée législative, et de leurs tribunaux.

M. Davis a jusqu'ici soutenu qu'il valait mieux étendre progressivement les droits des francophones de sa province pour éviter une réaction de la majorité, anglophone à plus de 90%.

Le chef libéral a également déclaré que son homologue terre-neuvien, M. Brian Peckford, croyait en la suprématie des intérêts provinciaux sur le bien de tout le Canada: «Ma façon de voir les choses c'est qu'en cas de conflit d'intérêt la nation doit prévaloir sur une région».

## ◆ Lise Payette

Besoin de militer en faveur d'un Québec libéré des tutelles politiques et économiques. Surtout besoin de retrouver la liberté d'en parler», a déclaré Mme Payette.

Le gouvernement n'a eu, à son avis, d'autre choix au lendemain du référendum que de négocier farouchement et avec entêtement le maximum d'avantage pour le Québec et à faire du fédéralisme renouvelé, ce avec quoi elle se dit satisfaite.

Ce n'est toutefois pas le temps de cesser de parler de la souveraineté, et tout au contraire il faut profiter des circonstances pour en discuter et l'expliquer, a ajouté Mme Payette, qui se dit «convaincue que ce que M. Trudeau nous oblige à vivre aujourd'hui comme peuple a ouvert les yeux à des Québécois et des Québécoises qui n'avaient pas vu le danger avant le 20 mai».

Pour reprendre le flambeau de la souveraineté, Mme Payette estime qu'il est absolument nécessaire de devoir recouvrer son entière liberté de parole que la solidarité ministérielle lui a enlevée, ainsi que sa liberté d'action que les obligations et responsabilités de ministre ou même de simple député réduisent à presque rien.

Mme Payette a déclaré que c'est dans le parti qu'elle pourra mieux retrouver cette liberté de parole et d'action, son objectif étant de contribuer à un travail de réajustement de l'option souverainiste et à une réflexion sur l'avenir de cette option.

Il existe un malaise au sein du Parti québécois, lequel s'explique, a-t-elle dit, par la volonté des militants de retrouver leur option fondamentale alors que par respect de la démocratie le gouvernement a dû la mettre en veilleuse.

Mme Payette estime qu'elle peut assumer un certain leadership ou tout au moins être en mesure de faire le lien entre ceux qui déjà au sein du parti sont en mesure de faire cette réflexion et ceux qui peuvent y contribuer en apportant leur expérience gouvernementale.

Commentant l'expérience référendaire et la façon dont a été alors définie l'option souverainiste, elle a reconnu que cette option a pu être mal présentée. Elle a souligné qu'elle croyait en 1976 être élue députée d'opposition, ce qui aurait donné quatre ans de plus pour préparer le terrain en vue du référendum. Il s'agit pour elle de reprendre maintenant la réflexion ou elle fut laissée et de penser à l'avenir de l'option mieux qu'on a pu le faire l'automne dernier alors que pressé par les événements on a mis en veilleuse la souveraineté.

Quant à la deuxième cause de Mme Payette, celle de l'avancement des femmes, le député de Dorion se dit convaincu que cette cause a progressé, cela en dépit de ce que peut laisser croire l'affaire des «Yvettes». En témoigne le fait que les partis politiques savent que les femmes représentent une force et que les femmes aussi le savent.

Mme Payette croit avoir contribué à cette évolution, mais constate-t-elle, «les femmes ne font pas beaucoup confiance aux hommes politiques... ni hélas aux femmes politiques». Une méfiance existe, et c'est pour chasser cette méfiance que Mme Payette veut retourner parler aux femmes du chemin parcouru.

«Il m'apparaît clair à ce moment-ci que je ne peux le faire avec crédibilité qu'en me dépillant de mon titre de ministre pour qu'à nouveau nous puissions nous parler sans méfiance», dit-elle, ajoutant qu'elle constatera sans doute que mon discours ne change pas que je sois ministre ou non».

Mme Payette précise qu'elle veut poursuivre cette action avec les militantes du PQ mais également auprès de toutes les femmes.

Pour Mme Payette, c'était hier sa dernière intervention publique d'ici à la formation du prochain gouvernement car d'ici là elle n'a pas l'intention de donner d'entrevue, de faire de déclarations, ni de participer à la campagne électorale voulant à cet égard éviter d'apporter toute confusion. D'ici là, elle entend se consacrer toute entière aux deux ministères dont elle a la charge.

Son avenir n'a pas fait l'objet d'aucune réflexion, si ce n'est d'avoir le goût d'écrire d'une façon ou d'une autre. À la blague, elle dit vouloir renouer avec les Canadiens de Montréal ou le poste d'instructeur l'intéresserait éventuellement.

Plusieurs voient en Mme Payette une candidate potentielle à la succession de René Lévesque. En posant son geste hier, elle s'est effectivement mise en «réserve de l'Etat» tout en évitant la défaite qui la menaçait dans son comté et tout en se gardant toutes les portes ouvertes au sein du parti.

D'autre part, le premier ministre a rendu hommage à son ministre, soulignant «l'intelligence, la ténacité et la loyauté» de cette femme, son travail acharné pour les femmes du Québec, son attention constante aux problèmes des consommateurs, sa contribution mar-

## AUJOURD'HUI

Un spectacle de danse à l'U de M, intitulé «Treize chorégraphes pour deux danseurs» avec Monique Giarl et Daniel Soulières, aura lieu à 20 h 30, au Centre d'essai, 6e étage du Centre communautaire, boul. Édouard-Montpetit. Ce spectacle sera repris le samedi 7 février, même heure, même endroit.

Vous êtes invités à participer à une fin de semaine d'introduction au Rebirth. À cet effet, une soirée d'information aura lieu au 3950, avenue Van Horne. Pour inf.: 523-3072 entre midi et 20 h.

Le YMCA tiendra sa seconde conférence annuelle sur le développement de l'enfant. Cette année le thème est «l'enfant: conscience de soi». Des ateliers, séminaires et films nous feront découvrir plusieurs aspects du développement de l'enfant. Pour inf.: 748-6128 ou 486-7315.

Une soirée d'information sur le Centre interculturel Monchanin aura lieu à 20 h, Centre, 4917 rue Saint-Urbain. Pour inf.: 288-7229.

Suite à la réunion tenue par le Conseil exécutif de l'UN, le 9 janvier dernier, le président du Conseil, Me Serge Fontaine, désire annoncer que le «Congrès UN 81» est transformé en assemblée «Orientations UN 81» et se tiendra au Sheraton Mont-Royal de Montréal.

Cliniques de sang de la Croix-Rouge, à Granby, à l'église Saint-Eugène, angle des rues Laval et Notre-Dame, de 14 h 30 à 20 h 30; à Saint-Hubert, au centre social de Garinon Saint-Hubert, de 9 h 30 à 15 h.

Pour paraître sous cette rubrique, toute demande d'insertion doit nous parvenir, par écrit, au plus tard huit jours avant l'événement à annoncer. Nous regrettons de ne pouvoir accepter aucune demande par téléphone. Indiquez si l'entrée est libre ou non; le cas échéant, mentionnez le prix. Ce service est gratuit. Les envois doivent être faits à: Rubrique «Aujourd'hui», LE DEVOIR, 211 rue Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1.

quante à la réforme du droit de la famille. Le président de l'exécutif du Parti québécois, M. Philippe Bernard, a regretté le «départ de ce ministre compétent», se réjouissant toutefois de ce qui lui semble devoir être une acquisition pour l'île militante du parti.

Pour sa part, Mme Payette a fait le bilan de ses quatre années et demie de travail gouvernemental, se disant satisfaite du travail accompli et soulignant son regret de quitter ses collègues députés et ministres ainsi que les électeurs de Dorion.

C'est toutefois sans regret qu'elle a dit quitter l'Assemblée nationale, «cette noble enceinte n'a jamais réussi à me convaincre de toutes ses vertus», a-t-elle dit.

Alerte volcanique  
à St. Helen

SEATTLE (AFP) — De nombreuses secousses telluriques enregistrées hier dans la région du mont St. Helen, état de Washington, ont conduit les spécialistes du centre de géophysique de Seattle à déclarer une alerte volcanique.

Sept secousses avaient été enregistrées depuis mercredi minuit, et les spécialistes redoutaient une éruption d'ampleur similaire à celle du 16 octobre dernier, la plus importante depuis celle du 18 mai qui avait fait 62 morts ou disparus.

Depuis cette catastrophe, une zone de 12 miles autour du volcan est interdite au public.

6 février  
par la PC et l'AP

1980: le président Baniadr dénonce les étudiants islamiques qui retiennent 52 Américains en otages et les qualifie de «dictateurs qui ont créé un gouvernement à l'intérieur du gouvernement».

1979: le premier vice-premier ministre chinois Deng Xiaoping termine sa visite aux États-Unis et s'envole pour le Japon.

1975: trois œuvres de peintres italiens, l'une de Raphaël et deux de Piero della Francesca, sont dérobées au musée d'Urbino.

1962: affrontements en Algérie entre l'armée française et l'OAS.

1952: mort du roi Georges VI à qui succède la reine Elizabeth II.

1934: à la suite du scandale Stavisky et de la révocation du préfet Chiappe, la droite manifeste sur la place de la Concorde à Paris; 17 morts, dont un policier et 1 329 blessés dont 664 policiers et soldats.

1930: l'Autriche et l'Italie signent un traité d'amitié.

1902: un accord franco-éthiopien en vue de la construction d'un chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba soulevé des protestations en Grande-Bretagne et en Italie.

1899: ratification du traité de Paris par lequel l'Espagne cède aux États-Unis, contre \$20 millions, Cuba, Porto Rico, Guam et les Philippines.

1897: la Crète proclame l'union avec la Grèce.

1778: l'Angleterre déclare la guerre à la France.

1715: la paix d'Utrecht met fin à la guerre entre l'Espagne et le Portugal.

Ils sont nés un 6 février: Ronald Reagan, président des États-Unis (1911); Christopher Marlowe, poète anglais (1564-1593); la reine Anne d'Angleterre (1665-1714).

**ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC**  
Corporation professionnelle d'exercice exclusif  
régie par le Code des professions  
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3  
Téléphone: (514) 288-3256

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ARTHUR ANDERSEN &amp; CIE</b><br>Comptables Agréés.<br>800 Boul. Dorchester ouest,<br>Montréal, H3B 1X9<br>861-1641<br>Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto,<br>Winnipeg, Calgary, Vancouver,<br>Société affiliée: Gagné, Vanillancourt<br>& Associés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>ERNST &amp; WHINNEY</b><br>Comptables Agréés<br>Sept-Îles, Montréal, Ottawa,<br>Toronto, Hamilton, Kitchener,<br>Edmonton, Abbotsford,<br>Vancouver, Victoria, Halifax<br>et dans les principales villes du monde<br>1200, avenue McGill College<br>Suite 1100<br>Montréal, Québec, H3G 4G7<br>871-9981                                                  | <b>MAHEU, NOISEUX,<br/>ROY &amp; ASSOCIÉS</b><br>Comptables Agréés<br>2 Complexe Desjardins, bureau 2600<br>C.P. 153, Montréal H5B 1E8<br>Tél.: (514) 281-1555<br>Tél. 055-09917<br>Bureaux à Montréal, Laval,<br>Hull, Fawcett,<br>Québec, Lévis et Moncton<br>Société Nationale Collins Barrow<br>Bureaux à Vancouver, Calgary,<br>Edmonton, Winnipeg, Toronto,<br>Montréal, Québec, Halifax et<br>autres villes.<br>Représentation dans les grands<br>centres financiers internationaux | <b>RAYMOND, CHABOT,<br/>MARTIN, PARÉ<br/>&amp; ASSOCIÉS</b><br>Comptables Agréés<br>Montréal, Québec, Ottawa<br>Theftford Mills, Hull, Chicoutimi<br>17ème étage, Tour de la Bourse<br>Montréal, Québec, H2Z 1G9<br>(514) 878-2691                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>BERNIER &amp; BISSON</b><br>Comptables Agréés<br>Georges Bernier, C.A.<br>Marcel Bissou, C.A.<br>60, St-Jacques, Suite 601<br>Montréal — 845-0209                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>GAUVIN, DUMAIS<br/>ET ASSOCIÉS</b><br>Comptables Agréés<br>R. Gauvin, C.A. B. Dumas, C.A.<br>R. Forget, C.A. C. Boyer, C.A.<br>G. Villeneuve, C.A. J. Charrette, C.A.<br>M. Duquette, C.A. P. Saint-Jean, C.A.<br>A. Gareau, C.A.<br>561 boulevard Crémazie est<br>Montréal, H2M 1L8 — 384-1430<br>38 boulevard St-Viateur<br>Rigaud, J0P 1P0 — 458-7526 | <b>MacGILLIVRAY &amp; BRUNEAU</b><br>Comptables Agréés -<br>Chartered Accountants<br>1155 Dorchester ouest<br>Montréal, P.Q. H3B 3T9<br>(514) 871-8530<br>National<br>MacGILLIVRAY & CO.<br>Bureaux dans les principales villes au<br>Canada et partout dans le monde                                                                                                                                                                                                                      | <b>RICHTER, USHER &amp;<br/>VINEBERG</b><br>Comptables Agréés<br>Montréal - Toronto<br>Associés - Résidents à Montréal<br>Cecil Vineberg, C.A. Howard Gilmour, C.A.<br>Marvin Collier, C.A. Barry Gilmour, C.A.<br>Arnold S. Gilmour, C.A. David A. Gilmour, C.A.<br>Arnold M. Shostak, C.A. David J. Vineberg, C.A.<br>Gerald S. Goldberg, C.A. Alan Warner, C.A.<br>Irene Kramer, C.A. John J. Swider, C.A.<br>J. Yves Trudel, C.A. Richard J. Vineberg, C.A.<br>Solomon M. Kahanavsky, C.A. Philip Marini, C.A.<br>Donald Pinsky, C.A. Patrick A.H. So, C.A. |
| <b>BOISJOLI, HOUGHTON &amp; CIE</b><br>Comptables Agréés<br>1440 ouest, rue Ste-Catherine<br>Suite 525 — 861-2868<br>Louis Albert Boisjoli, C.A.<br>Maurice Sabbah, C.A.<br>Michel Sabbah, C.A.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>GRIGNON, DE PALMA,<br/>POIRIER &amp; ASSOCIÉS</b><br>Société Nationale<br>CAMPBELL SHARP<br>Comptables Agréés<br>500 Place d'Armes, Suite 1700<br>Montréal, Québec, H2Y 2J1<br>845-7211                                                                                                                                                                  | <b>MALLETTE, BENOIT,<br/>BOULANGER, RONDEAU<br/>&amp; ASSOCIÉS</b><br>C.P. 95<br>1, Complexe Desjardins<br>MONTRÉAL (Québec)<br>H3B 1B2<br>(514) 281-1850<br>Montréal, Québec, Sherbrooke,<br>Rimouski, Magog, Saint-Jérôme,<br>Richmond, Sainte-Agathe-des-Monts,<br>Montmagny, Port-Carrier, Sept-Îles<br>Société Nationale<br>WARD MALLETTE<br>Représentation internationale<br>dans 45 pays<br>BINDER DIJKER OTTE & CO.                                                                | <b>ROBERT SAINT-DENIS &amp; CIE</b><br>Comptables Agréés<br>7000, Avenue du Parc<br>Suite 301<br>Montréal H3N 1X1 — 274-2797                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>CHARETTE, FORTIER,<br/>HAWEY &amp; CIE</b><br>TOUCHE ROSS & CIE<br>1 Place Ville-Marie<br>Montréal - H3B 2A2<br>861-8531<br>Montréal, Québec, Hull<br>Partie intégrante de Touche Ross<br>& Co. avec bureaux à Sydney, Halifax,<br>St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton,<br>Kitchener, London, Windsor, Missis-<br>sauga, Cornwall, Winnipeg, Regina,<br>Saskatoon, Calgary, Edmonton, Victo-<br>ria, Kelowna, Langley, St. John's, Ber-<br>muda, Nassau, Bahamas Islands, Grand<br>Cayman.                                                                                                                                  | <b>HAREL, DROUIN &amp; ASSOCIÉS</b><br>Comptables Agréés<br>278 ouest, St-Jacques suite 500<br>Montréal H2Y 1N3<br>845-9253<br>Bureaux: Montréal<br>Repentigny<br>Îles de la Madeleine<br>Maniwaki                                                                                                                                                          | <b>MESSIER, BOURGEOIS<br/>&amp; CIE</b><br>Comptables Agréés<br>50, Place Crémazie,<br>Suite 1410<br>Montréal - H2P 2T9<br>384-7430                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>SAMSON, BELAIR<br/>&amp; ASSOCIÉS</b><br>Comptables Agréés<br>Québec - Montréal - Ottawa - Toronto -<br>Calgary - Vancouver - Rimouski -<br>Trois-Rivières - Sherbrooke -<br>Saint-Hyacinthe - Kitchener - Saginaw -<br>Matsine - Coaticook -<br>Fort Lauderdale (U.S.A.)<br>Suite 3100, Tour de la Bourse<br>Montréal, Québec H2Z 1H8<br>(514) 861-5741                                                                                                                                                                                                     |
| <b>CLARKSON - GORDON</b><br>Comptables Agréés<br>Associés-résidents<br>Montréal - Québec<br>A. Benedetti, C.A. C.C. Bismuth, C.A.<br>C.W. Blaisdell, C.A. T.R. Burpee, C.A.<br>M. Camirand, C.A. H.M. Caron, C.A.<br>L.J. Carrière, C.A. G. Chamberland, C.A.<br>J.P. Desile, C.A. M.M. Domanski, C.A.<br>R. Fortier, C.A. G. Fréchette, C.A.<br>S.R. Gagné, C.A. R. German, C.A.<br>G. Giroux, C.A. J.P. Graveline, C.A.<br>A. Lanthier, C.A. R.E. Lavoie, C.A.<br>G. Limoges, C.A. R.J. Messier, C.A.<br>J.D. Morrison, C.A. R.R. Osker, C.A.<br>R. Pearl, C.A. L.L. Saint-Pierre, C.A.<br>W.J. Smith, C.A. G.S. Wells, C.A. | <b>KENDALL, TRUDEL &amp; CIE</b><br>Comptables Agréés<br>688 ouest, rue Sherbrooke<br>Suite 1400 288-0988                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>NORMANDIN, BARRIÈRE<br/>&amp; ASSOCIÉS</b><br>Comptables Agréés<br>H3P 3C3<br>225 ouest, rue Notre-Dame 844-4442<br>1 Place Ville-Marie 861-8512<br>635 ouest, boul. Dorchester 861-8381<br>Deloitte Haskins & Sells est établi dans<br>32 étages de Victoria à Halifax et fait<br>partie d'une association internationale<br>qui s'étend à 61 pays.                                                                                                                                    | <b>THORNE, RIDDELL</b><br>Comptables Agréés<br>630 ouest, boul. Dorchester<br>Suite 2500<br>Montréal, Québec H3B 1W2<br>Téléphone (514) 866-7351<br>A l'échelle internationale<br>McIntosh Main Laurent                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>CLOUTIER, COUREY,<br/>FONATINE &amp; ASSOCIÉS</b><br>2, Place Laval<br>bureau 300<br>LAVAL, Qué. H7N 5N6<br>382-4010 - 668-8400                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>LALIBERTÉ, LANCTÔT,<br/>MORIN &amp; ASSOCIÉS</b><br>COOPERS & LYBRAND<br>630, boul. Dorchester ouest<br>Montréal H3B 1W6<br>(514) 871-9782                                                                                                                                                                                                               | <b>PETRIE, RAYMOND<br/>&amp; ASSOCIÉS</b><br>1320, boulevard Graham<br>Suite 300<br>Mont-Royal (Québec)<br>H3P 3C3<br>Tél.: (514) 342-4740                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>VIAU, ROBIN &amp; ASSOCIÉS</b><br>Comptables Agréés<br>Lucien D. Viau, C.A.<br>Armand H. Viau, C.A.<br>J. Serge Gervais, C.A.<br>Waghu Boulos, C.A.<br>Jacques R. Chadioun, C.A.<br>Jacques Jovai, C.A.<br>Louis Baril, C.A.<br>Farid A. Chai, C.A.<br>4926, ave. Verdun, Verdun<br>H4G 1N3<br>55A, Blainville Est,<br>Ste-Thérèse, J7E 1L4<br>785-3871 — 435-4891                                                                                                                                                                                           |
| <b>COURTOIS, ZIRI, MALKA<br/>&amp; ASSOCIÉS</b><br>Comptables Agréés<br>397, rue Laurier,<br>Mon. P.Q. H2V 2K3 273-1535                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>LAVALLÉE, BÉDARD &amp; CIE</b><br>Comptables Agréés<br>Pierre Bédard, C.A.<br>Michel Champoux, C.A.<br>19 ouest, Le Royer — Suite 300<br>Montréal H2Y 1W4<br>844-1153                                                                                                                                                                                    | <b>PRICE WATERHOUSE &amp; CIE</b><br>Comptables Agréés<br>1200 McGill College<br>Montréal, Qué. H3B 2G4 — 878-9050<br>Montréal, Québec, Halifax, Ottawa,<br>Toronto, Mississauga, Hamilton,<br>Kitchener, London, Windsor,<br>Winnipeg, Saskatoon,<br>Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria                                                                                                                                                                                               | <b>ZITTRER, SIBILIN, STEIN,<br/>LEVINE</b><br>Comptables Agréés<br>MONTRÉAL - TORONTO<br>Jack Zitrer, C.A. Herbert Sibilin, C.A.<br>Samuel S. Stein, C.A. Boris Levine, C.A.<br>Marvin S. Gilmour, C.A. David A. Gilmour, C.A.<br>Arnold S. Gilmour, C.A. Steven A. Yipke, C.A.<br>Morton S. Gilmour, C.A. Barry A. Trudeman, C.A.<br>Jeffrey S. Gilmour, C.A. Stanley Weiner, C.A.<br>Gerald A. Stein, C.A. Norman Datchman, C.A.                                                                                                                              |